



2012

RAPPORT ANNUEL
Responsabilité sociétale



édito



Oser inventer le monde d'après !

Nos métiers sont à la confluence du traitement de pollutions difficiles et de la recherche de solutions à la rareté croissante des matières premières et de l'énergie. L'innovation est donc toujours au cœur des problématiques, en réponse à une ou des attentes de nos clients, attentes qui évoluent dans le temps et nous tournent résolument vers l'avenir. L'exigence de résultats en la matière est de plus en plus forte et tous nos moyens, toute notre créativité, sont mobilisés à cette fin. Notre contribution à l'économie circulaire en est une illustration.

L'environnement ainsi porté dans le sein de la sphère économique n'est toutefois pas une fin en soi. Il s'agit bien de s'engager dans une démarche de performance responsable qui ne peut être une décision déconnectée d'une vision stratégique en cohérence avec les principes sous-jacents d'une approche de responsabilité sociétale. Oui, nous sommes engagés dans une telle dynamique, et l'histoire de Séché Environnement montre comment une entreprise peut évoluer entre un socle sociétal à garantir, et un plafond environnemental des impacts de son activité à respecter. Elle englobe des aspects aussi variés que le respect des droits de l'Homme, la motivation des collaborateurs, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, la promotion des énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique, l'intégration aux territoires.

Les territoires, voici bien l'une des réalités de base d'un tel engagement. L'entreprise interagit avec ses parties prenantes, et celles-ci réagissent entre elles dans une approche holistique, comme un véritable écosystème animé de sa propre vie.

Toute stratégie responsable, pour qu'elle soit porteuse de progrès, doit en conséquence se concevoir dans une dynamique d'acteurs interdépendants et non selon une vision de hiérarchisation a priori des porteurs d'enjeux.

C'est notre posture de responsabilité sociétale, inspirée des dix principes du Pacte Mondial auquel nous avons adhéré depuis une dizaine d'années. Dussions-nous paraître manquer de modestie, nous revendiquons « d'inventer ensemble des services sur mesure pour une planète où il fait bon vivre ».

La création de valeur durable porte l'ambition de répondre aux attentes de l'ensemble des parties prenantes, et confère à l'entreprise la capacité à se développer, passer les crises, s'adapter aux contraintes de son environnement. Partagée par l'ensemble des salariés, cette vision et son interprétation pratique au quotidien, sont largement commentées dans le présent rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise, qui reprend comme chaque année les nouvelles actions mises en place au sein du Groupe.

Mais ce qu'il est important de retenir, c'est que le ferment du Groupe est avant tout un état d'esprit unique, une culture d'entreprise, qui revendique pour priorités l'innovation, l'exigence environnementale et la proximité entre les hommes.

Joël Séché
Président – Directeur général

	Vision	3
	Vivre le progrès	4
	Axes stratégiques	6
	Questions centrales de responsabilité sociétale	8
	Vivre la vie des territoires	14
	Interprétation	17
	Passer de la logique «déchet» à la logique «produit»	18
	Inventer ensemble des services sur-mesure	22
	Produire des ressources pour le 21 ^{ème} siècle	24
	Mobiliser des techniques sûres et performantes	28
	Mettre les femmes et les hommes au cœur de l'entreprise	34
	Prévention santé-sécurité : un haut niveau d'exigence	42
	Performances	45
	Création de valeur économique	46
	Symbiose avec le monde du vivant	54
	Utilisation durable des ressources	64
	Poursuite du dialogue	75
	Préparation de l'avenir	76
	Pour en savoir plus	85



Vivre le progrès



Avant la révolution industrielle, il y a seulement quelques siècles, l'économie était pour l'essentiel « bio-sourcée », c'est-à-dire fondée sur des matières premières renouvelables, issues de l'agriculture et de l'élevage. Dès le 18^{ème} siècle, la disponibilité et la maîtrise de l'énergie fossile (charbon, puis pétrole) et des matières premières minérales sont apparues comme des facteurs essentiels au développement de l'industrie. Un effort considérable a alors été mené pour accroître les connaissances scientifiques et techniques, ainsi que les savoir-faire permettant un développement massif de l'exploitation des ressources du sous-sol.

Prendre conscience de la finitude d'un monde

La Société continue à bénéficier des fruits de cette révolution industrielle, qui a libéré l'humanité de nombreuses contraintes qui pesaient sur elle, apportant des succès remarquables en matière de santé ainsi que d'espérance et de qualité de vie. Toutefois, ce mode de développement a ses limites, car il conduit à un épuisement progressif des ressources minérales et fossiles accessibles à un coût raisonnable, et crée de multiples tensions sur l'environnement.

S'ils ne sont pas correctement collectés, traités et éliminés, les déchets représentent une menace pour la santé publique et peuvent avoir des incidences environnementales négatives sur l'air (gaz à effet de serre), le sol (lixiviats s'écoulant de dépôts illégaux ou de décharges mal contrôlées) et l'eau (entrée en contact de l'eau avec les déchets et écoulement dans les nappes phréatiques ou les eaux de surface), tout en provoquant des nuisances olfactives.

Innover dans les comportements

Le modèle circulaire qui repose sur une approche biomimétique (ou copie du vivant) permet d'envisager plus sereinement l'avenir. Cette école de pensée prend la nature pour exemple, considérant que les systèmes devraient fonctionner comme des organismes vivants qui synthétisent des nutriments qui à leur tour nourrissent le cycle - les termes tels que « boucle fermée » ou « régénération » sont ainsi généralement associés au concept.

Ce modèle considère que toutes les matières premières entrant dans un processus de fabrication industriel peuvent être vues comme des « nutriments » qui se divisent en deux grandes catégories.

- Les « nutriments techniques » comprennent les matières premières non organiques et non nuisibles à l'environnement (les matières synthétiques mais non toxiques sont de celles-là) ;
- Les « nutriments biologiques » d'origine organique peuvent eux revenir à la terre de manière naturelle.

En résumé, il faut « des matériaux totalement sains qui retournent soit à la terre, soit à l'industrie pour être recyclés indéfiniment » expliquent McDonough et Braungart¹.

Nos déchets sont le reflet de nos vies..., il n'y a pas de vie sans production de déchets.



¹ - In cradle to cradle





Contribuer à une « belle planète »

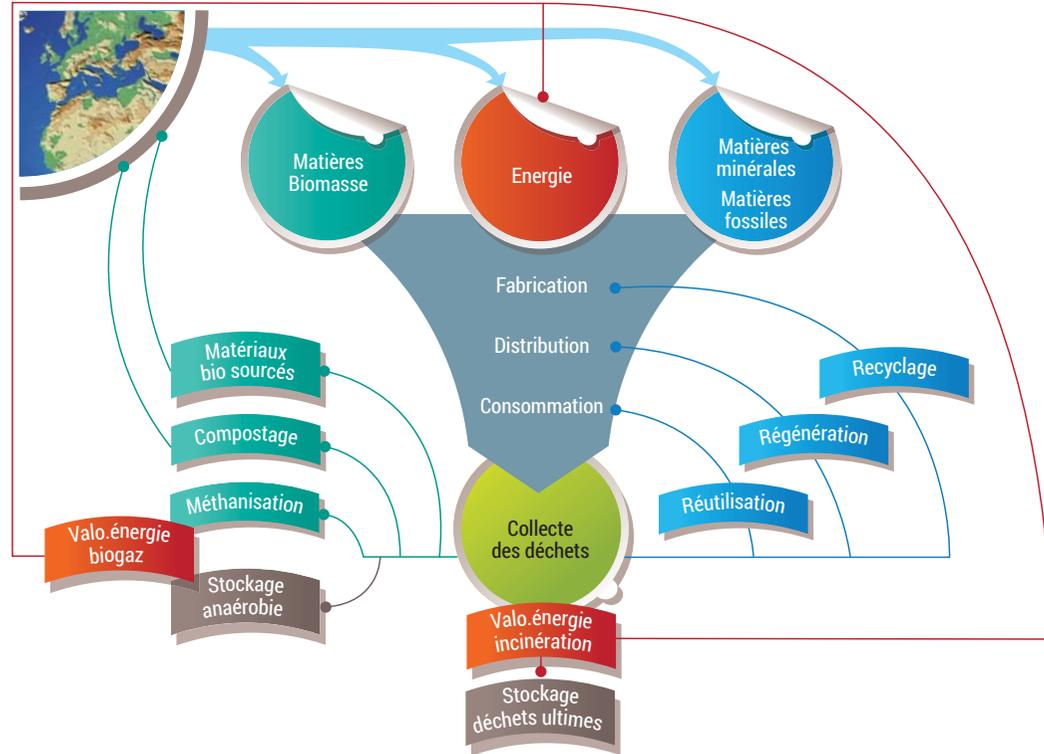
L'idée de base de cette philosophie « régénératrice » consiste à lutter contre les effets négatifs du processus industriel sur la nature. Par conséquent le contrôle des matières premières et la mise à l'écart de toute substance toxique sont, de ce point de vue, indispensables. Avoir un impact « moins négatif » est l'aboutissement, sans modification profonde du modèle, simplement en améliorant les comportements par le biais du recyclage, de la valorisation énergétique ou d'autres initiatives comparables.

Economie circulaire :

Terme générique pour une économie industrielle qui est à dessein réparatrice, dans laquelle les flux de matériaux sont de deux sortes :

- les matériaux biologiques, susceptibles de réintégrer la biosphère
- les matériaux techniques, destinés à être revalorisés sans entrer dans la biosphère.

Approche biomimétique de l'industrie



Facteurs de réussite de l'économie circulaire

Compacité du cycle

- Minimum de transformations pour revenir dans le cycle
- Economie de matières et d'énergie contenue (intensité énergétique)

Durée du cycle

- Accroître le nombre de cycles successifs
- Economie de fonctionnalité (usage ≠ propriété)

Utilisation en cascade

- Des usages de moins en moins nobles (matériaux dégradés)
- Impératif : pas de toxiques dans les produits (cf. REACH)

Pureté des cycles

- Eviter les mélanges (spécificité des caractéristiques des matériaux)
- Créer des flux de matériaux non contaminés



Axes stratégiques

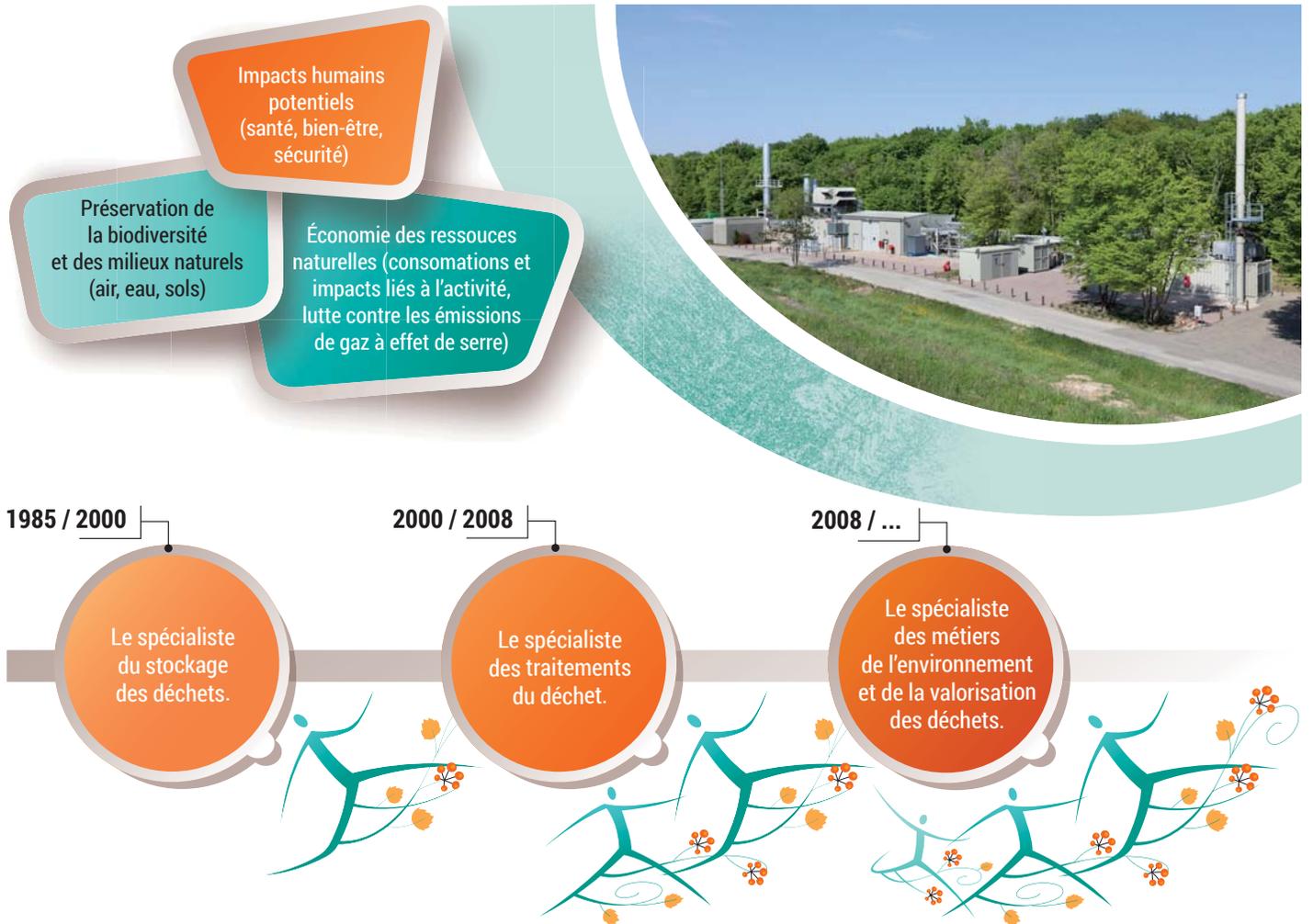


Enjeux pour Sécché Environnement

L'enjeu pour Sécché Environnement est de permettre une vie harmonieuse dans un cadre de vie sain, à travers son savoir-faire en matière environnementale en général, et de valorisation et traitement des déchets en particulier. Pour cela, Sécché Environnement s'inscrit comme un maillon de l'économie circulaire et sa contribution au développement durable implique de déployer :

- Une grande qualité environnementale de son intervention (gestion des impacts)
- Un très bon niveau social
- Et une symbiose sociétale avec ses territoires

Sécché Environnement se consacre entièrement à son cœur de métier : la valorisation et le traitement des déchets, et y concentre tous ses moyens et ses forces. Son histoire est celle d'approfondissements successifs de ses métiers et de ses savoir-faire. La palette des réponses apportées à la clientèle s'est élargie dans le temps, mais l'effort reste centré sur le déchet.





Instruments juridiques

La Directive cadre européenne sur les déchets (2008) et les textes législatifs issus du Grenelle de l'Environnement reprennent certains points des principes de l'économie circulaire, et mettent en place pour la favoriser des instruments financiers incitatifs tels que la modulation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) ou les conditions de reprise de l'énergie photovoltaïque, l'énergie du biogaz issu des déchets, la fiscalité sur les biocarburants.

Elle pose le principe de la hiérarchisation des attitudes à tenir vis-à-vis du déchet (voir graphique ci-contre).

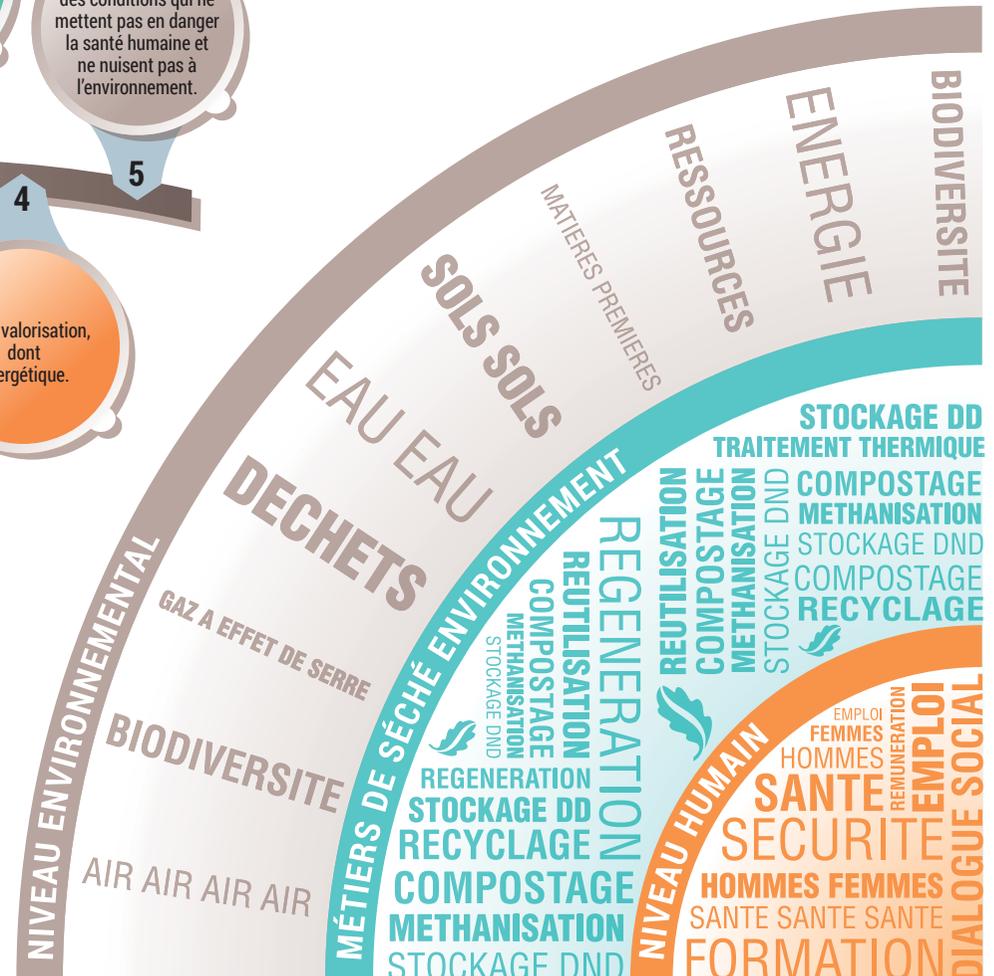
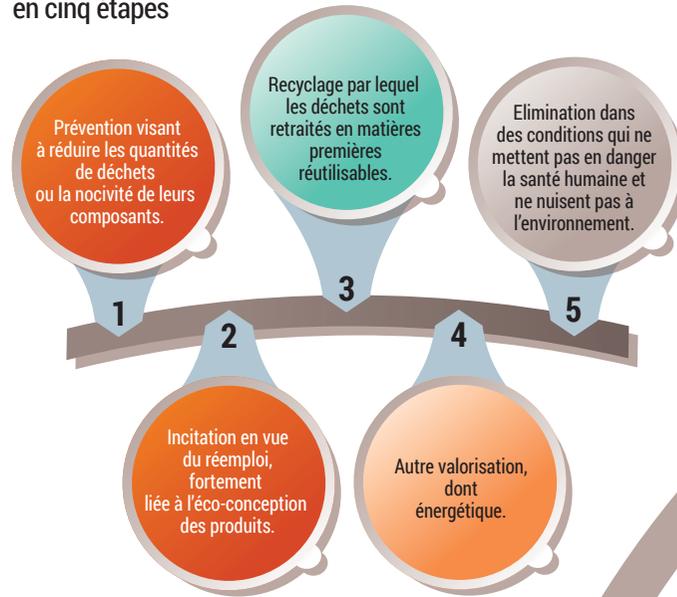
Du plancher social au plafond environnemental

La question posée à Sêché Environnement est de savoir se positionner entre préservation de la biosphère et impacts de l'exercice de son activité, au niveau humain et au niveau naturel. Cela s'exprimera entre son interprétation de son métier et la mesure de ses performances.

Le plancher social sera le respect de l'Homme dans l'exercice du métier : son emploi, sa rémunération, sa dignité ou encore sa formation et l'attention portée à sa santé et à sa sécurité.

Le plafond environnemental, lui, définit tous les points d'attention à avoir par rapport à la planète : les impacts sur le changement climatique, l'accès à la ressource en eau ou encore la consommation de ressources matière ou énergie, les éventuelles pollutions induites.

La hiérarchisation de la prise en charge des déchets en cinq étapes



Questions centrales de responsabilité sociétale



Adhésion aux grands principes de responsabilité

Exercer sa responsabilité sociétale au sens donné par l'ISO 26 000

A travers son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies dès 2003, Séché Environnement s'est notamment engagé à respecter et promouvoir le respect des droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et à veiller à ce que ses propres collaborateurs ne se rendent pas complices de violations de ces droits.

Cette démarche se prolonge par l'application des lignes directrices relatives aux questions centrales de responsabilité sociétale de l'ISO 26 000, telles que publiées fin 2010.

L'ensemble du personnel a connaissance des engagements pris par le Groupe en signant les dix principes du Pacte Mondial, dont les clauses relatives aux Droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption.

Un dispositif de droit d'alerte pour les salariés a été mis en place dès 2008 pour permettre d'identifier d'éventuels cas de dysfonctionnement.

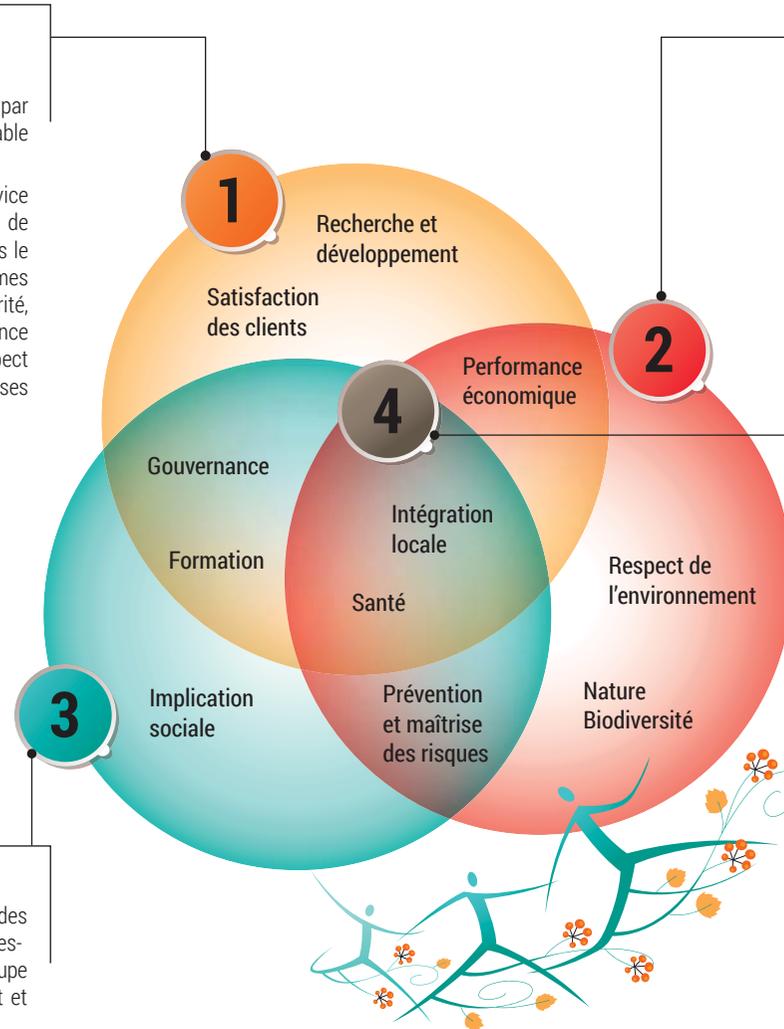
La rédaction des engagements de lutte contre la corruption a été faite conjointement avec Transparency International - France, et la diffusion faite à l'ensemble du personnel par la remise individuelle des « Codes de comportement de d'action » aux salariés du Groupe.

Le développement économique

- Assurer la pérennité du Groupe par une croissance maîtrisée et rentable à long terme ;
- Fournir à ses clients un service global de prise en charge et de traitement de leurs déchets, dans le respect de l'ensemble des normes réglementaires, avec une sécurité, une traçabilité et une transparence qui s'expriment dans le respect quotidien des hommes et de ses milieux.

Les attentes sociales

- Favoriser, dans le respect des diversités, l'épanouissement professionnel des collaborateurs du Groupe par une politique de recrutement et de formation adaptée ;
- Veiller à leurs conditions de sécurité et de santé à leurs postes de travail, par un management particulièrement ciblé.



La préservation des parties prenantes silencieuses

- Contribuer à la sauvegarde de la biodiversité et des milieux naturels, en prenant part à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et en oeuvrant à la préservation des ressources naturelles, en particulier par des actions de valorisation énergétique des déchets ;
- Préserver les milieux biologiques, hydrogéologiques et physiques dans lesquels s'exerce l'activité du Groupe.

La symbiose sociétale

- Établir des relations de confiance avec l'ensemble du tissu économique et social en contact des sites en agissant avec transparence ;
- Se positionner parmi les acteurs du développement économique et social des zones d'implantation.



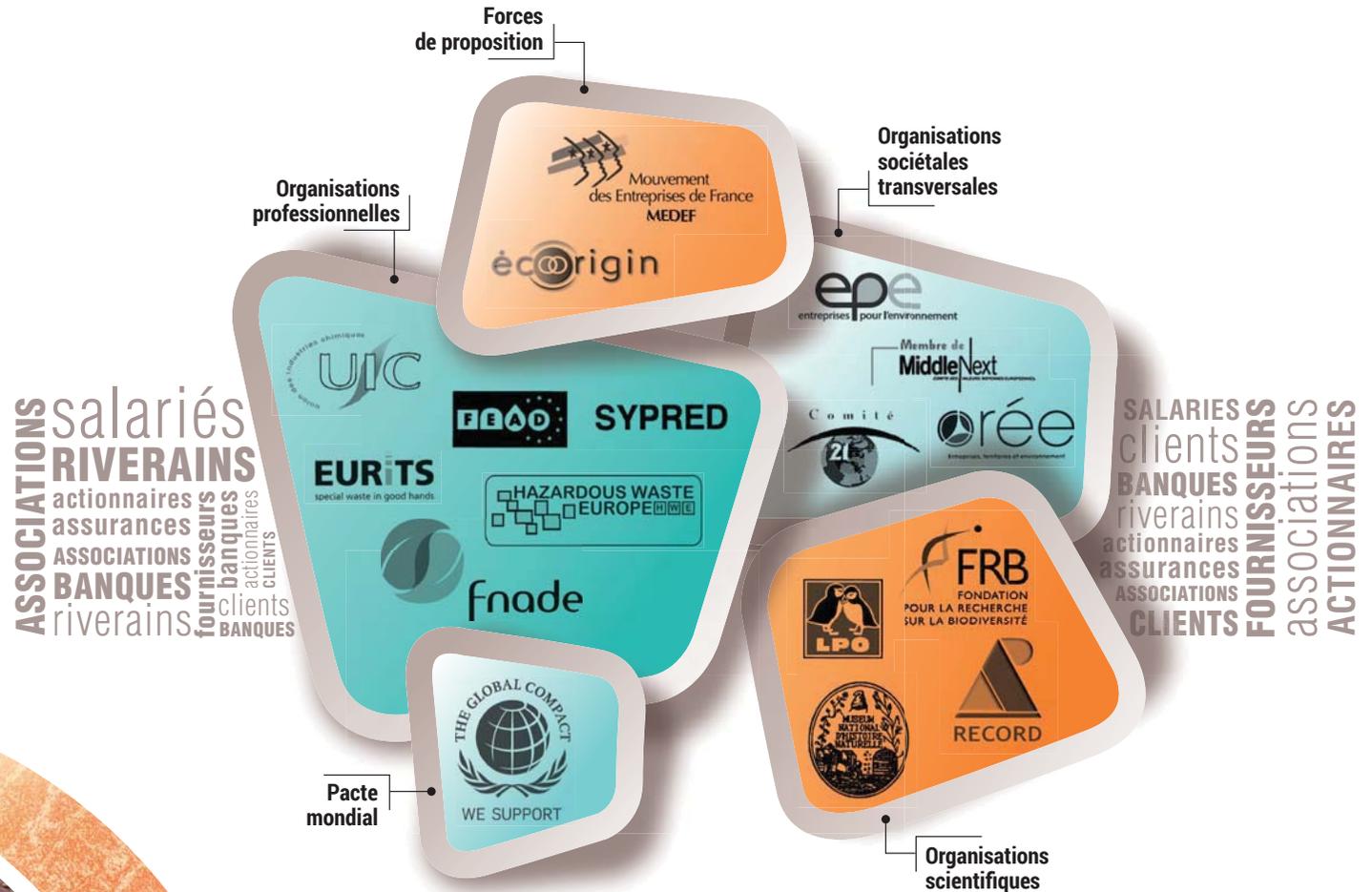


En synergie avec les parties prenantes

Chacune des parties prenantes a ses propres exigences et requêtes vis-à-vis de Sécché Environnement dans divers domaines, économique (rentabilité, loyauté des pratiques...), environnemental (maîtrise des impacts et préservation du paysage...), social (création d'emplois, santé et sécurité au travail...) et peut exercer son influence de diverses manières ou à travers des modes de pression variés.

Sécché Environnement s'attache à l'écoute et au dialogue avec ses parties-prenantes dans une optique d'acquisition mutuelle de connaissance et de partage des préoccupations de chacun dans le but notamment de :

- Favoriser la confiance et le dialogue
- Aider les parties intéressées à comprendre les engagements, les politiques et les performances du Groupe
- Améliorer le fonctionnement du Groupe grâce à leurs commentaires ou suggestions
- Développer une culture d'entreprise largement partagée
- Accroître le soutien économique et la confiance des actionnaires.





Exercice d'une gouvernance appropriée

Implication des actionnaires

Organes de direction pour une bonne gouvernance

Conseil d'administration en 2012 :

- 5 administrateurs dont 40% indépendants et féminisation à 20%
- 6 réunions
- 100% de présence
- 60 k€ de jetons de présence versés de façon égalitaire entre les administrateurs

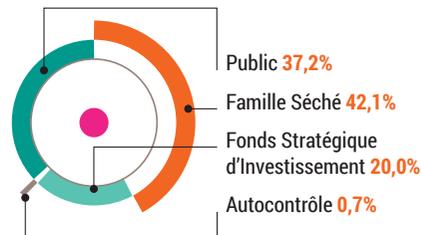
Les fonctions de Président et de Directeur général sont assumées par Joël Séché. Aucune limitation formelle n'est apportée à ses pouvoirs. Du fait de la structure d'entreprise patrimoniale du Groupe, avec un actionariat familial prédominant et une présidence exercée par le principal actionnaire, le Conseil ne s'est pas encore doté à ce jour de comités spécifiques de nomination, d'audit ou de rémunérations.

Le Conseil d'administration applique des règles de fonctionnement internes qui découlent de l'application de la loi de sécurité financière (règles présentées dans le « document de référence 2012 » et reprises dans le chapitre « gouvernance » des indicateurs développement durable GRI 3). Il s'est par ailleurs doté d'un code de déontologie financière qui s'applique aussi bien aux administrateurs qu'aux salariés concernés au titre de leurs fonctions.

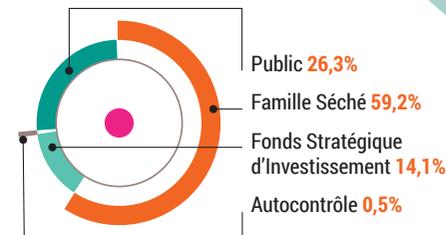
Situation au 31 décembre 2012	Administrateurs	Date première nomination
Joël Séché	Président Directeur Général	19/01/1981
Fonds stratégique d'investissements (FSI)	Administrateur représenté par Jean Bensaïd	12/12/2006
Dominique Cyrot	Administratrice indépendante	30/08/2011
Jean-Pierre Vallée	Administrateur	29/11/1993
Philippe Valletoux	Administrateur indépendant	11/05/2007



Détention du capital fin 2012 8 634 870 actions



Détention des 12 297 168 droits de vote fin 2012





Organisation dédiée au développement durable

Une culture de responsabilité

L'organisation de Séché Environnement permet d'attribuer à chacun ses responsabilités, collectives et individuelles, tout en conservant la flexibilité nécessaire à une bonne réactivité commerciale. Les principes de responsabilité, qui constituent le cadre de référence de l'entreprise, sont matérialisés dans des textes affichés dans tous les sites et/ou remis à tous les salariés, ou du moins à ceux concernés par leur objet. Leur non-respect constituerait une faute grave.

Des engagements publics, reconnus et ciblés

Séché Environnement a pris des engagements en fonction de la hiérarchisation des enjeux, aux niveaux :

- **Du Pacte Mondial des Nations Unies**, avec ses dix principes dévolus au respect de l'homme en tant qu'être et en tant que travailleur, à la préservation de l'environnement et à la lutte contre la corruption ;
- **De grandes organisations sociétales** reconnues pour leurs actions dans des domaines spécifiques comme Transparency International – France, le Comité 21, Orée ou Entreprises pour l'Environnement (EpE) ;
- **Des organisations professionnelles** dont relève son activité, comme l'Union des Industries Chimiques (UIC) ou les divers syndicats professionnels (FNADE ...).

Des déclinaisons dans la stratégie d'entreprise

- **Par des Codes d'éthique** aux valeurs partagées par tous, et qui s'imposent à tous, basés sur la Charte du développement durable et ses déclinaisons (Charte Qualité Sécurité santé Environnement QSSE, Codes individuels de comportement et d'actions) ;
- **Par des bonnes pratiques**, comme les achats responsables (recours au commerce équitable, recherche de fournisseurs appliquant ces mêmes principes).

Des organisations nécessaires à l'atteinte des objectifs

- **Par des structures adaptées**, tant de management « hiérarchique », commercial et technique, que d'organisations transversales comme les réseaux des responsables QSSE et de laboratoires, ou encore les groupes de travail au niveau élémentaire sur la problématique du développement durable appliqué au site ;
- **Par la vérification au travers des certifications** de la bonne prise en compte des objectifs sociaux, environnementaux, de sécurité et de qualité.

La formation du personnel et sa sensibilisation au développement durable

Des cursus spécifiques au développement durable sont intégrés au pan de formation du personnel. Qu'il s'agisse des process, des produits et des services, les composantes sociales et environnementales prennent de plus en plus d'importance pour déboucher sur les écotechnologies, les clés de la nouvelle économie. Le collaborateur doit donc acquérir au cours de sa formation :

- **Une attitude** qui le porte à se préoccuper des générations futures et pas seulement du court terme ;
- **Une culture** riche d'éthique, alliant connaissances techniques, mais aussi économiques, sociales et humaines ;
- **Des savoirs** prompts à anticiper et à maîtriser les risques.

Des processus de reporting et d'analyse des écarts

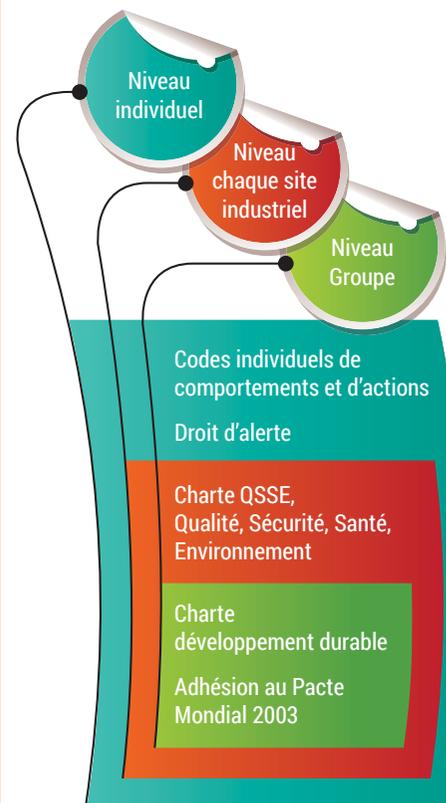
Outre les approches économiques de niveau d'activité, de rentabilité et de structure financière, le reporting se préoccupe également d'indicateurs sociaux et environnementaux jugés pertinents par rapport aux impacts de l'activité :

- **La formation** qui prépare les collaborateurs à tenir leurs postes dans le futur ;
- **L'investissement** pour le caractère innovant des process pour traiter des déchets nouveaux, ou avec une

meilleure efficacité (réduction des impacts, meilleure sécurité, amélioration du bilan énergétique) ;

- **La préservation des ressources** par les actions de valorisation, matière et énergie ;
- **Le respect de la biodiversité.**

Toutes ces actions conduisent en permanence à approfondir le dialogue avec les parties prenantes, à communiquer sur les bonnes pratiques dans un cadre de transparence, et enfin à redéfinir de nouveaux objectifs, plus ambitieux, en rapport avec l'évolution du contexte institutionnel des enjeux.





Droits de l'Homme et loyauté des pratiques

Respect et dignité

Le Groupe se considère concerné par le respect des droits de l'Homme sous ses diverses formes (liberté syndicale, interdiction du travail forcé, obligatoire et/ou des enfants, respect des populations autochtones). Toutefois il estime être très peu exposé à ce risque, l'activité du Groupe se déroulant quasi exclusivement en France où l'ensemble des salariés sont couverts par une convention collective, et où les réunions syndicales et de représentation du personnel se sont déroulées conformément aux réglementations sociales, et où l'application de la loi prohibe les comportements contraires à la dignité humaine.

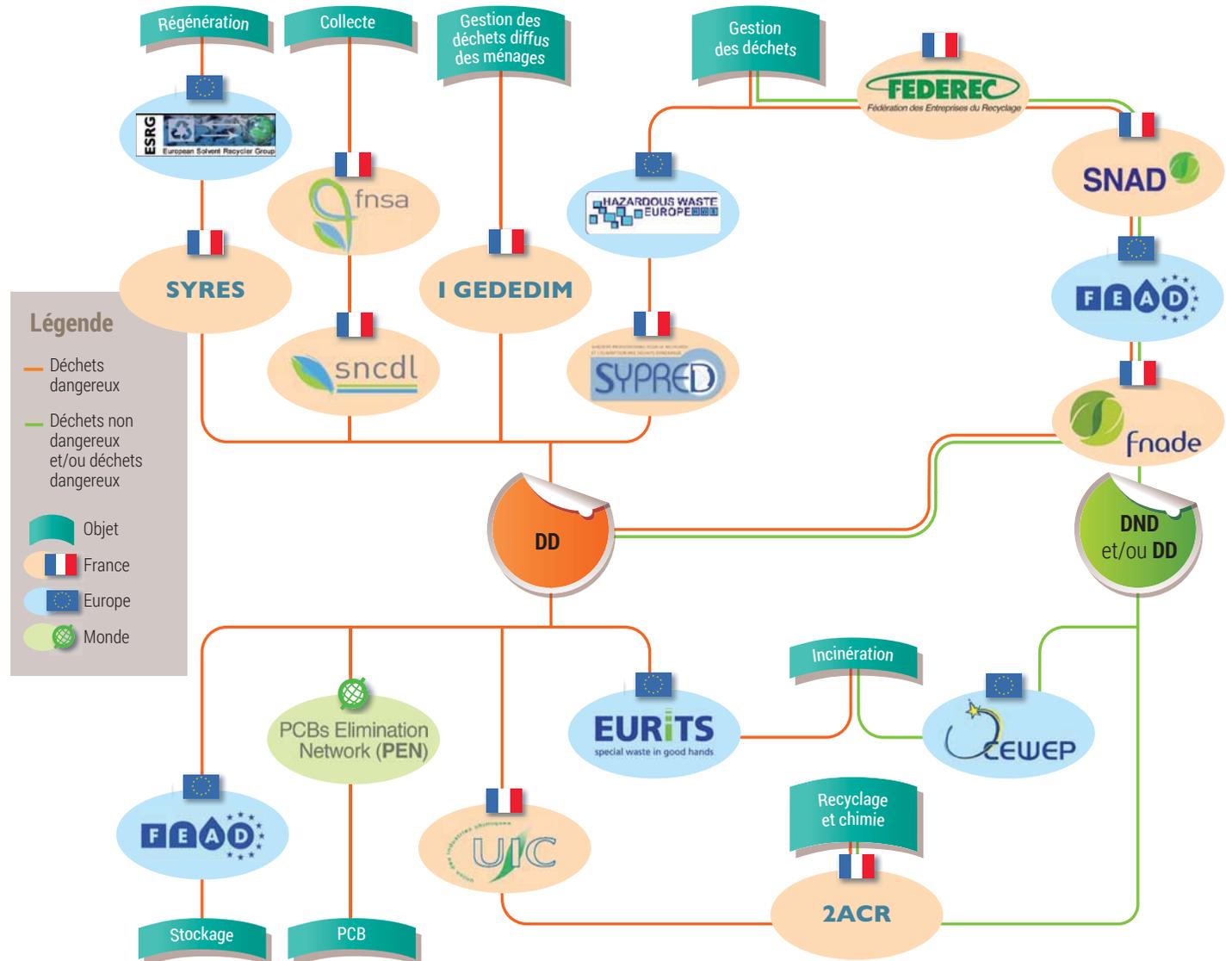
Loyauté des pratiques et lutte contre la corruption

Ces instructions figurent en bonne place dans les Codes de Comportement et d'Actions du personnel, en septième point : « Faire de son comportement éthique et respectueux des lois et conventions internationales en vigueur, la règle fondamentale de sa conduite des affaires ».

Dialogue engagé et constructif avec les régulateurs et les autorités réglementaires

Séché Environnement partage son expérience au sein de syndicats professionnels et de groupes de réflexion ayant une interaction avec ses activités. La grande technicité des sujets et la diversité de leurs zones d'influence impliquent une forte spécialisation.

Syndicats professionnels dont Séché Environnement est adhérent





Représentation d'intérêts avec les parties prenantes

Les sujets abordés sont de nature très technique et nécessitent l'intervention d'experts. L'objet de ces travaux est de décrypter cette complexité pour la rendre compréhensible à tous les interlocuteurs, de tous horizons, sans pour autant la travestir, pour leur permettre de se faire une opinion étayée et de prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Ce travail est indispensable pour pouvoir communiquer de manière claire et informée auprès des décideurs pour établir un dialogue transparent et s'inscrivant dans la durée, en vue de réglementations futures qui favorisent la croissance durable dans un environnement préservé.

Une force de proposition et des prises de position publiques

Les évolutions des réglementations étant issues pour une large part de consultations entre les autorités nationales ou européennes, les représentants des professionnels du secteur de l'environnement participent à divers groupes de travail pour l'élaboration des textes futurs.

Tout en se faisant connaître et en défendant leurs positions auprès des pouvoirs publics et des élus, ces organisations professionnelles apportent au débat leur expertise et leurs connaissances techniques, et se positionnent comme forces de proposition, dans un esprit de transparence et de dialogue avec l'ensemble des parties-prenantes, dans une perspective de développement durable.

INSTANCE ET/OU OBJET DU DIALOGUE	Organisation(s) professionnelle(s) mobilisée(s)	Position publique défendue en 2012
EN FRANCE		
Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie MEDDE	FNADE SYPRED SNAD SYRES	- Travaux sur l'application française de la Directive cadre sur les déchets (ordonnance et décrets d'application). - Travaux sur l'application de française de la Directive IED (sur les installations classées). - Valorisation énergétique des déchets dangereux.
Discussions sur les déchets dangereux diffus avec ADEME, MEDDE et éco-organismes	SYPRED I GEDEDIM	- Organisation d'un système de Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les déchets dangereux spécifiques (DDS). - Mise en place des outils de concertation avec le futur éco-organisme.
Plans régionaux de gestion des déchets dangereux	SYPRED	- Participation à l'évaluation et à la rédaction des plans. - Caractérisation des déchets dangereux dans le cadre de l'application Sévésio.
MEDDE	SYPRED SYRES	- Consultation sur la sortie du statut de déchet
Mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'Environnement et du Grenelle de la Mer	AFITE ASPRODET	- Organisation de colloques et de journées d'échange.
Mise en œuvre des engagements du Grenelle de la Mer, les macro-déchets et les sédiments	FNADE	- Commissions spécialisées.
Différents ministères	GEIDE Post catastrophes AFITE	- Journée d'échange sur les déchets post-catastrophes.
Ministère de l'Industrie	FNADE SYPRED	- Travaux sur la caractérisation des éco-filières du Conseil d'orientation stratégique des éco-industries (COSEI) en vue d'optimiser le soutien qui pourrait leur être apporté dans le cadre des « Investissements d'avenir ».
AU NIVEAU EUROPÉEN		
Commission européenne	FEAD FNADE HWE EURITS ESRG	- Application de la Directive sur les émissions industrielles (IED) applicable à un certain nombre de secteurs industriels dont l'incinération de déchets ou les traitements de solvants : travaux sur les meilleures technologies disponibles (BREF).

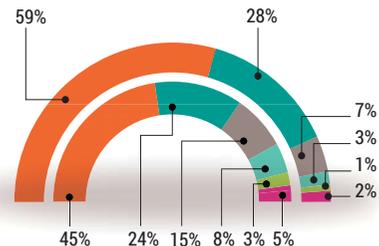


Vivre la vie des territoires



Ouverture à tous

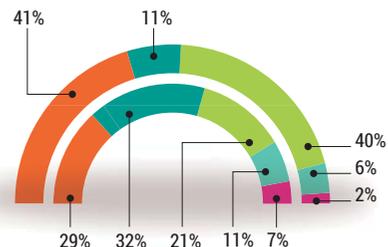
Visites sur les différents sites



- Changé
- Trédi St Vulbas
- Drimm
- Opale
- Trédi Salaise
- Speichim



Visites par types de publics



- Scolaires et universitaires
- Institutionnels
- Clients
- Grand public
- Internautes

Distinctions

Séché Environnement remet un prix dans le cadre de la manifestation CRISALIDE à Rennes

Le concours CRISALIDE Eco-activités s'adresse aux PME du Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie) qui créent ou développent des projets innovants dans les éco-activités. Chaque année, les projets primés démontrent qu'économie et développement soutenable ne sont pas antinomiques.

Séché Environnement lauréat du prix de la Stratégie d'entreprise 2012

Cette récompense a été décernée le 21 mars 2012 par un jury présidé par Mme Clara Gaynard, Présidente de GE France et par M. Bruno Vanryb Co-fondateur et PDG d'Avanquest, sous les hauts patronages de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.



Remise du Prix Crisalide par Séché Environnement



Séché Environnement lauréat du prix de la Stratégie d'entreprise 2012





Initiatives citoyennes parmi d'autres ...

Gestes sportifs

Comme chaque année, les éco-cyclotouristes de Trédi ont renouvelé leur participation à la course l'Ardéchoise. Au-delà du plaisir de la randonnée, ils sensibilisent les cyclistes à observer une attitude éco-citoyenne dans la gestion de leurs déchets et incitent les organisateurs de manifestations et leurs partenaires à prévoir équipements et moyens nécessaires pour transmettre l'image d'un sport cycliste propre et responsable.

Soutien scientifique et naturaliste

L'aspect pédagogique de la rénovation des grandes serres du Muséum National d'Histoire Naturelle, a conduit Séché Environnement à en être mécène en réponse à une triple motivation :

- une conviction profonde quant à l'importance du sujet, et la place que le Groupe doit y tenir du fait de la nature même de ses métiers,
- une logique de prolongation de travaux menés en commun sur les sites du Groupe avec le MNHN, dans le cadre des sciences participatives,
- et une valeur symbolique du lieu : le Douanier Rousseau natif de Laval qui est aussi le berceau du Groupe, aimait venir peindre dans ces lieux.

Biodiversité

Séché Environnement s'est associé aux manifestations du Centenaire de la LPO, en particulier en contribuant à la réalisation d'un film qui retrace les progrès réalisés depuis cent ans en matière de protection de la nature et des oiseaux en particulier, et aussi des « combats » qui ont été nécessaires pour y parvenir.

De même, Séché Environnement a été partenaire du 36^{ème} congrès de France Nature Environnement.

Au-delà de ces organisations de taille nationale, les parties prenantes de Séché Environnement sont également sensibilisées, et les contacts réguliers avec les associations locales renforcent la dynamique de l'action du Groupe qui, du fait de la position géographique de ses sites et de l'importance de leurs zones humides, compose un jeu de « pas japonais » dans une optique de continuité territoriale de biodiversité, celui des trames vertes et bleues en cours d'élaboration.

Mécénats culturels

Séché Environnement s'est donné pour objectif de promouvoir les modes de consommation durables au travers d'actions de mécénat porteuses d'exemplarité. C'est dans cet esprit que Trédi s'est engagé aux côtés du festival des Nuits de Fourvière (près de 120 000 spectateurs en 2012) pour habiller toutes les équipes du festival en coton équitable et soutenir le tri sélectif des déchets, dans le cadre d'un mécénat croisé Culture / Environnement.



Muséum National d'Histoire Naturelle



Course cycliste l'Ardéchoise



Festival des Nuits de Fourvière à Lyon



Festimages nature à Changé
4^{ème} FESTIMAGES NATURE
27, 28 ET 29 Janvier 2012



Empreinte économique

90 % des salariés résident à moins de 50 km de leur lieu de travail

Ayant une couverture nationale à travers des unités de traitement et de stockage dans diverses régions de France, Séché Environnement contribue au développement de ces zones tant par le recrutement local de la majorité de ses salariés que par la création d'emplois induits.

Les impôts et taxes acquittés par le Groupe le sont quasi exclusivement en France.

Le pouvoir d'achat des salariés permet d'alimenter les économies locales. Il en va de même pour le recours à la sous-traitance pour des activités éloignées du cœur de métier du Groupe (gardiennage, nettoyage, maintenance entre autres). A ces effets directs il convient de sommer les emplois induits, issus des prestations de transport, d'hôtellerie, de restauration auxquelles recourt régulièrement le Groupe, même si la quantification de ces derniers reste délicate à effectuer.

En dernier lieu, le fait pour une région de disposer, dans sa zone d'influence, d'une unité de traitement de déchets, est un atout dans sa politique d'industrialisation : c'est un élément d'infrastructure indispensable au même titre que la viabilisation des terrains industriels, la disponibilité des utilités (énergie, eau, gaz industriel) ou les raccordements aux réseaux de communication.

SOMMES CONSERVÉES 51,9 M€
Destinés à financer les investissements et à honorer le service de la dette

COLLABORATEURS 98,8 M€
versé sous forme de salaires, charges sociales et participations

FOURNISSEURS 245,5 M€
des matières premières et des services à un nombre élevé de fournisseurs souvent locaux

ACTIONNAIRES 11,2 M€
Le dividende servi aux actionnaires est de 1,30 €/action (brut)

BANQUES 10,7 M€
Le montant net des frais financiers rémunère les banquiers prêteurs

ÉTATS ET COLLECTIVITÉS 35 M€
Participation au budget public, sous forme de paiement d'impôts et taxes

CLIENTS 441,9 M€
Le chiffre d'affaire de Séché Environnement atteint 441,9 M€ en 2012 pour un résultat opérationnel de 28,9 M€ et un résultat net de <82,4> M€

Salons internationaux

Salons nationaux

Salons régionaux

- **ECOMONDO** Rimini (Italie)
- **CHEMSPEC** Barcelone (Espagne)
- **CPHI** Madrid (Espagne)

- **Salon des Maires et des Collectivités Locales** Paris
- **POLLUTEC** Lyon
- **ACTIONARIA** Paris
- **Mondial des Métiers** Lyon

- **EnviroNord** Lille
- **5ème Carrefour des Communes** Saintes
- **Salon de la croissance verte et éco-industries** La Rochelle
- **4èmes rencontres de l'organique** Calais



Salon Pollutec - Paris

Passer de la logique « déchet » à la logique « produit »



Un marché de 355 millions de tonnes en France

Qu'il s'agisse des déchets produits par les ménages, les artisans, les commerçants, les entreprises, les agriculteurs ou les collectivités, qu'ils soient dangereux ou non dangereux, la gestion des déchets présente des enjeux majeurs tant au regard des impacts environnementaux et sanitaires que de la nécessaire préservation des ressources en matières premières.

Paramètres majeurs du défi des déchets

Démographie

En passant d'à peine plus de 45 millions d'habitants en 1960 à près de 65 millions en 2010 en France, la démographie ne cesse de progresser, et le nombre de ménages augmente encore plus dans la même période (personnes âgées seules, familles monoparentales, célibat), impactant la production de déchets.

Développement et niveau de vie

Les progrès et avancées technologiques (voitures, téléphones portables, écrans) et les nouveaux modes de consommation (restauration rapide, produits pré-calibrés, pré-pesés, pré-emballés) modifient la typologie des déchets à traiter.



Impacts et technologies à mettre en œuvre

Tous les déchets ne représentent pas les mêmes enjeux. Certains ne font pas l'objet de traitement particulier ou même de transport, comme une partie importante des déchets de l'agriculture. D'autres, compte tenu des processus à mettre en œuvre pour limiter leurs effets néfastes à l'environnement vont nécessiter d'importants et complexes traitements. Une gamme complète de technologies de traitements adaptés doit être offerte.

Contenu valorisable

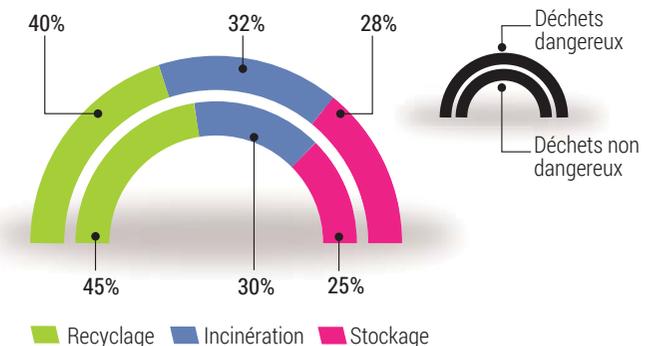
Priorité doit être donnée à la politique de réduction des déchets à la source et au recyclage, sans omettre la valorisation énergétique. Les filières spécifiques, techniquement et économiquement viables pour des produits ou équipements complexes en fin de vie (piles, électronique, plastiques ...) sont créées à cette fin. Cette évolution ira croissant à mesure que se bouclera le cycle de vie des produits, notamment par la prise en compte systématique de la notion d'éco-conception.

Déchets produits annuellement en France

En millions de tonnes référence 2010	Minéraux	Non dangereux	Dangereux	Total
Construction BTP	243,4	14,3	2,6	260,2
Agriculture pêche	-	1,0	0,7	1,7
Industrie	2,5	17,2	2,8	22,4
Tertiaire	1,1	22,4	2,1	25,6
Ménages	2,7	26,4	0,2	29,3
Déchets, eau, dépollution	1,1	11,5	3,2	15,8
TOTAL	250,8	92,7	11,5	355,1

Hors déchets agricoles estimés à 375 Mt - Source : SoeS 2013

Typologie des traitements de déchets en France en 2010





Une réglementation en faveur de l'économie circulaire

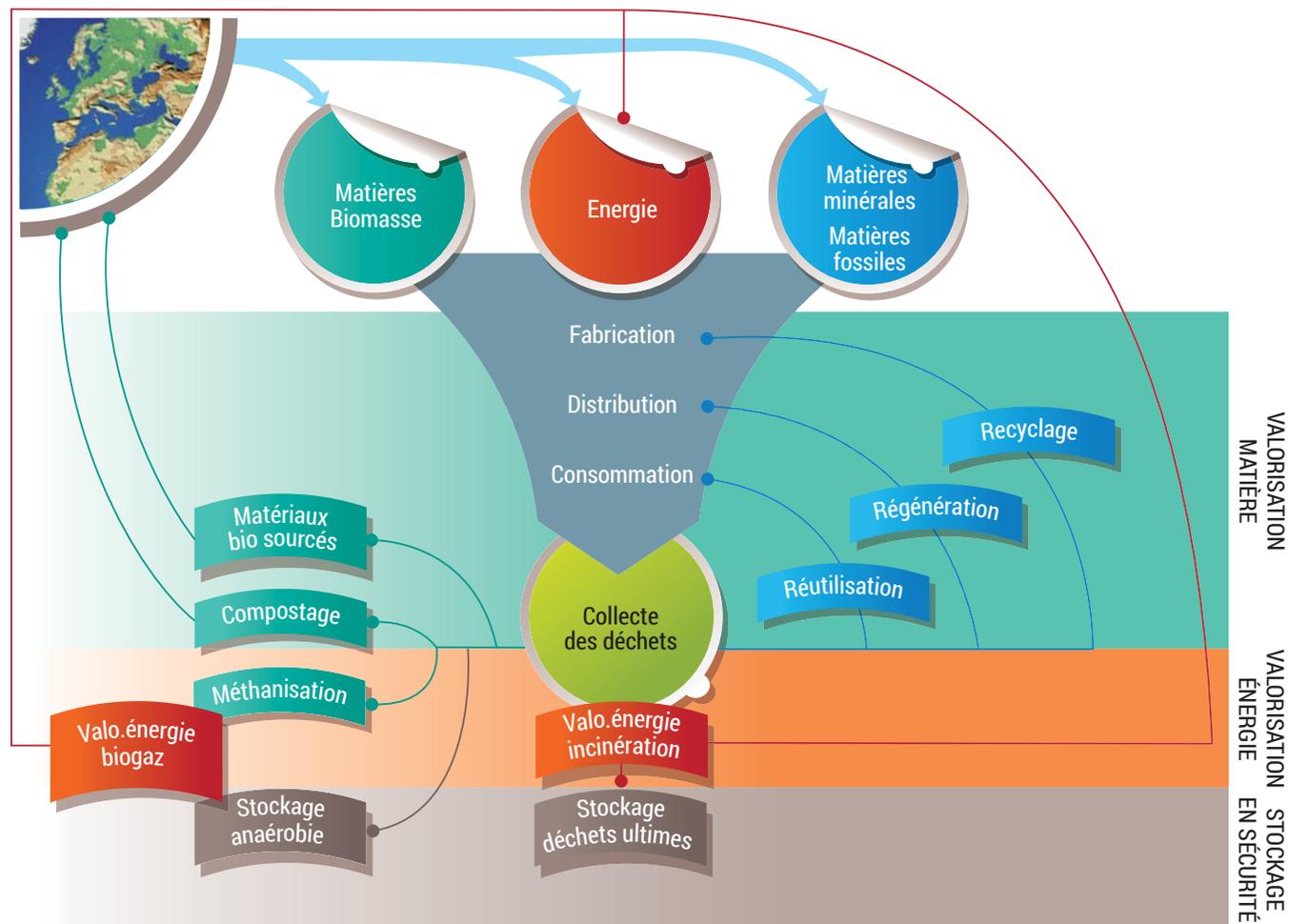
Une politique européenne, des déclinaisons nationales

Le cadre actuel de la politique de l'Union Européenne en matière de déchets a été établi dans une directive de 2008 qui hiérarchise le devenir des déchets en favorisant la prévention et le réemploi des déchets. Si cette approche s'avère impossible (pour raison technologique ou économique), il convient d'en assurer une valorisation maximale, de préférence par le recours au recyclage ou à la valorisation énergétique, le stockage étant réservé aux résidus ultimes.

Une gestion des déchets adéquate conduit à une amélioration de l'exploitation des ressources compte tenu du fait que les déchets constituent une source de matières premières ou d'énergie.

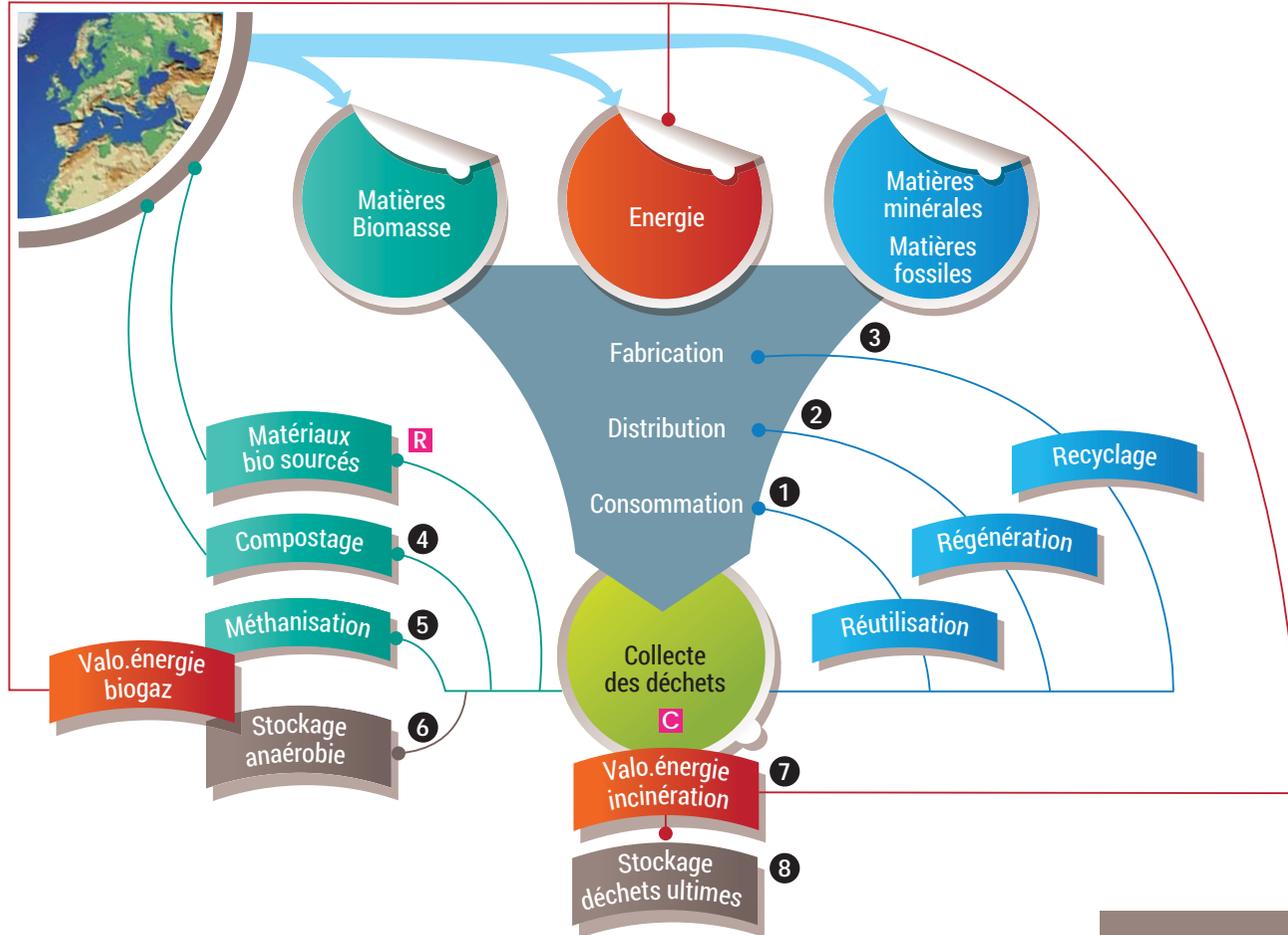
Il est possible de recycler le papier, le carton, le métal, le verre et les matières plastiques, et de transformer les déchets biodégradables en compost destiné à être utilisé en agriculture comme amendement du sol. Le reste peut être valorisé énergétiquement par incinération ou par stockage avec récupération du biogaz, prioritairement avec cogénération d'électricité et de chaleur.

Hiérarchie de traitement des déchets selon la Directive Cadre européenne de 2008





L'économie circulaire appliquée par Séché Environnement



C Collecte de déchets
R Recherche & Développement

- Trédi Saint-Vulbas (01)



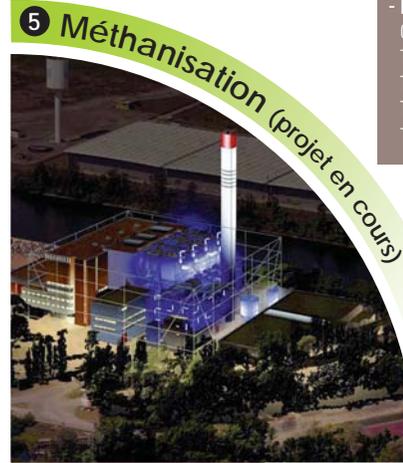
- Speichim Processing
Saint-Vulbas (01)
Mourenx (64)
Beaufort (39)
- Valls Quimica (Espagne)





3 Recyclage

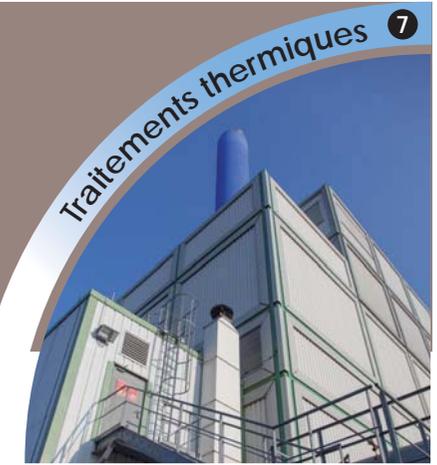
- Emballages ménagers et assimilés
DRIMM Montech/Escatallens (82)
Opale Environnement Calais (62)
Séché Eco-Industries Changé (53)
Alcéa Nantes (44)
- Mâchefers
Alcéa Nantes (44)
Béarn Environnement Pau (64)
Sénerval Strasbourg (67)
- Métaux et matières premières industrielles
Trédi Saint-Vulbas (01)
Trédi Salaise (38)
Trédi Hombourg (68)
- Combustible solide de récupération (CSR)
Opale Environnement Calais (62)
Séché Eco-Industries Changé (53)



5 Méthanisation (projet en cours)

- Sénerval Strasbourg (67)

- Déchets non dangereux
Alcéa Nantes (44)
Béarn Environnement Pau (64)
Oléron (17)
Sénerval Strasbourg (67)
Sogad Agen (47)
- Déchets dangereux
Gerep Mitry-Mory (77)
Triadis Services Rouen (76)
Trédi Saint-Vulbas (01)
Trédi Strasbourg (67)
Trédi Salaise-sur-Sanne (38)



7 Traitements thermiques



4 Compostage

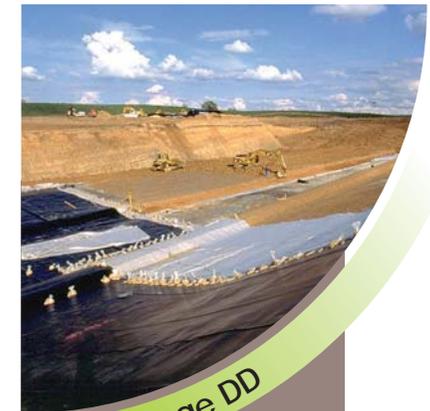
- Béarn Environnement Pau (64)
- Tree La Dominelais (35)
- Scherwiller (68)



6 Stockage DnD

- DRIMM Montech/Escatallens (82)
- Opale Environnement Calais (62)
- Séché Eco-Industries Changé (53)
- SVO Eco-industries Le Vigeant (87)
- Tree La Dominelais (35)

DnD : déchets non dangereux
DD : déchets dangereux



8 Stockage DD

- Séché Eco-Industries Changé (53)
- Hungaropec Hongrie



Inventer ensemble des services sur-mesure



Construire des partenariats personnalisés au plus proche des clients

Au titre de l'externalisation des services environnementaux de ses clients - principalement de grands groupes industriels internationaux - Séché Environnement développe depuis plusieurs années une prise en charge de leur problématique « déchets » dans le cadre d'offres globales, c'est-à-dire de contrats pluriannuels de services, sur-mesure, pour la gestion des déchets. Il en va de même pour les délégations de service public de la part des collectivités territoriales. Les clients peuvent ainsi concentrer leurs moyens sur leur propre cœur de métier.

La délégation de la gestion des déchets à Séché Environnement s'inscrit dans une logique réciproque et continue de progrès. Le partenariat intègre naturellement l'anticipation des besoins du client dans sa propre évolution industrielle ou les attentes des citoyens, avec pour objectif commun une recherche d'efficience et de productivité.

La mise à disposition de ses compétences par Séché Environnement, outre le fait de simplifier au client ses procédures propres, lui assure la sécurité procurée par une chaîne intégrée, fiabilisée, contrôlée, ainsi que la maîtrise des risques (certifications ISO 9001 et 14001, MASE, OHSAS 18001) et la performance environnementale (réduction à la source des déchets, valorisation, bilan CO₂).

Fort de son organisation, Séché Environnement met les synergies de ses métiers et de ses installations propres au service de ses clients pour réaliser, en leur lieu et place, tous les gestes techniques et actes administratifs relatifs à tous leurs déchets, pour un site unique ou pour plusieurs à travers un contrat cadre.





Services sur mesure

Engagé en faveur d'un développement local et durable, Séché Environnement propose une prise en charge des déchets ménagers et des déchets industriels répondant aux attentes des producteurs.

Le maillage territorial et la complémentarité des sites permettent d'apporter des solutions de proximité, pour tous les types de déchets, même les plus spécifiques.

A l'écoute des clients, Séché Environnement adapte sa solution en fonction de leur besoin, et peut assurer une prise en charge depuis la collecte, le conditionnement, jusqu'aux traitements sur site (effluents industriels, terres polluées) ou transferts vers les exutoires dédiés, et ce quelle que soit la quantité de déchets.

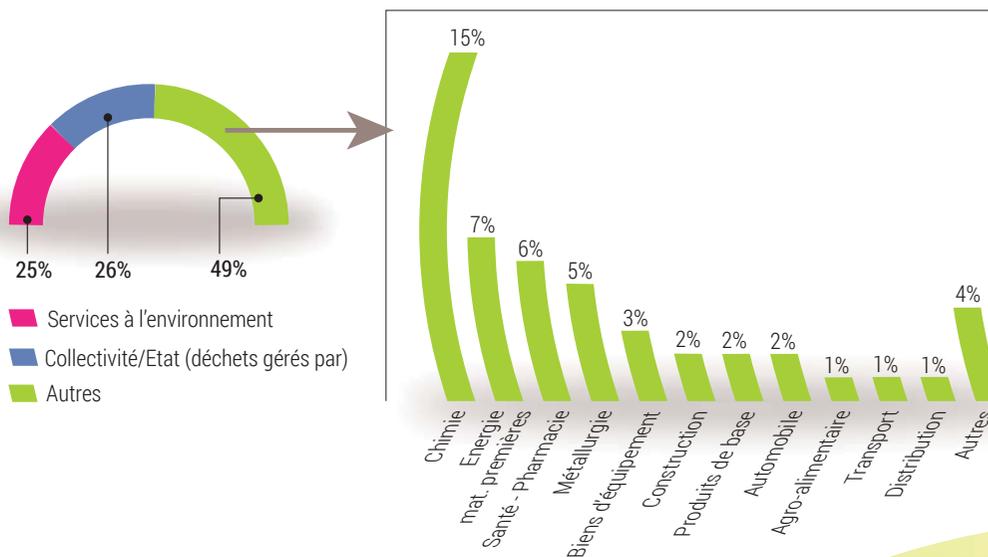
Conformément au principe de hiérarchie dans la gestion des déchets, la valorisation matière est privilégiée. A défaut, tous les sites ont développé des savoir-faire en faveur de la production d'énergies renouvelables.

Les solutions d'écologie industrielle sont privilégiées, en fonction des possibilités locales.

Des solutions spécifiques ont été développées pour garantir une parfaite maîtrise dans la prise en charge de tous les déchets, même les plus complexes :

- Une cellule d'expertise technique, composée de chimistes spécialement formés, intervient pour la prise en charge de déchets à risque chimique, biologique ou encore pyrotechnique.
- Le service dépollution intervient dans le cadre de chantiers de réhabilitation ou de déconstruction, quel que soit le type de pollution.

Ventilation du chiffre d'affaires 2012 par catégories de producteurs de déchets (classement SESSI du Ministère de l'Industrie)



Produire des ressources pour le 21^{ème} siècle



Valorisation matière, un enjeu pour demain

L'Europe possédant peu de ressources en matières premières, elle a un besoin stratégique du recyclage pour approvisionner ses industries. Si le terme de recyclage est rentré dans tous les vocabulaires, sa réalité doit faire face aux enjeux réglementaires, techniques et économiques.

Séché Environnement est mobilisé autour de l'innovation technologique, véritable moteur de son développement, pour permettre une diffusion toujours plus massive des produits issus de ses centres de traitement, toutes filières confondues.



Site d'Etampes



Issue directement de l'économie circulaire

● Collectes sélectives des ménages

Les centres de tri de Séché Environnement sont équipés des dernières technologies disponibles associant préparation mécanique des déchets, tri balistique et tri optique afin de séparer automatiquement les différents composants en vue de leur recyclage. Dans une perspective d'avenir, leur conception modulaire permet de trier des matériaux non encore valorisés, tels les barquettes alimentaires, les pots de yaourt ou encore les films plastiques.

● Origine industrielle

- Déchets non dangereux de l'industrie
- Huiles noires
- Cuves et fûts souillés des industriels. Une plateforme a démarré fin 2012 à Etampes pour leur réemploi après nettoyage. Pour les cuves trop abîmées, les différents composants (palettes, plastiques, ferrailles) seront séparés et envoyés en filière de valorisation matière ou énergétique.



Triadis Béziers a rejoint le Groupe mi-2012 pour un service au plus près de la clientèle



Compacteur à cartons



Issue de traitements complexes de déchets

● Solvants

Le solvant régénéré réintégrera un process industriel après distillation selon les molécules à pressions allant de l'atmosphérique au vide poussé (0,01 mbar).

● Métaux

- Transformateurs : valorisation du cuivre
- Traitements physico-chimiques : Zinc, Nickel, Molybdène extraits de boues industrielles
- Déferrailage des mâchefers de l'incinération : les métaux sont extraits des mâchefers par des électro-aimants et des courants de Foucault.

● Mâchefers

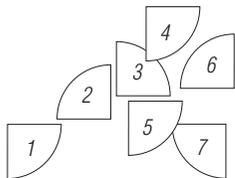
TREE Ecopole : Depuis septembre 2012, Séché Environnement a repris l'exploitation de TREE avec des activités de tri, transit et stockage de déchets non-dangereux, mais également de maturation de mâchefers destinés à une valorisation en sous-bassement routier, et une station de compostage de déchets verts.

● Compost

Le Groupe procède depuis 2012 au tri mécanique puis à un traitement biologique (fermentation) d'ordures ménagères à Scherwiller. Le compost obtenu est utilisé en agriculture locale ou en jardinage.

● Combustibles solides de récupération (CSR)

Les déchets industriels non dangereux font l'objet d'un pré-traitement mécanique dans une installation dédiée dans le but d'en extraire la fraction à fort pouvoir calorifique non recyclable. Cette fraction est utilisée comme déchet combustible (appelé combustible solide de récupération).



- 1 - Solvants
- 2 - Bobinages de cuivre
- 3 - Boues métallifères
- 4 - Site de TREE

- 5 - Chaîne d'extraction des métaux
- 6 - Site de Scherwiller
- 7 - Combustibles solides de récupération





Valorisation énergétique, place aux ressources alternatives

La cogénération combine production d'électricité et de vapeur sur une même installation de traitement de déchets pour un rendement maximal.

Deux grandes technologies pour une cogénération optimale

Sur les sites en zone rurale

Le stockage des déchets ménagers et assimilés concerne les déchets ultimes, c'est-à-dire la fraction qui ne peut être recyclée ou valorisée pour sa matière dans les conditions techniques et économiques du moment. Le biogaz (méthane principalement) issu de la fermentation de la fraction organique de ces déchets est capté tout au long de la vie du stockage et est valorisé comme énergie renouvelable.

La transformation du biogaz en énergie électrique s'effectue à l'aide

- de turbines (Changé, Montech)
- de groupes électrogènes (Calais, Le Vigeant)

et la chaleur est valorisée à l'aide d'une chaudière.

A Changé le dispositif se complète par une unité de valorisation énergétique de CSR (combustible solide de récupération) qui permet de lisser les variations de production d'énergies comme le biogaz pour fournir une énergie constante et garantie aux clients, ou pour lisser les aléas de production.

Dans les villes ou zones industrielles

Le pouvoir calorifique des déchets est suffisant pour mener à bien la combustion, sans recours à des appoints d'énergies fossiles (fioul ou gaz naturel). La réaction étant exothermique, la chaleur est récupérée dans une chaudière sous forme de vapeur d'eau sous pression.

Le principe repose sur l'oxydation directe des déchets dans un foyer, le but de l'opération étant la transformation intégrale des matières organiques contenues dans les déchets en vue de les rendre totalement inertes. Ne subsisteront pour stockage que des résidus ultimes à la quantité limitée et à la toxicité contrôlée (résidu d'épuration des fumées, poussières et mâchefers).

La conception technique des usines dépend des caractéristiques des déchets qui y sont incinérés. En particulier, le type et la taille de four (tournant ou à grille) pour une capacité souhaitée, sont fonction de la proportion solides/liquides et de leur pouvoir calorifique.

Les installations dédiées aux déchets dangereux participent à l'effort d'écologie industrielle en approvisionnant des industriels voisins en calories pour leurs propres process.



Site de Salaise-sur-Sanne



Site de Montech



Site de Changé





Des développements en 2012

● Alcéa - Nantes

Séché Environnement exploite depuis fin 2012 l'un des centres de valorisation et de traitement de déchets de Nantes qui regroupe des activités de tri, transfert et incinération avec valorisation énergétique.

Deux phases successives permettent d'allier recyclage et valorisation énergétique sur un même site :

Atelier Tri'sacs

- Séparation automatique des différents flux au moyen de tris optiques (tris automatiques).
- Orientation des flux vers la filière de traitement dédiée : les sacs jaunes vers le centre de tri des emballages et les sacs bleus vers l'unité de traitement thermique.

Traitement thermique par incinération de déchets ménagers

- Technique de traitement thermique des déchets par combustion en présence d'air. Elle vise à l'oxydation complète de la fraction organique du déchet à très haute température, et s'effectue dans des fours spéciaux, adaptés aux caractéristiques des déchets.
- Des travaux complémentaires vont optimiser l'utilisation de la chaleur produite, dans un réseau de chaleur urbain et dans une production d'électricité.



● Sénerval - Strasbourg

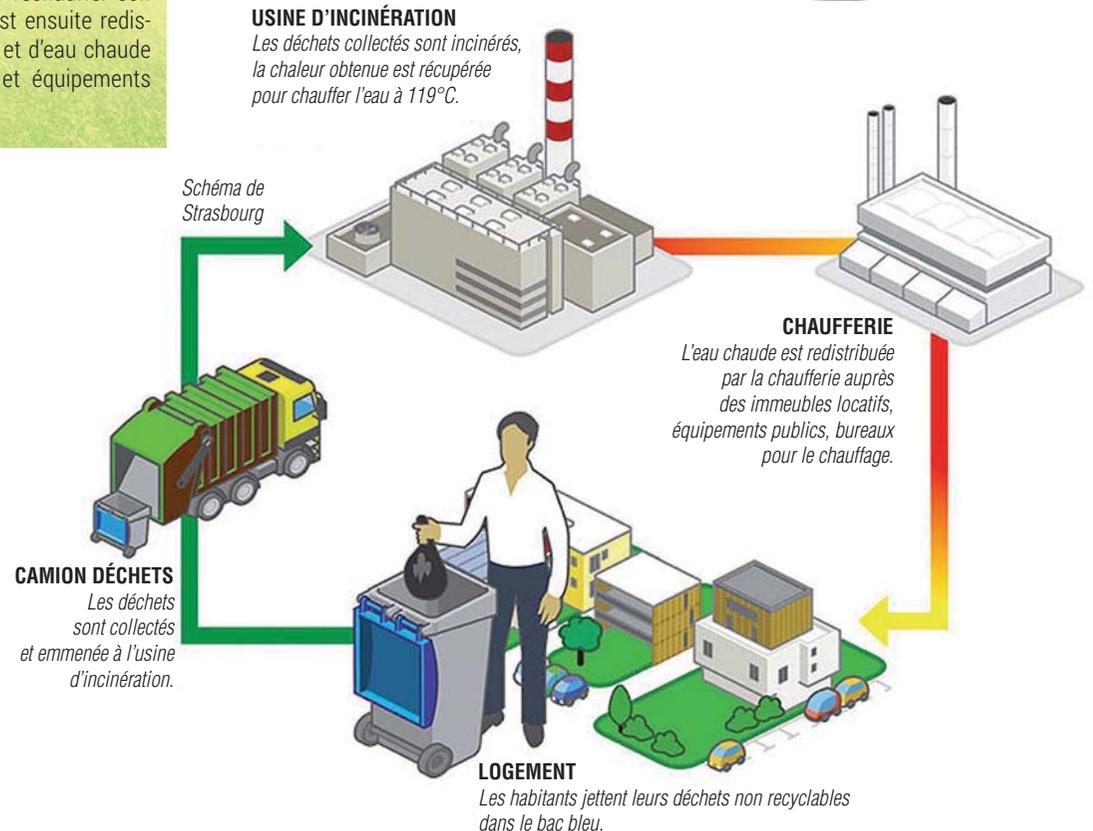
Le réseau de chaleur est un circuit fermé d'eau chaude qui est chauffée grâce à l'énergie dégagée lors de la combustion des déchets par l'incinérateur. Ce circuit dessert les chaufferies. L'eau qui circule dans le réseau arrive à 119°C et repart à 79°C vers l'incinérateur.

La chaufferie récupère la chaleur de l'eau grâce à des échangeurs thermiques pour réchauffer son propre réseau d'eau. Cette eau est ensuite redistribuée sous forme de chauffage et d'eau chaude auprès des immeubles locatifs et équipements publics raccordés.

50% des 7,5 km de réseau de chaleur pour chauffage urbain réalisés à fin 2012



Site du Vigeant



Mobiliser des techniques sûres et performantes



Savoir maîtriser la dangerosité

Cellule d'expertise technique et d'intervention (CETI)

Des Interventions sur mesure pour des interventions en milieu hostile ou pour le démantèlement d'installations, d'appareillages et d'équipements en fin de vie contenant des produits à risques, sont proposées pour les appareillages souillés par des produits chimiques dangereux (réactifs, toxiques...), solides, liquides ou gazeux.

La prise en charge est opérée par des équipes spécifiquement formées qui s'appuient sur une logistique spécialisée dans l'élimination de déchets technologiques, et qui exercent dans un atelier dédié et agréé pour les opérations de décontamination d'appareillages comme ceux issus de la déconstruction d'unités d'épitaxies dans l'industrie électronique, ou encore du démontage de salles blanches de laboratoire et décontamination (CERN, CEA, CNRS, Universités,...).

Fusées de détresse

Obligatoires à bord des embarcations, les fusées de détresse des plaisanciers ont une durée de vie de 3 ans. Au-delà, elles sont inutilisables voire dangereuses.

Ces fusées sont classifiées comme des explosifs, et ne sont plus collectées par les services de l'Etat. La plupart des capitaineries et des déchetteries ne peuvent pas les réceptionner pour des raisons de sécurité et de conformité relatives à la manutention et au stockage de ces déchets.

Face à ce problème, et pour aider les plaisanciers à s'inscrire dans une démarche sécuritaire et respectueuse de l'environnement, Séché Environnement a développé un service dédié.

Le Groupe propose une prise en charge globale, avec mise à disposition d'un caisson de stockage qui a fait l'objet d'un brevet en 2012. Deux opérations de collecte à destination des plaisanciers ont été menées avec des gestionnaires de ports.

Après reconditionnement et établissement de l'ensemble des documents permettant de garantir leur traçabilité, les fusées ont été transférées vers une filière de traitement spécifique.



Site de St-Jacques-de-la-Lande

+ de 7000 fusées collectées provenant de 19 ports bretons





Traitement des gaz industriels

Ces déchets nécessitent une prise en charge sécurisée dans des unités de traitement spécifiques pour leur élimination. Ils ont généralement un pouvoir de réchauffement global au titre des gaz à effet de serre particulièrement élevé ; le traitement appliqué permet d'en réduire très fortement leur nocivité à ce titre également. C'est le cas par exemple de l'hexafluorure de soufre (SF₆), CFC et halons.

Le Groupe met à disposition de ses clients une offre globale de collecte et de traitement thermique en filière directe d'incinération des gaz industriels. Cette technique apporte toutes les garanties, quels que soient les contenants et leurs états. Séché Environnement est seul à proposer la technique du caisson hyperbare qui assure une extraction sécurisée des gaz de leur emballage, et une parfaite détoxification et élimination de ceux-ci.

SECOIA

SECOIA ou Site d'Élimination des Chargements d'Objets Anciens Identifiés est le nom du programme français de destruction des munitions chimiques anciennes.

Le ministère de la Défense a initié ce programme dans le cadre des engagements pris par la France au titre de la Convention d'Interdiction des Armes Chimiques, qui prévoit une destruction des armes dans des conditions optimales tant sur le plan environnemental qu'en termes de sécurité.



La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à EADS-Astrium, qui s'est associé à deux partenaires techniques majeurs, dont Tredi, pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'une usine de destruction dédiée. L'implantation de l'usine est prévue sur le camp militaire de Mailly dans l'Aube.

Le site disposera des technologies les plus adaptées. La manutention des munitions sera entièrement télé-opérée. L'usine sera sécurisée « pyro-chimiquement » sur l'ensemble des étapes, du déchargement jusqu'à la destruction des munitions.

Ces munitions chimiques sont principalement des obus non explosés issus de la Première Guerre mondiale, qui font peu à peu surface, et qui contiennent des produits toxiques. La solution technique retenue pour la destruction des munitions est basée sur leur détonation dans une enceinte blindée et étanche, procédé éprouvé développé par la société Kobe Steel, autre partenaire technique majeur. Le site permettra la destruction de 42 tonnes de munitions par an, afin de résorber progressivement les munitions actuellement en attente de traitement stockées sur le site de Suippes (Marne).





Valoriser depuis des déchets dangereux

Purification d'intermédiaires chimiques de synthèse

Séché Environnement purifie par distillation des intermédiaires chimiques de synthèse nécessaires dans certaines industries et travaille en back-up de production pour eux. Il est l'un des rares acteurs internationaux à maîtriser la technique de rectification sous un vide poussé.

Il régénère également des solvants de nettoyage. Sa compétitivité repose sur la polyvalence unique de son outil de production (colonnes de distillation de diamètres et à nombre de plateaux variés).

Décontamination et réhabilitation de transformateurs

Les PCB (polychlorobiphényles), plus connus sous les noms commerciaux de Pyralène ou Askarel, ont été largement utilisés comme diélectriques dans les transformateurs et les condensateurs pour leur stabilité chimique et leur ininflammabilité.

L'impact sur la santé et l'environnement, de ces produits qui ne se dégradent pas, a progressivement imposé l'arrêt de leur production dans les années 1980. Une directive européenne a organisé dans un premier temps l'élimination des transformateurs contenant une concentration de PCB supérieure à 500 ppm. Depuis début 2011 ce sont ceux de moins de 500 ppm qui représentent la majorité des transformateurs contaminés qui constituent la deuxième phase d'élimination, en parallèle au marché hors Europe qui comporte lui encore de fortes concentrations.

Sur ce marché, le Groupe valorise de deux manières :

- Remise en état après diagnostic de transformateurs à faibles teneurs en PCB, en vue de leur remise en service
- Vente sur le marché des matières premières secondaires du cuivre des bobinages, des tôles magnétiques et de l'acier des cuves des transformateurs électriques décontaminés.

Traitements physico-chimiques

Le traitement physico-chimique est réservé aux déchets industriels dangereux liquides souvent de nature minérale, contaminés par des huiles et des produits toxiques (métaux lourds, cyanures, arsenic ou chrome) ou dont la nocivité réside dans des pH extrêmes (acides ou basiques) ou dans la présence d'hydrocarbures.

Un ensemble de réactions chimiques vise à transformer les substances polluantes solubles en solutions, en précipités. Ces derniers pourront, selon les cas, être valorisés ou acceptés en centre de stockage de déchets ultimes.

Des boues issues du traitement de déchets riches en zinc ou en nickel, après concentration, font l'objet d'une valorisation sous forme de matte dans l'industrie pyrométallurgique.



Site de Saint-Vulbas





Autres spécialités

Déshydratation, Dépollution et réhabilitation de sites et sols pollués

En matière de réhabilitation de sites pollués, Séché Environnement propose à ses clients la prise en charge de toutes les étapes d'un chantier. L'analyse rigoureuse de la situation, réalisée en concertation avec le propriétaire du site, permet de définir des stratégies de réhabilitation et de valider les choix techniques.

Doté d'unités mobiles de déconstruction, de traitement ou de décontamination, Séché Eco-services réalise le démantèlement d'installations industrielles (curage, désamiantage et démolition), les travaux de terrassement et de réhabilitation liés (gestion de déchets, traitement in situ, traitement sur site, ...).

Réhabilitation en bord de mangrove guadeloupéenne

Dans le cadre d'un programme, inscrit au Plan Départemental, visant à doter la Région Guadeloupe de son autonomie et de sa suffisance en termes de traitement des déchets, le SICTOM de la Guadeloupe a lancé une opération d'envergure sur le site historique de traitement des déchets de la Gabarre avec une réhabilitation progressive de la décharge.

Ces travaux confiés à Séché Eco-services vont permettre progressivement de sécuriser le site, de le modeler, de l'étancher sur sa partie supérieure avant de le revégétaliser pour une meilleure intégration dans le paysage. La création de digues périphériques en ceinture du site permettra d'empêcher les écoulements de lixiviats d'atteindre le milieu naturel extérieur et de restaurer la mangrove ainsi que la Rivière salée voisine, très atteinte. A terme, la biodiversité spécifique à ce milieu naturel, très dégradée actuellement, pourra se revivifier et reprendre toute sa place.

Déshydratation et gestion d'installations

Provenant d'une lagune ou directement d'une station de traitement, les boues sont dans un premier temps pompées ou draguées, conditionnées et homogénéisées avec des adjuvants adaptés, puis déshydratées par centrifugation ou par filtration.

Séché Environnement conçoit, construit et exploite des installations fixes de traitement des boues pour une prise en charge optimisée, autonome et durable des boues. Des unités mobiles peuvent être mobilisées sur les chantiers temporaires.

Les boues, une fois déshydratées, sont conditionnées puis transférées vers leur lieu d'élimination ou de valorisation matière ou énergétique lorsque cela est possible. L'eau récupérée dans le process, est traitée avant restitution au milieu naturel.



Chantier de La Gabarre

Déchets d'activités de soins à risques infectieux

Séché Environnement assure le traitement de déchets d'activités de soins à risques infectieux à l'aide de deux technologies :

- l'hygiénisation avant stockage ou incinération dans un incinérateur pour ordures ménagères ;
- l'incinération à très haute température dans des incinérateurs pour déchets dangereux équipés et autorisés à cet effet.

Stockage de déchets dangereux ultimes

Les déchets font l'objet d'une traçabilité rigoureuse avec repérage topographique, et sont stabilisés si nécessaire avant leur stockage.



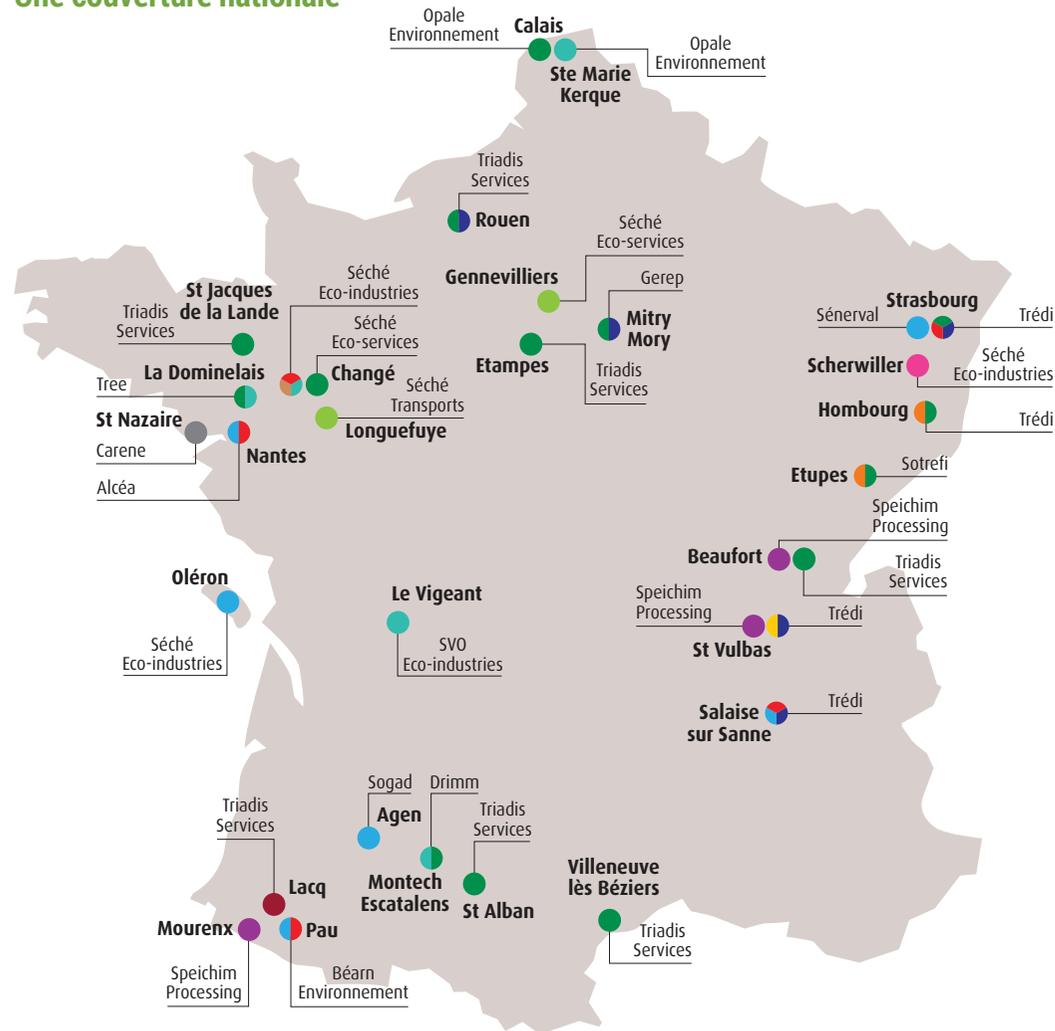
Offre globale à Thann





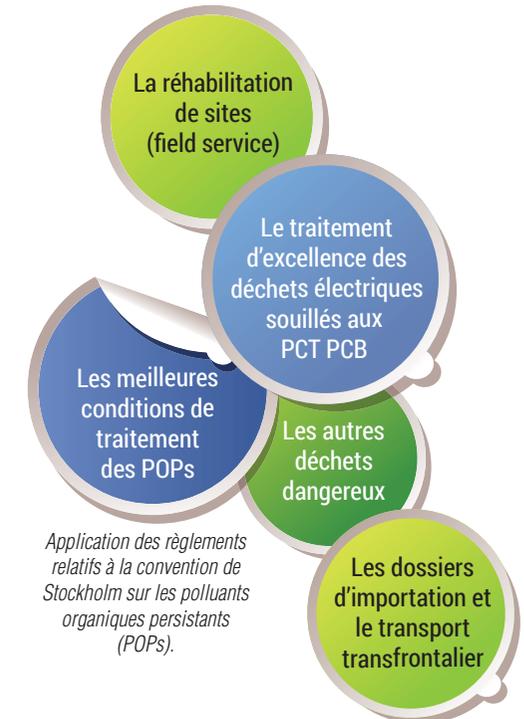
Savoir intervenir en tous lieux

Une couverture nationale



- Plateforme de tri et regroupement
- Installation de Stockage de Déchets Dangereux
- Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
- Régénération de solvants
- Oxydation thermique de déchets dangereux
- Oxydation thermique de déchets non dangereux
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux
- Traitements physico-chimiques
- Traitements des PCB
- Quai de transfert
- Plateforme de traitement des terres polluées
- Plateforme logistique
- Tri mécano biologique

Interventions hors des frontières nationales



Application des règlements relatifs à la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POPs).

Importations transfrontalières en accord avec la convention de Bâle, les règles ADR/IMDG et le cadre législatif de l'Union Européenne, avec gestion du transport de déchets depuis leur lieu de production ou de stockage.





Logistique performante

Tri et regroupement

Les plateformes de regroupement des déchets dangereux en gisement diffus ou en faible quantité, issus de l'industrie, des ménages ou de l'artisanat constituent une solution de proximité : collecte, regroupement, transit, tri, conditionnement ou pré-traitement des déchets avant leur prise en charge par les filières adaptées y sont réalisés en toute sécurité par des chimistes qualifiés.

Eco-logistique

Soucieux d'offrir à ses clients un service complet, Séché Environnement fait intervenir sa filiale dédiée au transport des déchets qui applique l'accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR). C'est la garantie que les opérations seront réalisées avec un haut niveau de sécurité.

Séché Transports a obtenu dès décembre 2010 l'agrément « objectif CO₂ les transporteurs s'engagent », reconnaissance des efforts menés dans le cadre d'une démarche volontaire de réduction des émissions de CO₂.

Séché Transports bénéficie de l'agrément OHSAS 18001, et est équipée de matériel adapté à chaque type de résidus, conditionnés ou en vrac, liquides ou solides. Outre la gestion maîtrisée, optimisée et multimodale des flux (usage du fer pour relier certains sites entre eux par exemple), sa rapidité d'intervention lui permet d'agir au plus vite et de la manière la mieux adaptée sur les lieux d'une pollution accidentelle.

Transport multimodal

● Fluvial

Conscient de l'impact du transport routier surtout dans des zones à forte densité de populations, Séché Environnement a en outre initié depuis quelques mois une solution alternative par voie fluviale pour des déchets inertes de la région parisienne destinés à être valorisés en reconstitution paysagère en zone Seine aval. Sur le port de Gennevilliers, le Groupe a ouvert une plateforme de 4.000 m² destinée à leur transit par voie fluviale, avec un objectif en rythme de croisière de 100.000 tonnes par an, soit l'équivalent de 5.000 rotations de camions évitées.



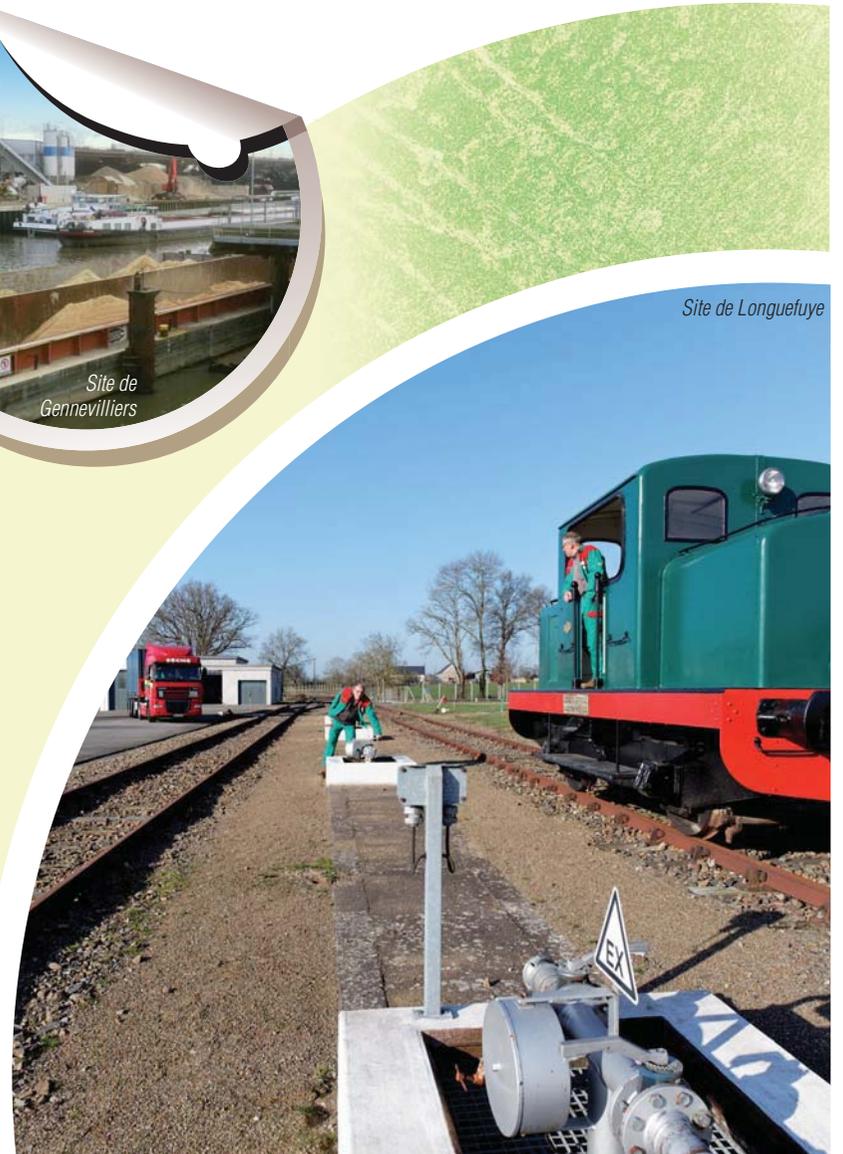
Site de Longuefuye

● Ferroviaire

Séché Environnement participe à un projet de plate-forme multimodale en Mayenne qui entrera en service début 2013. A ce titre il va remettre en service une voie ferrée sur le Parc d'activités de Longuefuye (53) afin d'acheminer par train une partie des déchets traités sur le site de Changé.

● Double multimodalité à Salaise-sur-Sanne

En 2012, ce site a reçu une part des tonnages à traiter par barges en provenance de clients et réexpédié ses mâchefers vers Changé par voie ferrée.



Mettre les femmes et les hommes au cœur de l'entreprise



Equipes et métiers

L'amélioration continue de la qualité de service aux clients du Groupe repose avant tout sur les compétences et le professionnalisme des collaborateurs de Séché Environnement et sur leur implication dans les missions et les tâches qui leur sont confiées.

Evolution reflet de nouvelles intégrations

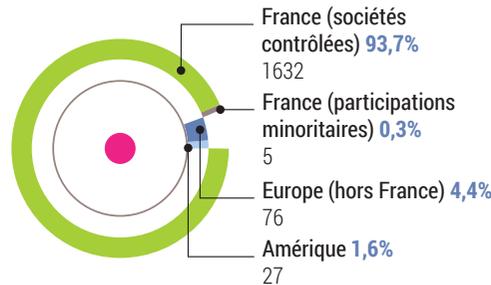
A fin 2012, le Groupe emploie 1 740 salariés, dont 94 % exercent leur activité en France où se réalisent 94 % du chiffre d'affaires. Les données sociales détaillées correspondent à ce périmètre d'entreprises contrôlées majoritairement en France. Un élargissement de périmètre est intervenu en cours d'exercice 2012, avec l'intégration du personnel essentiellement masculin :

- de l'unité de valorisation énergétique de Nantes (Alcéa) ;
- de l'installation de stockage de déchets non dangereux de La Dominelais (Tree) ;
- de l'unité de compostage de Scherwiller ;
- de la plateforme de regroupement de déchets dangereux à Béziers (Triadis Services).

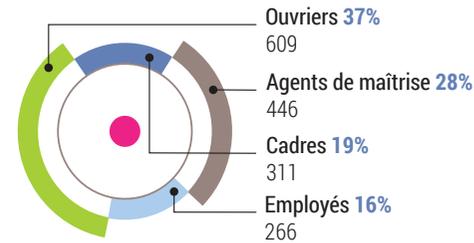
Rythmes de travail



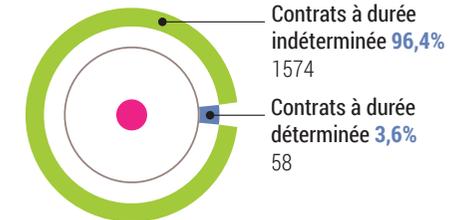
Effectif mondial de 1740 salariés au 31 décembre 2012



Les catégories socio-professionnelles des 1632 salariés en France en 2012



Les types de contrats des 1632 salariés en France en 2012



Croissance de 4,1 % de l'effectif mondial, de 4,6 % en France

Temps partiel

Nombre de contrats au 31 déc. 2012

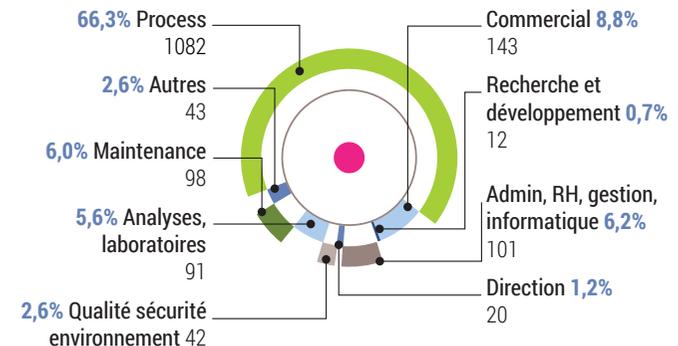
	Hommes	Femmes	Total
A la demande du salarié	6	49	55
Imposé par l'entreprise	-	1	1

Travail posté

32,1% des salariés occupent un travail posté au 31 déc. 2012

	Fixes	Alternées	Total
2 équipes	67	18	185
3 équipes	5	122	127
> 3 équipes	-	212	212
TOTAL	72	452	524

Les fonctions en France en 2012



Politique sociale et gestion des compétences

Axes principaux de la politique sociale :

- L'emploi stable et la fidélisation des salariés ;
- Le respect des diversités ;
- La sécurité des conditions de travail ;
- La formation permanente ;
- La gestion du temps.

La structure des effectifs privilégie l'emploi stable, le recours à des contrats à durée déterminée (CDD) et à l'intérim s'élevant seulement respectivement à 3,6 % et 11,0 % de l'effectif de l'année.

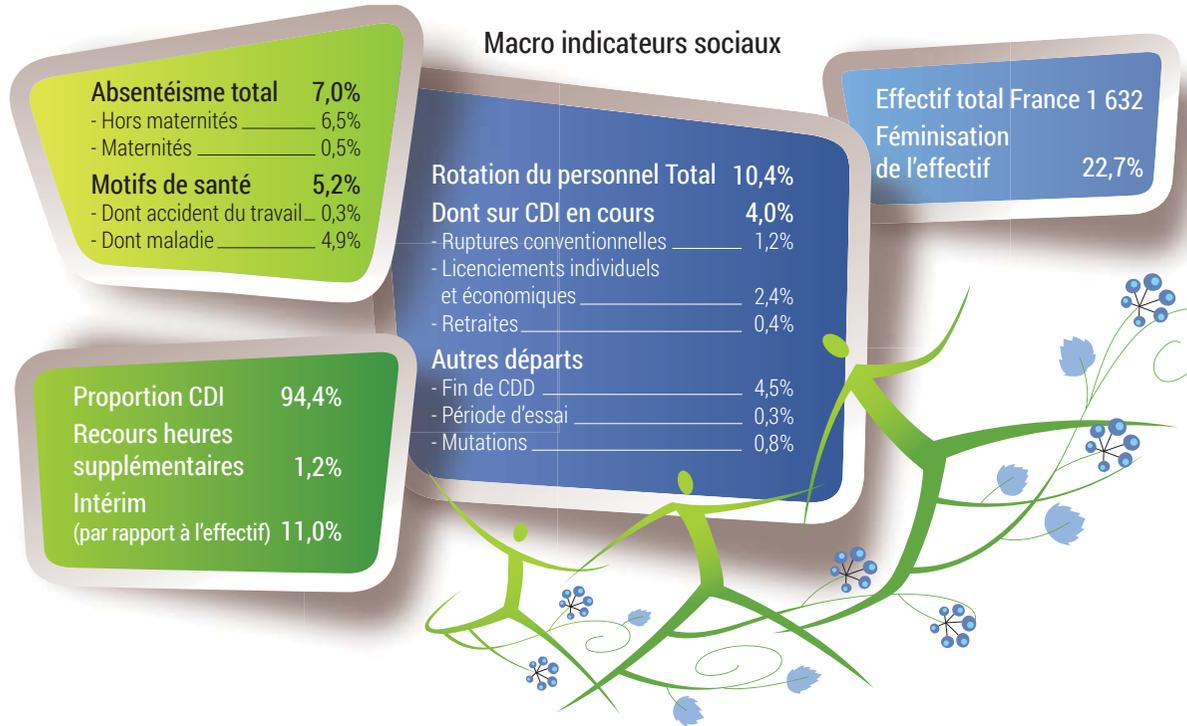
Le recours à des interventions de salariés pour des durées déterminées, s'inscrit dans le cadre de remplacements de salariés momentanément absents (20 % des CDD et de l'intérim), ou pour répondre à des besoins spécifiques mais temporaires de l'activité (80 % des CDD et de l'intérim).

Montant total de la sous-traitance : 18,3 % du chiffre d'affaires.

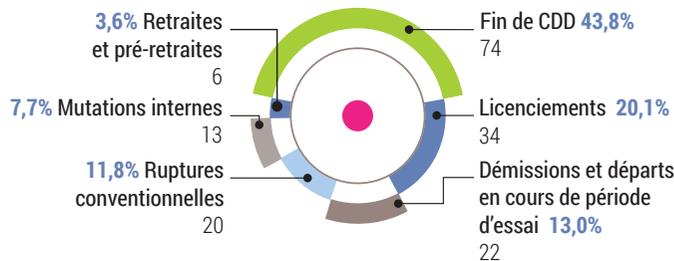
Priorité à la stabilité de l'emploi

L'engagement de Sêché Environnement dans une politique de responsabilité sociale, environnementale et sociétale constitue pour lui un moyen d'attirer des salariés, de les motiver et de les fidéliser grâce à un partage de valeurs communes. Compte tenu de l'évolution économique et de celle des métiers, l'autonomie et la responsabilisation des salariés jouent un rôle croissant à tous les niveaux hiérarchiques. La formation des salariés permet l'adaptabilité nécessaire des collaborateurs, et justifie pleinement leur fidélisation.

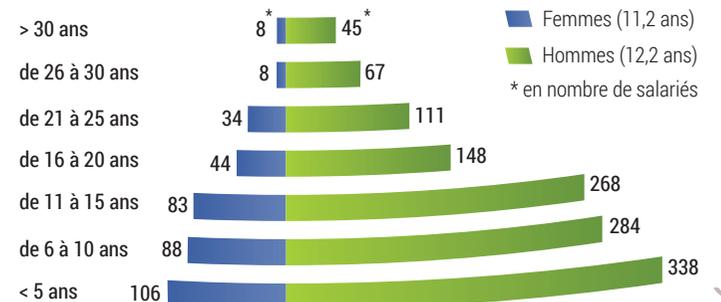
Macro indicateurs sociaux



Motifs des 169 départs en France en 2012



Pyramide de l'ancienneté en 2012 - France (12 ans en moyenne)





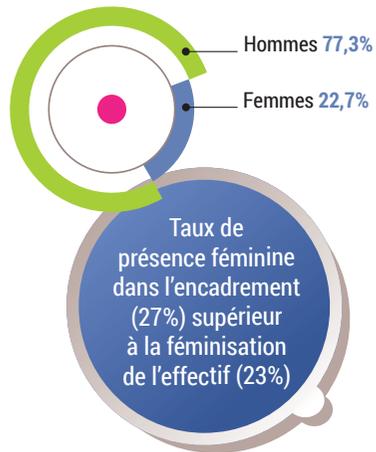
Grands équilibres

Égalité des chances hommes/femmes

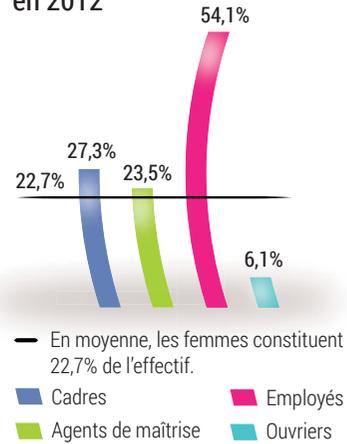
Phénomène classique dans les métiers industriels, les femmes du Groupe sont peu nombreuses à la production et dans les activités de maintenance (7,8 % de l'effectif posté). A l'inverse, elles sont surreprésentées dans les fonctions administratives ou travaux de laboratoires, et à parité pour le commercial et les fonctions de qualité, sécurité, environnement.

Le Groupe veille à l'égalité des rémunérations de base à fonctions équivalentes. Le temps partiel (principalement féminin) et les primes spécifiques liées au travail posté (essentiellement masculin) expliquent les écarts en termes de rémunération totale, prime d'exploitation incluse.

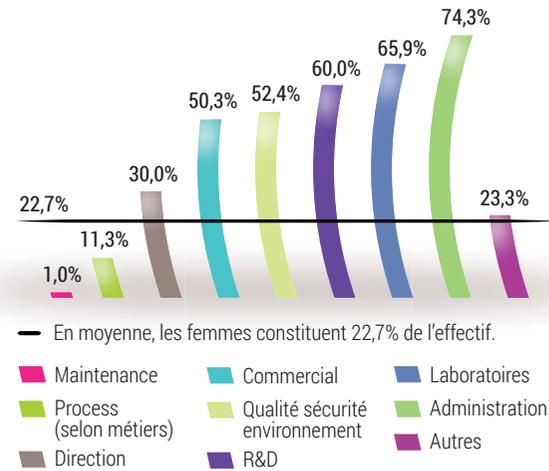
Le genre des 1632 salariés en France en 2012



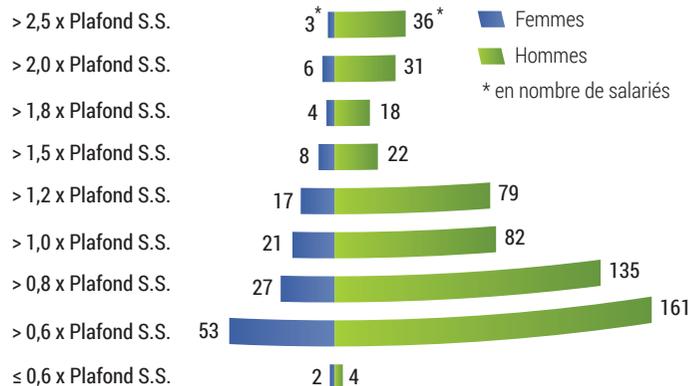
Égalité Hommes/Femmes % femmes par catégories en France en 2012



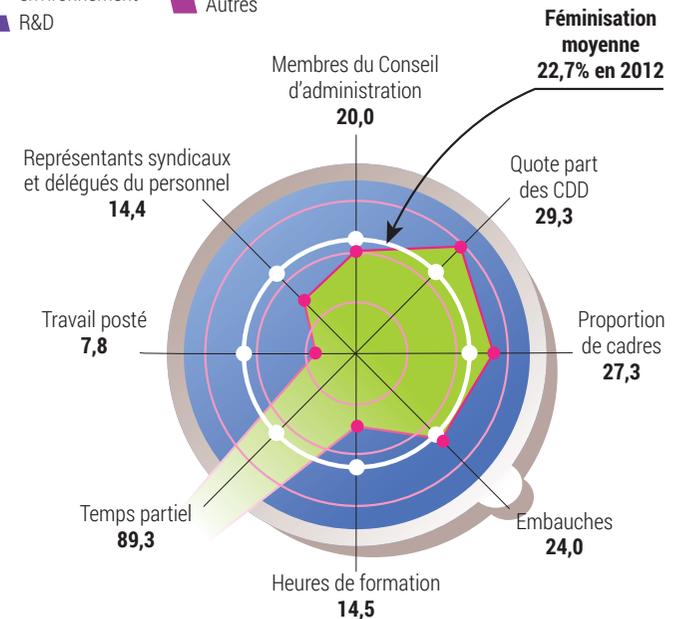
Égalité Hommes/Femmes % femmes par activité en France en 2012



Pyramide des rémunérations en 2012 - France



Calcul effectué sur l'effectif en CDI à temps plein, présent sans interruption toute l'année, soit 709 salariés. Plafond S.S. (sécurité sociale) en 2012 : 36 372 €





Équilibre générationnel

Avec pour objectif le maintien dans l'emploi des salariés âgés de 45 ans ou plus, le Groupe a mis en place dans l'ensemble de ses structures des « Plans d'action en faveur de l'emploi des personnes âgées » axés autour :

- De l'anticipation des évolutions de carrières professionnelles ;
- Du développement des compétences, des qualifications et de l'accès à la formation ;
- Des aménagements des fins de carrières et de la transition entre activité et retraite.

Attitude proactive face au handicap

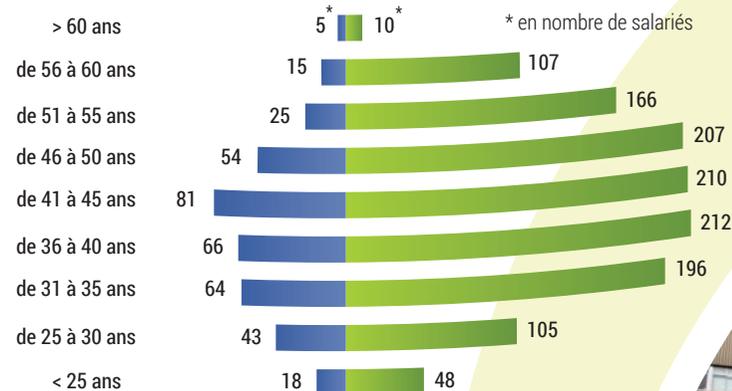
Un diagnostic conseil a conduit à la signature en janvier 2012 d'un conventionnement avec l'Agefiph par lequel Séch Environnement s'engage à mettre en œuvre un panel d'actions sur tous les sites du Groupe. L'objectif de ce conventionnement est de recruter à terme des travailleurs handicapés, de maintenir dans l'emploi des personnes de l'effectif propre en situation de handicap.



88% du personnel bénéficie d'un accord sur l'égalité professionnelle
12% (structures de moins de 50 salariés) ne font pas l'objet d'une formalisation du principe

Effectif en situation de handicap	2011	2012
Dans l'entreprise	38	44
Sous-traitance en secteur protégé	6	6

Pyramide des âges en 2012 - France (41,6 ans en moyenne)



Un programme concernant le handicap couvre l'intégralité du Groupe





Respect des droits des salariés

Droits de l'Homme

Le Groupe se considère concerné par le respect des droits de l'Homme sous ses diverses formes (liberté syndicale, interdiction du travail forcé, obligatoire et/ou des enfants, respect des populations autochtones). Toutefois il estime être très peu exposé à des risques dans ce domaine, l'activité du Groupe se déroulant quasi exclusivement en France où l'ensemble des salariés sont couverts par une convention collective, et où les réunions syndicales et de représentation du personnel se déroulent conformément aux réglementations sociales, et où l'application de la loi prohibe les comportements contraires à la dignité humaine. Le Groupe n'a pas recours à des approvisionnements venant de pays exposés à ces risques.

Engagements de non-discrimination

Le Groupe s'interdit de pratiquer quelque discrimination que ce soit (raciale, ethnique, religieuse, sexuelle ou autre), à l'égard de ses employés, au recrutement, à l'embauche, durant l'exécution ou à la fin de leur contrat de travail.

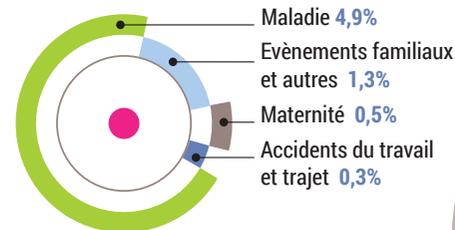
Mixité sociale et respect de la vie privée

Le Groupe procède généralement à des recrutements locaux. Séché Environnement s'engage au respect de la vie privée, et signale qu'il n'a fait l'objet d'aucune plainte à ce titre, ni de la part de ses salariés, ni d'aucun tiers.

Présentisme

Les efforts d'amélioration de la motivation des salariés et des conditions de vie au travail sont intimement liés à la prévention de l'absentéisme. Ce dernier ne dénote pas seulement de la survenance d'événements familiaux ou des difficultés de santé liés ou non aux risques professionnels, mais l'absentéisme traduit parfois également l'absence d'incitation à une plus grande responsabilité de chacun dans sa vie professionnelle. La réduction des risques et de la pénibilité, l'adaptation de certains postes de travail, même temporaire, doit aller de pair avec des comportements individuels et collectifs plus soucieux de l'équilibre de vie au travail.

Taux d'absentéisme total en 2012 de 7% des jours théoriques travaillés en France





Dialogue social

Séché Environnement est très attaché à la qualité du dialogue social : l'amélioration des performances individuelles et collectives nécessite une forte implication de l'ensemble du personnel, et son adhésion aux objectifs de l'entreprise.

Pour cela le Groupe fait appel à :

- L'intelligence et l'initiative des hommes et des femmes qui le composent ;
- Leur mobilisation individuelle quotidienne ;
- La réactivité de tous et leur cohésion dans l'action.

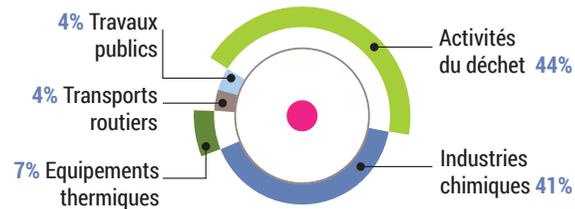
Il lui est nécessaire de communiquer en direction de ses salariés, en vue de leur faire partager ses valeurs. Ces échanges prennent des formes variées, institutionnelles avec les partenaires sociaux, ou individuelles par des actions de communication plus ciblées sur la connaissance du métier, de la vie de l'entreprise ou d'engagements en faveur du développement durable.

1,61 %
de la masse
salariale dévolus
aux œuvres sociales
des comités
d'entreprise

Recours contre l'entreprise en 2012 :

1 instance judiciaire et
3 mises en demeure
ou PV de l'inspection
du travail

Tout le personnel en France est régi par une convention collective



Représentation des salariés dans des instances de gouvernance

Nombre de délégués

Du personnel	27
Syndicaux	22

Nombre de membres de

Comité d'entreprise	21
Comité central d'entreprise	7
Délégations uniques	27

Nombre de réunions de

Comité d'entreprise	11
Comité central d'entreprise	7
Délégations uniques du personnel	84
Délégués du personnel	51





Développement du capital humain

Culture d'entreprise catalyseur de compétences

Seule une politique de formation ambitieuse est susceptible de permettre à l'entreprise d'atteindre ses objectifs en termes de Responsabilité sociétale. Pour cela elle doit permettre à chaque collaborateur d'acquérir d'une manière appropriée une attitude, une culture et des savoirs.

La formation continue est un levier majeur de l'accompagnement professionnel des salariés et doit permettre de :

- Contribuer au développement des pratiques professionnelles ;
- Transmettre aux salariés tous les savoirs nécessaires pour réaliser au mieux les activités qui leur sont confiées dans le cadre de leur métier ;
- Renforcer les expertises métier.

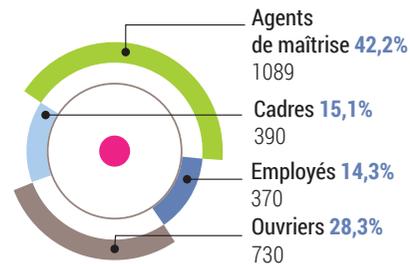
Le plan de formation, construit sur la base de ces orientations, prend en compte les besoins :

- Collectifs, au travers des évolutions des enjeux de l'entreprise qui nécessitent une adaptation continue des équipes et de leur poste de travail ;
- Individuels, au travers de l'identification de demandes spécifiques et d'actions dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.

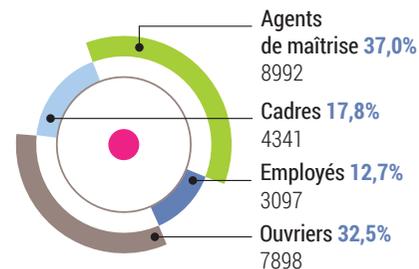
Il intègre les actions d'adaptation des salariés à leur poste de travail ainsi que les actions liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi et au développement des compétences.

2 % de la masse salariale consacrée à la formation

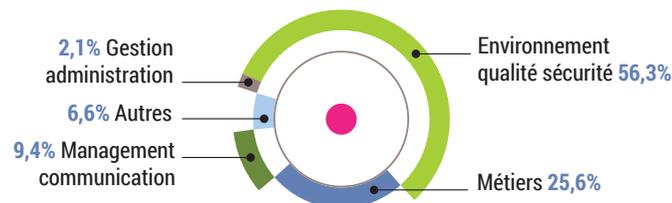
Plus de 2579 stages dispensés en 2012



Plus de 24 300 heures de stage effectuées en 2012



Des formations orientées vers la sécurité et l'accomplissement professionnel





Contribution à la formation des générations montantes

Séché Environnement développe des relations privilégiées dans un cadre d'échanges industrie/universités, en particulier en détachant ponctuellement certains cadres pour des missions d'enseignement et à travers une convention pluriannuelle de recherche avec l'Ecole des Mines de Nantes.

Droit Individuel à la Formation

Au 31/12/2012 En nombre d'heures	
Droits cumulés non utilisés	154 531
Droits ayant donné lieu à accord pour formation ultérieure	704

Accueil de
27 stagiaires de
plus d'un mois
en 2012
(dont 3 cadres)

Taxe d'apprentissage
versée en 2012 : 214 k€
97 % à l'échelon régional,
87 % au niveau
non-cadre

Cinq axes de formation

Destiné à évoluer sur plusieurs années et à accompagner les pratiques métiers en développant les compétences associées, telles que les bases de l'incinération, la conduite de lignes d'incinération ou le Développement durable /RSE. Ce module est créé et animé par des salariés du Groupe (transfert d'expérience).

Poursuivre le déploiement des parcours de formations métier via la démarche Mosaïque.

Maintenir et développer les compétences techniques spécifiques.

Pour permettre aux équipes d'intégrer les processus métiers dans leurs activités quotidiennes et dans un souci d'adaptation permanente des compétences.

Promouvoir la formation au retour d'un congé parental.

Afin de développer de manière équivalente l'employabilité et les compétences des hommes et des femmes dans l'entreprise, faire bénéficier tout salarié, à son retour de congé parental d'une durée d'un an minimum, d'une formation dans le cadre d'une remise à niveau ou d'une adaptation suite à une évolution de son poste de travail.
Deux autres thématiques d'importance :
- Poursuite des formations à l'écoconduite pour tous les chauffeurs de Séché Transports, avec ouverture à ceux des autres sites comme Opale Environnement ;
- Début des formations concernant la Gestion et la Maintenance Assistées par Ordinateur (GMAO) qui concernera à terme l'intégralité des sites du Groupe.

Asseoir l'efficacité du pilotage des activités : renforcement des pratiques managériales.

- Pour consolider les connaissances sur l'organisation de la production, l'animation d'équipes, les relations en interne et en externe, autour de pratiques et de règles partagées.
- Renforcer les pratiques managériales,
- Fluidifier la communication au quotidien.

Renforcer les comportements face aux risques inhérents aux activités.

- Sensibilisation des opérationnels au risque chimique,
- Réduction des comportements à risques pouvant donner lieu à des accidents du travail.

Prévention santé-sécurité : un haut niveau d'exigence



La santé, dont la dégradation éventuelle nécessite une surveillance à moyen terme, est dans le prolongement logique de la sécurité, nettement et intuitivement plus évidente car aux effets souvent plus immédiats.

Sécurité et santé au travail impliquent une mobilisation permanente de l'ensemble des collaborateurs de Séché Environnement par :

- une bonne appréhension du risque au sens le plus large ;
- des réflexions communes pour en parfaire la connaissance ;
- une vision partagée des enjeux sécurité et santé ; en vue d'actions de tous, au quotidien.

Gestion de la pénibilité

Une analyse de la pénibilité aux postes de travail a été démarrée en 2012. Sur les 87 % déjà étudiés, le résultat s'est avéré négatif pour 47% du personnel. Les 40 % restants ont fait l'objet de plans d'actions et de suivi comportant des objectifs en matière de :

- réduction des poly-expositions aux facteurs de pénibilité ;
- adaptation et aménagement des postes de travail ;
- amélioration des conditions de travail, notamment d'ordre organisationnel ;
- développement des compétences et des qualifications, et accès à la formation ;
- maintien dans l'emploi et prévention de la désinsertion professionnelle des salariés.

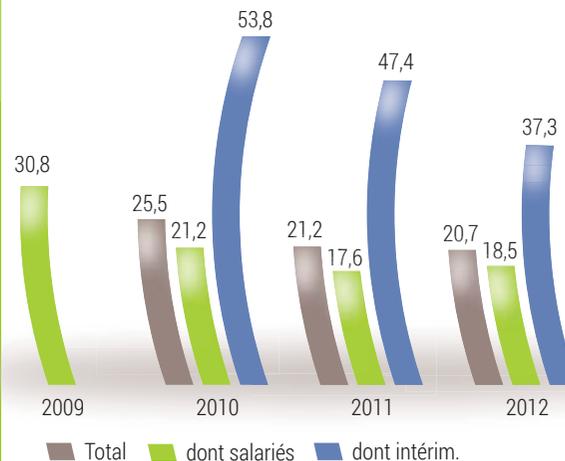
Accidentologie en nette amélioration

L'année 2012 aura été marquée par 44 accidents concernant les salariés et 12 les intérimaires (soit 140 jours d'arrêt de travail au total).

Toujours en baisse depuis plusieurs années, le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (TF1) pour les salariés du Groupe est passé à 18, tendant vers l'objectif de 15 que s'est donné le Groupe. Il est d'autant plus encourageant que 9 établissements sur 25 sont à TF1 de zéro.



Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt (TF1)



Taux de fréquence des accidents du travail sans arrêt (TF2)



Taux de fréquence TF : nombre d'accidents du travail multiplié par un million divisé par le nombre d'heures travaillées





Management de la sécurité

9 réunions de Comités d'Hygiène et Sécurité au travail (CHSCT) en 2012

Formations

Des formations spécifiques sont dispensées : Management et Optimisation des Comportements Sécurité (MOCS).

La démarche MOCS, initiée en 2010, a pour objectif de réduire les comportements à risques pouvant donner lieu à des accidents de travail. L'encadrement s'adresse aux opérateurs au cours d'interventions régulières de terrain et souligne avec chaque correspondant en situation réelle, l'adéquation ou l'inadéquation des dispositions de sécurité mises en œuvre. L'objectif est de mettre en place des mesures correctrices éventuelles et d'effectuer un transfert d'expérience.

C'est un travail de réapprentissage de comportements quotidiens et d'identification d'actes (ou de non-actions) potentiellement accidentogènes.

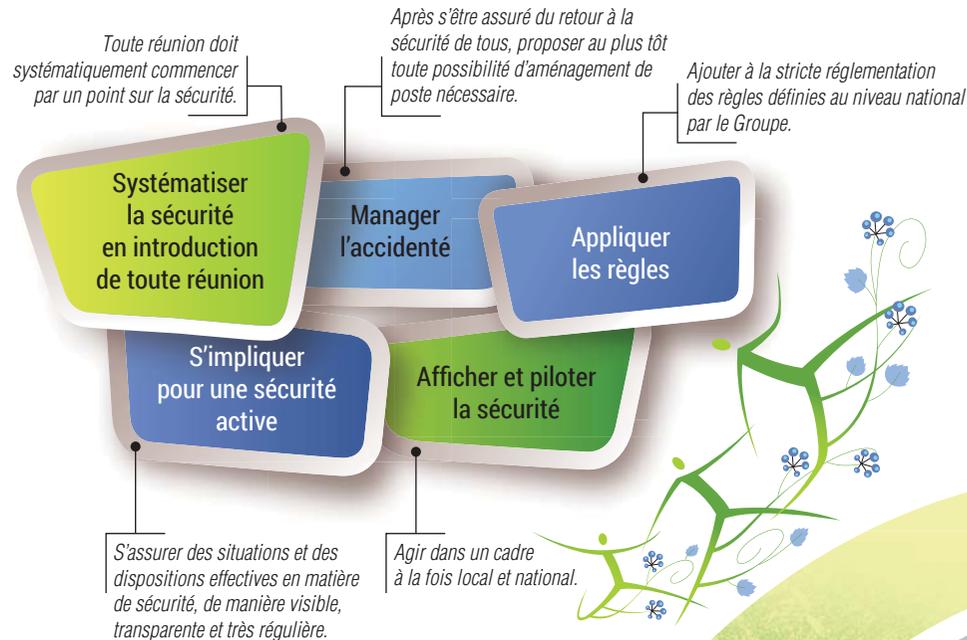
Certifications OHSAS 18001

Les activités du Groupe sont pour une large part certifiées OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail. Un raisonnement par rapport aux tonnages traités (donnée la plus pertinente) dans les sites concernés (fonction des métiers exercés) conduit aux taux de couverture suivants :

Stockage	100%
Traitement thermique	48%
Physico-chimique	néant
Régénération Purification	néant
Autres activités ¹	100%

¹ - Dépollution, Offre globale, plateformes et logistique

Cinq fondamentaux de la politique sécurité





Actions en association avec les parties prenantes externes

Des visites de site dans le cadre de journées spécifiques ou de portes ouvertes, des réunions avec les maires, pompiers et autres parties intéressées sont régulièrement organisées afin d'expliquer les métiers du Groupe, les risques associés et les moyens de maîtrise et de prévention présents sur chacun d'entre eux. Sont présentés en particulier : les systèmes de détection gaz et/ou incendie, de protection incendie, de mise à la terre, de matériel ATEX, les entraînements des opérationnels aux situations d'urgence...

L'aspect communication n'est pas en reste, avec la mise en place d'une organisation de communication d'urgence en vue d'assurer la meilleure information des parties prenantes en cas de crise.

Prévention et réduction des impacts lors d'évènements exceptionnels

La prévention et la réduction des impacts lors d'évènements accidentels passe tout d'abord par des organisations destinées à permettre la protection des personnels, des populations et de l'environnement lors d'accidents. Ces organisations, formalisées, sont régulièrement testées et les personnels entraînés en vue de rester toujours opérationnelles. Afin de préserver l'outil industriel, des moyens de lutte contre l'incendie en particulier sont présents sur tous les sites. Ces moyens sont audités périodiquement par les experts des assurances et des programmes d'amélioration permanente sont mis en œuvre.

Des exercices conjoints avec les sapeurs-pompiers

Sur le site de la Bistade simulation d'un incendie sur un camion et d'une évacuation d'un salarié suite à un malaise dans le compacteur.

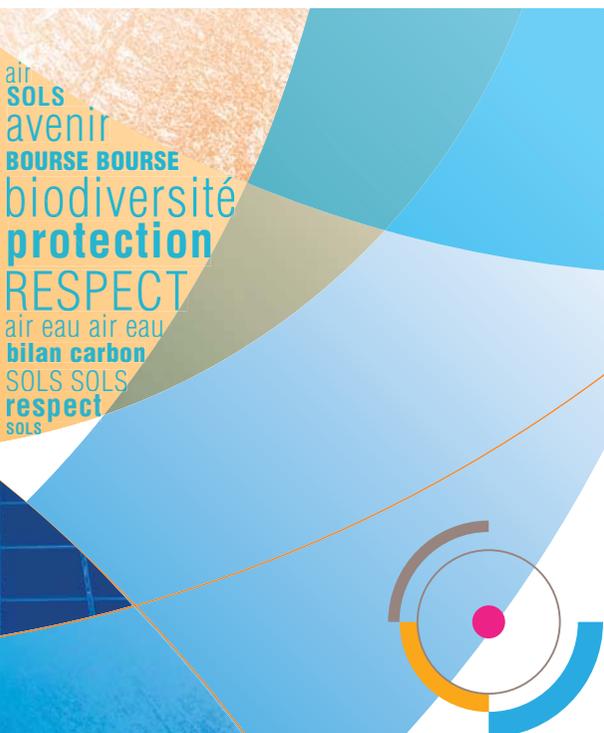
Ces interventions répétées sur les diverses implantations du Groupe en fonction de leurs spécificités permettent une formation croisée entre opérateurs des sites et forces de secours, une découverte mutuelle des métiers et de leurs particularités, en matière de risque chimique notamment.



Séché Eco-Services honoré à la raffinerie TOTAL de Donges par le Trophée Sécurité 2012 décerné aux entreprises extérieures prestataires de services



BIODIVERSITE BIODEVERSITE
ressources ressources
BOURSE BOURSE BOURSE
résultat résultat
BILAN CARBONE
PERSPECTIVES
recherche recherche
AVENIR AVENIR
air EAU SOLS
avenir SOLS
BOURSE
RESSOURCES
chiffre d'affaires



BOURSE EAU
AVENIR AVENIR air
BIODEVERSITE
RECHERCHE
BILAN CARBONE
résultat résultat
recherche
RESSOURCES
protection
RESPECT
bilan carbone
SOLS SOLS SOLS
bourse
EAU SOLS
avenir
RESSOURCES
air



Performances

Des engagements tenus



Création de valeur économique



Au service de la clientèle

Contexte macro-économique atone

L'exercice 2012 a été caractérisé par un environnement macro-économique peu porteur, notamment au niveau de la conjoncture industrielle. Dans ce contexte difficile, la plupart des métiers de Séché Environnement ont démontré leur résilience tandis que le Groupe a fait preuve de dynamisme commercial pour conquérir de nouvelles clientèles industrielles (offres globales...) ou des grandes collectivités (délégations de service public...).

Bonne tenue de la plupart des métiers

Séché Environnement publie pour 2012 un chiffre d'affaires consolidé de 441,9 M€, en progression de 4,2% par rapport l'an passé (424,2 M€). Retraité des investissements concessifs, le chiffre d'affaires - hors IFRIC 12- s'établit à 425,0 M€ contre 422,8 M€ en 2011, marquant une hausse de 0,5%.

Filière Déchets Dangereux (DD)

Un maintien d'un bon niveau d'activité (notamment incinération et plates-formes), l'évolution du chiffre d'affaires de la filière sur l'année (-0,1% à 269,8 M€) reflète essentiellement le retrait sensible de l'activité de traitement des PCB (-23,5% par rapport à 2011 à 20,3 M€). Hors PCB, la croissance de la filière atteint +2,4% en 2012, confirmant la solidité des marchés de valorisation et de traitement des déchets les plus techniques, même dans un environnement industriel peu dynamique.

Filière Déchets non Dangereux (DND)

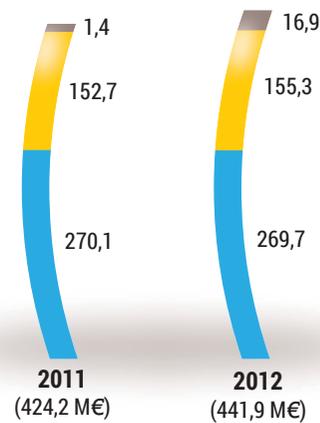
La progression du chiffre d'affaires a été soutenue par la bonne tenue des métiers d'incinération (hors Strasbourg en travaux importants de modernisation), de valorisation et de réhabilitation. Elle a toutefois été pénalisée par le recul des volumes dans les métiers du stockage, qui s'est accentué sur le 2nd semestre.

Au total, la filière progresse de 1,6% sur l'année, à 155,2 M€ (hors IFRIC 12), renforcée en fin de période par la contribution des conquêtes commerciales de l'exercice (Nantes-Alcéa, Scherwiller...) et par l'intégration de Tree au 4^{ème} trimestre.

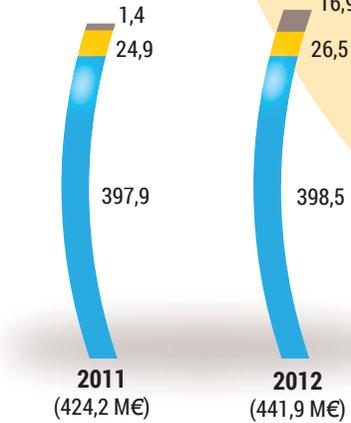


Ventilation du chiffre d'affaires publié (en millions d'euros)

par catégories de déchets



par zones géographiques



■ Déchets dangereux ■ Déchets non dangereux ■ IFRIC 12 ■ France ■ International ■ IFRIC 12

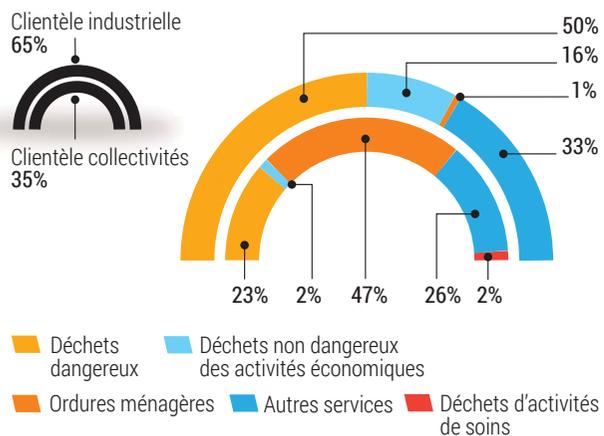
IFRIC 12 : Investissements réalisés au titre des actifs concédés et comptabilisés en chiffre d'affaires en application de la norme IFRIC 12. En 2012, ils représentent essentiellement les investissements réalisés pour la modernisation de l'incinérateur de Strasbourg.



Données consolidées en M€ (normes IFRS)	2011	2012	Variation 2012/2011
Filière DD	270,1	269,8	-0,1%
Filière DND hors IFRIC 12	152,7	155,2	+1,6%
Chiffre d'affaires hors IFRIC 12	422,8	425,0	+0,5%
Chiffre d'affaires IFRIC 12	1,4	16,9	-
Chiffre d'affaires publié	424,2	441,9	+4,2%

Le chiffre d'affaires à l'International s'établit à 26,5 M€ au 31 décembre 2012, contre 24,9 M€ un an plus tôt, marquant une progression de 6,4% sur la période. A taux de change constants, le chiffre d'affaires réalisé à l'International au 31 décembre 2011 se serait établi à 24,7 M€, illustrant l'absence d'effets de change significatifs sur la période.

Chiffre d'affaires 2012 par clientèle et filière



Perspectives

En 2013, Séché Environnement devrait bénéficier d'un retour à de meilleures conditions d'activité, caractérisées notamment par le retour à une pleine disponibilité de ses installations de traitement, et en particulier, de l'incinérateur de Strasbourg-Sénerval. L'activité consolidée devrait être caractérisée en 2013 par :

- une stabilisation des activités PCB récurrentes par rapport à 2012 au sein de la filière DD qui devrait en conséquence afficher un niveau d'activité comparable à celui de l'an passé ;
- un niveau d'activité en ligne avec 2012 dans les métiers de stockage, dans la filière DND, dont la croissance sera renforcée par les contributions en année pleine des contrats de DSP acquis en 2012 et de l'intégration de Tree.

Ces éléments devraient contribuer à soutenir la croissance du Groupe, dans un environnement macro-économique qui devrait rester peu porteur en 2013.

Provisionnement intégral de la participation dans Hime

Arrêt de la prise en compte de la quote-part des pertes de Hime à compter du 1er juillet 2012.

Au 30 juin 2012, Hime a été confronté au bris d'un de ses covenants bancaires et est entré, depuis cette date, dans une phase de restructuration de sa dette. Cette situation a conduit Séché Environnement à s'interroger sur la recouvrabilité de ses actifs engagés dans Hime.

En raison de la faible visibilité, au jour de l'arrêt des comptes 2012, sur le dénouement du processus de restructuration financière, Séché Environnement a jugé nécessaire de provisionner l'ensemble de ses engagements dans Hime. L'impact net d'impôt de cette décision sur le résultat net des sociétés intégrées s'établit à (97,7) M€.

Le Groupe a également cessé de prendre en compte sa quote-part dans les pertes de Hime générées à compter du 1er juillet 2012 tant au niveau de son compte de résultat que de son bilan, dans la mesure où les engagements de Séché Environnement vis-à-vis de Hime sont limités aux sommes déjà apportées (titres et obligations convertibles).

Séché Environnement continuera de gérer sa participation dans Hime au mieux de l'intérêt de ses actionnaires.





Performances financières

Résultats consolidés

Les résultats consolidés au 31 décembre 2012 font apparaître une perte nette de (82,4) M€ résultant de l'impact net d'impôt, à hauteur de (97,7) M€, de la provision passée sur la totalité des engagements de Séché Environnement vis-à-vis de Hime.

Excédent brut d'exploitation

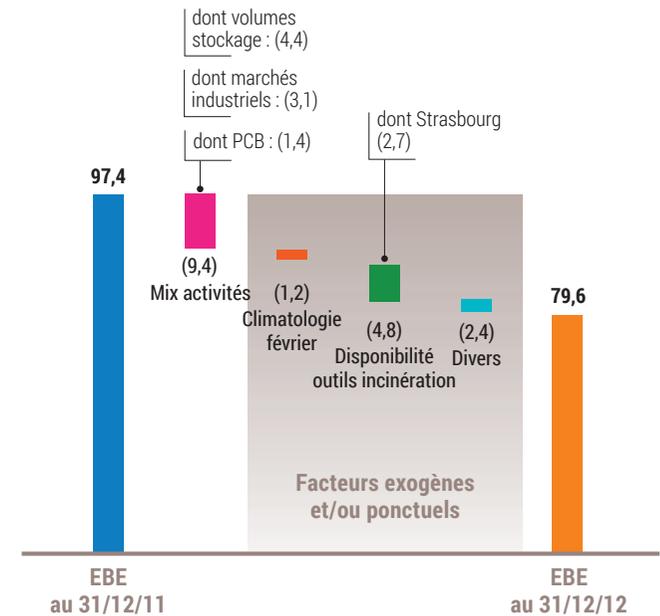
L'EBE s'inscrit à 79,6 M€, soit 18,7% du CA hors IFRIC 12, marquant un recul de 18,3% par rapport à 2011 (97,4 M€ soit 23,0% du CA hors IFRIC 12), en raison :

- de l'accentuation des effets mix défavorables, à hauteur de 9,4 M€, en raison principalement de la baisse des volumes stockés, de la faiblesse de certains marchés industriels et du recul des marchés PCB...
- du cumul d'effets ponctuels et/ou exogènes, à hauteur de 8,4 M€, liés notamment à la disponibilité réduite de certains outils d'incinération, dont l'incinérateur de Strasbourg-Sénerval en raison des travaux de transformation réalisés conformément aux engagements contractuels pris envers la collectivité.

Données consolidées IFRS auditées en M€ au 31 décembre	2011	2012	2012/2011
Chiffre d'affaires publié	424,2	441,9	+4,2%
Chiffre d'affaires hors IFRIC 12	422,9	425,0	+0,5%
Excédent Brut d'Exploitation	97,4	79,6	-18,3%
Résultat Opérationnel Courant	57,4	37,3	-35,0%
Résultat Financier	8,3	(156,1)	ns*
Résultat net des sociétés intégrées	44,0	(73,2)	ns*
Résultat net part du groupe	15,9	(82,4)	ns*
Marge brute d'autofinancement	86,8	68,0	-21,7%
Investissements industriels hors IFRIC 12	48,6	32,8	-32,8%
Endettement net	191,9	223,1	+16,3%

* non significatif

Excédent brut d'exploitation (données consolidées en M€)





Résultat opérationnel

Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) s'établit à 37,3 M€, soit 8,8% du CA hors IFRIC 12, (vs. 57,4 M€ soit 13,6% du CA hors IFRIC 12, en 2011) marquant, comme annoncé, un point bas de la rentabilité opérationnelle courante. Ce recul reflète essentiellement la contraction de l'EBE.

Le Résultat Opérationnel (RO) s'affiche à 28,9 M€ soit 6,8% du CA hors IFRIC 12, (vs. 55,2 M€ soit 13,1% du CA hors IFRIC 12 en 2011) en raison de la constitution, à hauteur de 6,8 M€, d'une provision pour risque au titre d'un litige fiscal supporté par la filiale Valls Quimica en Espagne.

Résultat net impacté par la provision sur HIME

Résultat financier fortement négatif.

Le résultat financier s'établit à (156,1) M€ contre 8,3 M€ en 2011 sous l'effet de :

- l'impact de la provision constituée au titre de la couverture intégrale des actifs détenus dans Hime pour (161,1) M€ ;
- dans une moindre mesure, pour (3,3) M€, sous l'effet de la hausse du coût moyen de la dette en lien avec le refinancement intervenu en avril 2012.

Quote-part de la perte comptable de Hime limitée à la perte au 30 juin 2012.

En conséquence, après constatation d'un produit d'impôt de 54,0 M€, le Résultat Net des Sociétés Intégrées s'inscrit en perte, à (73,2) M€ contre 44,0 M€ en 2011.

Après prise en compte de la quote-part du groupe dans le résultat de Hime au 30 juin 2012, soit (9,6) M€, le Résultat Net part du groupe ressort à (82,4) M€.

A noter que la quote-part du résultat de Hime prise en compte dans les résultats consolidés de Séché Environnement est celle arrêtée au 30 juin 2012 dans la mesure où :

- l'ensemble des engagements de Séché Environnement dans Hime est provisionné ;
- les engagements de Séché Environnement vis-à-vis de Hime sont limités à ses engagements d'origine.

A compter du 1^{er} juillet 2012, Séché Environnement cesse ainsi de comptabiliser l'impact des pertes de Hime, tant au niveau de son compte de résultat que de son bilan.





Grands équilibres et flux financiers préservés

Maîtrise des investissements et solidité des cash flows opérationnels

Les investissements industriels ont atteint 50,0 M€ ou 11,3% du CA publié, soit un montant proche de l'an passé. Ils incluent 17,2 M€ d'investissements réalisés au titre des actifs concédés, en forte progression par rapport à 2011 (1,6 M€).

Cette forte hausse résulte des importants travaux de transformation réalisés sur les fours de l'incinérateur de Strasbourg-Sénerval au cours de l'exercice 2012, conformément aux engagements contractuels pris envers la collectivité.

Les investissements industriels réalisés pour compte propre ont atteint 32,8 M€ soit 7,4% du CA publié (contre 48,6 M€ ou 11,5% du CA publié en 2011).

Cette maîtrise résulte de la stabilité des investissements de maintenance et de la sélectivité des investissements de développement, alors que l'exercice 2011 comptabilisait des investissements significatifs dans les centres de tri.

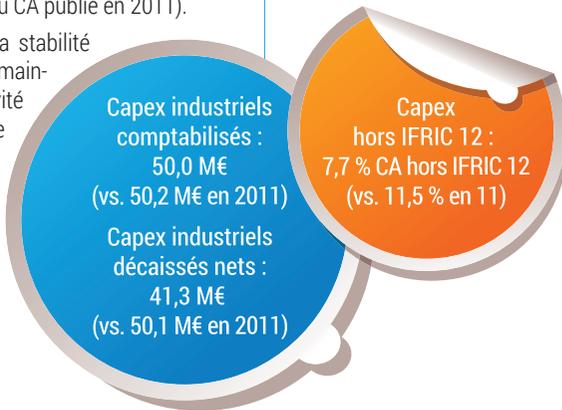
Préservation de la capacité d'autofinancement

La Marge Brute d'Autofinancement (MBA) s'établit à 68,0 M€ en 2012 contre 86,8 M€ un an plus tôt. Cette évolution reflète essentiellement la variation de l'EBE : elle illustre la capacité du groupe à préserver l'autofinancement de sa croissance même dans un contexte financier plus tendu.

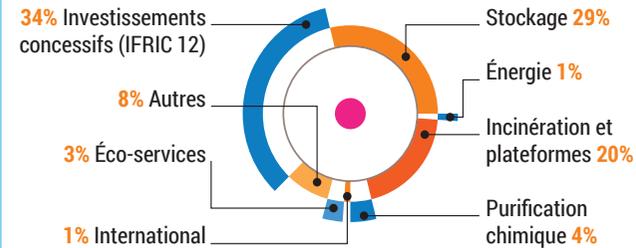
Bonne situation de liquidité

Séché Environnement a refinancé, en avril 2012, sa dette bancaire résiduelle par un nouveau contrat bancaire de 163,3 M€ à maturité 2017 et par l'émission d'une dette obligataire de 25 M€ à maturité 2019.

Après comptabilisation du résultat net de l'exercice, les fonds propres consolidés part du Groupe passent de 355,3 M€ à 256,2 M€.

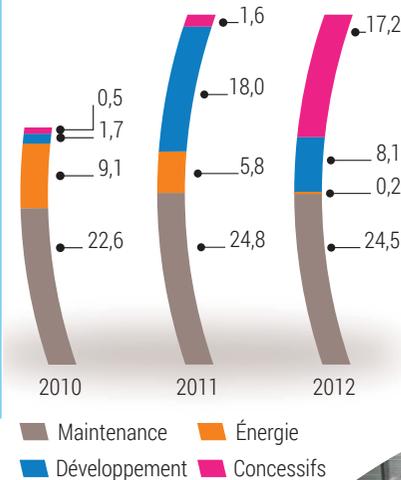


Répartition des investissements industriels



Dont alvéoles : 6,0 M€

Maîtrise des investissements industriels



■ Maintenance ■ Énergie
■ Développement ■ Concessifs





Ratios financiers maintenus à un niveau corporate

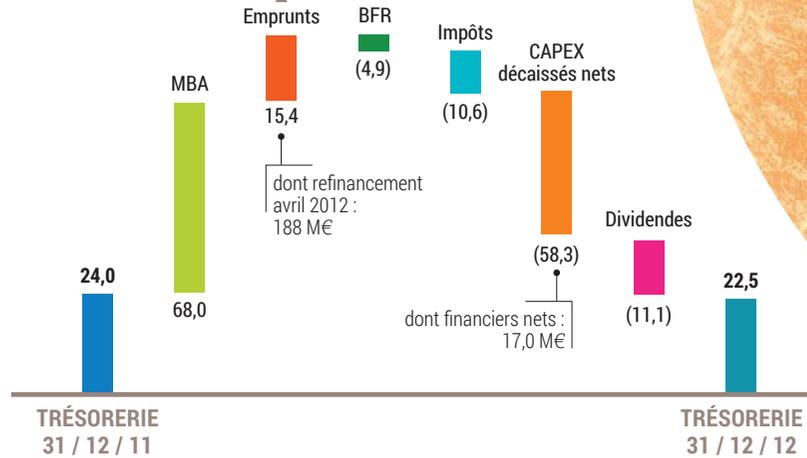
Le Groupe maintient des ratios bilanciaux à un niveau corporate avec un gearing (Dette nette / Fonds propres) de 0,70 et un levantage (Dette nette / EBE) de 2,74.

Au 31 décembre 2012, le Groupe affiche un Retour sur Capitaux Employés après impôts (ROCE) - hors impact de la consolidation de Hime - de 7,0% contre 9,5% un an plus tôt.

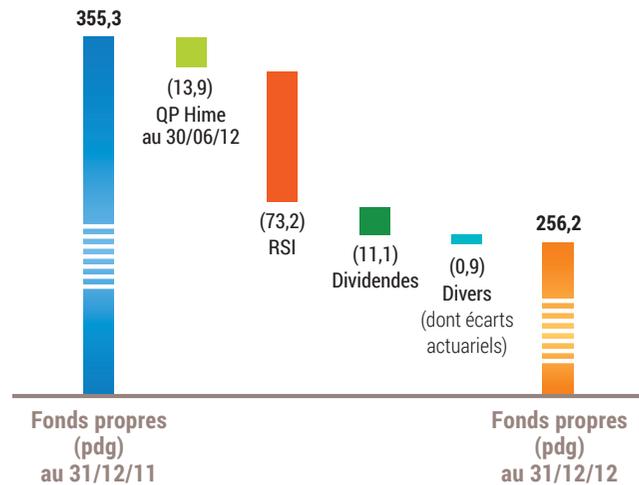
Distribution de dividende

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 7 juin 2013, appelée à statuer sur les comptes 2012, le versement d'un dividende de 0,95 euro par action.

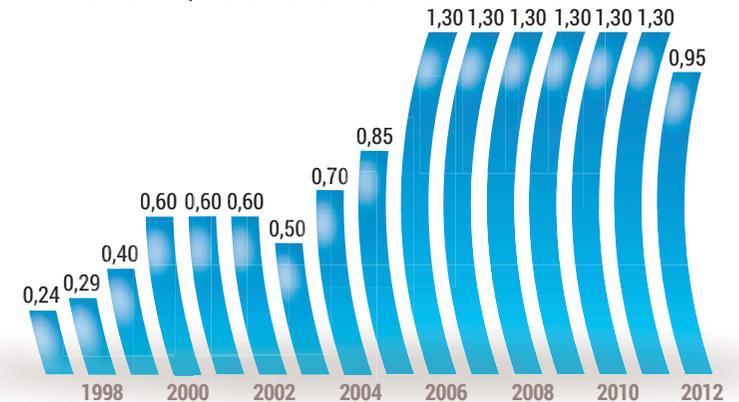
Génération de free cash flow (données consolidées en M€)



Evolution des fonds propres consolidés (données consolidées en M€)



Dividende net / action en euros





Marchés boursiers

Un environnement financier et macro-économique difficile

L'année boursière 2012 a été dominée par les craintes liées au ralentissement de l'économie mondiale et à la crise financière de la zone euro. Ce contexte défavorable empreint de nombreuses incertitudes s'est également traduit par la volatilité des indices de référence et a pesé sur l'évolution du cours de l'action Sécché Environnement.

Une quasi-stabilité des cours de l'action Sécché Environnement en 2012

Au sein de ce contexte toujours volatil, l'action Sécché Environnement a évolué tout d'abord favorablement, en lien avec le marché boursier, atteignant un plus haut le 10 février (35,27 € soit + 23,1% sur la période).

Toutefois, la communication prudente de Sécché Environnement sur ses perspectives d'activité et de résultats pour 2012, tout autant que les incertitudes quant à la réalisation rapide de sa stratégie de développement dans les métiers de l'eau, ont pesé sur le cours de bourse dès la fin du 1^{er} trimestre. Fin mai, Sécché Environnement n'a pas exercé l'option d'achat qu'il détenait sur 18% du capital de Hime (holding de contrôle du Groupe Saur) pour lui permettre de prendre le contrôle à 51% de ce groupe.

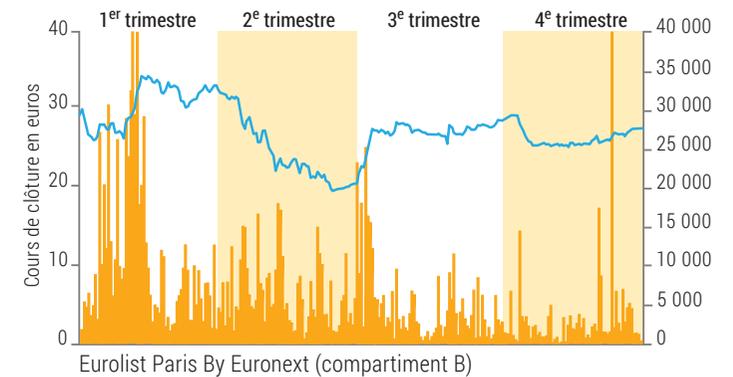
Cette situation, pourtant anticipée depuis de nombreuses semaines, a entraîné une vive désaffection du marché vis-à-vis du titre qui a atteint un plus bas historique à 19,42 € le 20 juin, dans un contexte de marché lui-même très négatif. L'action a toutefois très rapidement corrigé par rapport à ce plus bas historique pour retrouver en quelques séances de bourse son niveau antérieur, proche de 28 €.

Au 2nd semestre, le titre est resté plus stable, dans un contexte de communication toujours prudent quant aux perspectives d'activité et de résultats pour 2012, et de statu quo quant à l'évolution de la stratégie du Groupe vis-à-vis de Hime.

Ainsi, le titre a évolué entre un point bas de 25,30 € atteint le 31 octobre après avoir touché un plus haut de 29,24€ le 10 octobre, illustrant une relative sous-performance en fin d'année par rapport à un indice de référence qui, dans le même temps, regagnait du terrain. Au 31 décembre 2012, l'action cotait 27,53 €, marquant un léger recul (3,9%) sur l'ensemble de l'année boursière.

Évolution du cours de Bourse et des volumes échangés

2012

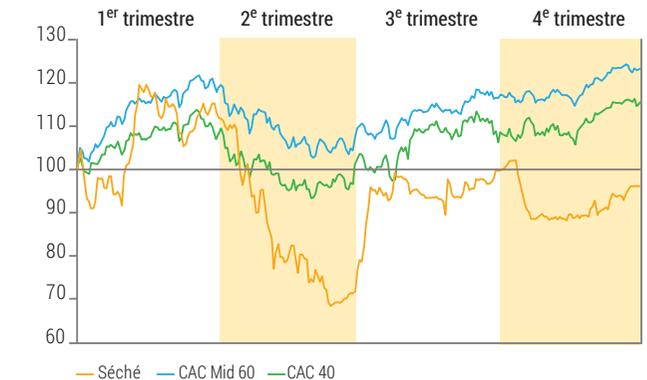


Capitalisation boursière en M€ et taux de rotation



Évolution comparée du cours de Bourse et des indices CAC 40 et CAC Mid 60

2012





Des actions spécifiques pour soutenir l'intérêt sur le titre

Tout au long de l'année, Séch  Environnement a maintenu sa politique d'information et de communication r guli re vis- -vis du march  financier, en allant   la rencontre des investisseurs   travers des « road shows » en France et   l' tranger, et en d veloppant des actions sp cifiques vis- -vis de ses actionnaires individuels.

Confort  par ces actions de communication et par les nombreux rendez-vous « one-on-one » avec les investisseurs institutionnels, l'int r t pour le titre s'est globalement maintenu sur la p riode, alors qu'au plan g n ral se confirmait la d saffection pour les valeurs moyennes.

Ainsi, les volumes  chang s ont connu une relative stabilit  sur l'ensemble de l'ann e avec toutefois des situations contrast es entre le 1^{er} et le 2nd semestre.

Si au total, la moyenne des  changes mensuels est demeur e proche de celle de 2011 (6.782 titres par s ance contre 7.093 en 2011), les  changes ont  t  assez nourris en d but de p riode (9.500 titres environ en moyenne par s ance au 1^{er} semestre).

Le 2nd semestre a connu des  changes sensiblement moins nourris (4.900 titres environ en moyenne par s ance au 2nd semestre), refl tant l'attentisme grandissant du march  vis- -vis de l' volution de la strat gie de S ch  vis- -vis du Groupe Saur. La volatilit  du cours s'est de fait fortement r duite par rapport   l'an pass , revenant   18,4% en d cembre contre 40,0% en janvier, illustrant la r duction du risque sp cifique de l'action.

A noter une transaction particuli rement importante (100.000 titres) intervenue d but d cembre qui a conduit un investisseur nord-am ricain IVA (International Value Advisers)   franchir en hausse le seuil des 5% du capital : il d tient actuellement environ 5,7% des actions de S ch  Environnement.

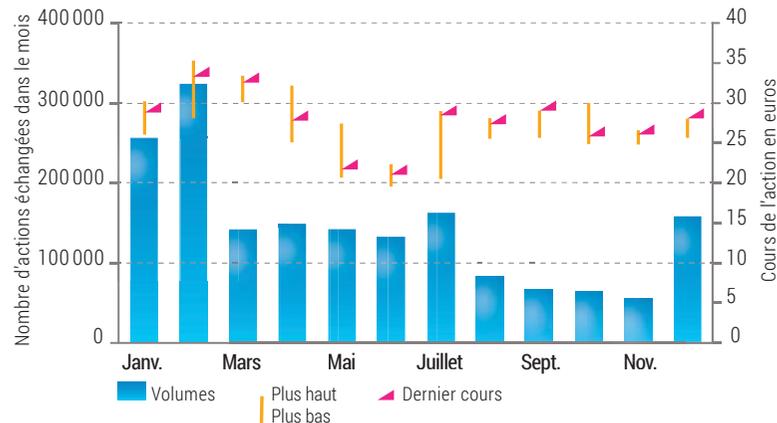
Nouveaux services en ligne d di s aux actionnaires individuels

En partenariat avec l'Ecole de la Bourse, des modules de formation pour se former aux rudiments de l'analyse financi re et se familiariser avec les comptes de S ch  Environnement.

En anticipation des  volutions r glementaires, un enrichissement du site d'informations consacr es aux assembl es g n rales avec l'ensemble des documents d'assembl e (pr - et post- assembl es) mis   disposition sous forme  lectronique.

Analyse de la volatilit  des  changes boursiers

2012



Symbiose avec le monde du vivant



Biodiversité et stratégie d'entreprise

Biodynamique des êtres vivants et de leur milieu

La diversité de toutes les formes d'êtres vivants et des milieux dans lesquels ils évoluent constitue la biodiversité avec ses trois niveaux - génétique, spécifique, et écosystémique -. Sur chacun de ces niveaux se greffent des problématiques et des enjeux spécifiques, d'où des positionnements différents des acteurs, dont notamment les entreprises avec leurs diverses activités.

Son métier met Sêché Environnement en contact permanent avec la nature, cette partie-prenante silencieuse, sur ses sites mais aussi en dehors, à travers ses relations de voisinage et son inscription dans les territoires. Son activité doit prendre en compte la sensibilité des milieux dans lesquels

elle s'exerce. Sêché Environnement est à leur écoute et très attentif à leurs besoins de préservation : les impacts de l'activité deviennent positifs pour peu qu'ils soient gérés en amont et en toute transparence.

Le lien qui unit Sêché Environnement à la biodiversité environnante est d'autant plus fort qu'occupant un foncier notable, il lui est possible de mettre en œuvre une action cohérente de préservation et de suivi du monde animal et végétal. Les fruits de cette action s'étendent au-delà de l'aire de ses sites propres du fait des échanges existant entre territoires (les corridors écologiques).

La biodiversité que l'entreprise préserve est celle qui l'entoure au quotidien, celle qui passe souvent inaperçue, car qualifiée de commune ou ordinaire par certains. Mais c'est elle qui fera la richesse des territoires de demain. C'est dans cette optique qu'est menée la politique environnementale de Sêché Environnement, dans le respect de l'existant pour ne pas hypothéquer l'avenir.



Site de Changé (53)



Site de Changé (53)



Site du Vigeant (86)



Intégration à la politique d'entreprise

Séché Environnement est une société active dans le traitement des déchets, et à ce titre exerce un métier totalement dédié à l'environnement, et la préservation de la biodiversité a été de ce fait culturellement intégrée dès son origine dans sa stratégie d'entreprise. Le premier site a été reconnu refuge par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) dès 1994 et a été certifié ISO 14001 en 1996.

Les analyses classiques de faune et de flore ont été complétées ponctuellement par une approche écosystémique avec la méthodologie « Ecosystem Services Review » (ESR) proposée par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Son résultat démontre la pertinence de la démarche menée par le Groupe. Une réflexion à travers un « Corporate Ecosystem Valuation » (CEV) a été moins probante du fait de la difficulté à valoriser économiquement les différents critères. Ses résultats sont plus difficilement interprétables sur un plan opérationnel.

En s'appuyant sur ces études et fort de sa volonté de préserver le patrimoine naturel local, Séché Environnement intègre ses sites - dès leur conception - dans un schéma directeur paysager personnalisé avec des zones naturelles à protéger, et fixe de grandes orientations de programmes de réhabilitation.

Ces zones « écologiquement sensibles » font partie des secteurs géographiques où ont été contactées les espèces les plus vulnérables, ou les éléments forts du paysage, comme peuvent l'être certains arbres remarquables. Leur classement ne relève que d'une décision interne au Groupe, indépendamment et en complément de tout espace protégé réglementaire qui existerait (Natura 2000, ZNIEFF, ZICO ...).

Au-delà de ce statut de protection particulière qui leur est accordé, ces secteurs font l'objet de programmes de suivis des différentes espèces ou groupes faunistiques concernés, en particulier, l'avifaune et les amphi-

biens, espèces qui sont bio-indicatrices de la qualité de l'air et des eaux de ruissellement.

Ces campagnes de suivis sont réalisées par des naturalistes intégrés aux équipes d'exploitation formées à cet effet, en particulier pour les suivis des amphibiens, des urodèles ou des chiroptères. En ce qui concerne l'avifaune, le protocole de suivi est celui du Muséum National d'Histoire Naturelle : le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) dont les mesures sont réalisées par les associations de naturalistes locaux ou par des membres de la LPO.

La démarche se résume en ces quelques points :

- préservation des secteurs à valeur patrimoniale dès la conception du projet ;
- mise en place de mesures de suivi du maintien de la biodiversité ;
- non dissociation des paysages et de la biodiversité, c'est-à-dire intégrer dans les programmes de paysage ou de renaturation les éléments concourants à enrichir la biodiversité, en accordant une attention particulière aux choix des végétaux, arbustes, arbres et semences, de préférence endogènes ;
- application d'une gestion adaptée des secteurs naturels notamment à travers la gestion différenciée : outil qui détermine les moyens et le timing pour les entretiens des zones naturelles protégées et des zones proches (fauches tardives, génie écologique des mares et cours d'eau, conservation d'arbres morts...). L'usage du pastoralisme s'inscrit dans cette politique, avec des Highland Cattles pour l'entretien des zones humides ou encore de la Chèvre des Fossés (espèce locale en voie de disparition) pour le débroussaillage des zones en pentes et difficiles d'accès aux hommes.



Site de Changé (53)



Site de La Bistade (62)



SÉCHÉ ENVIRONNEMENT et la biodiversité, une longue histoire

Années d'initiation des principales démarches d'inventaires	Séché Eco-industrie	Opale Environnement	SVO Eco-industrie	Drimm
Avifaune (STOC du MNHN)	2005	2006	2008	2007
Amphibiens	2005	2006	2006	2006
Odonates	2007	2006	-	2006
Chiroptères	2011	-	2012	2010
Biologique dans les ruisseaux	1998	-	2006	2005
Floristique	2005	2006	-	2006
Haies et arbustes isolés	2012	-	-	-
Suivi du paysage	2005	2004	2004	2006

Entrées dans le périmètre du Groupe

Opale Environnement

SVO Eco industries

Drimm

2004

2002

Suivi photographique du paysage



Arrêté préfectoral intégrant biodiversité et paysage

2000

Pâturage extensif (Highland Cattles)



1998

Début suivi IBGN
Début programme intensif de plantations



Opale environnement Calais



1996

Certification ISO 14001 intégrant faune, flore, paysage

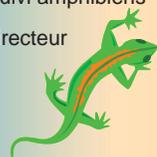


1995

Création refuge LPO

1994

Suivi amphibiens
Schéma directeur paysager



Etablissement schéma directeur paysage



Schéma directeur paysager



Séché
Environnement
a adhéré dès 2011
et présentera son
plan d'actions
en 2013.





Capacité à obtenir un tableau de bord de suivi

La flore

	Changé	Montech	Le Vigeant	La Bistade	Total
Arbres et arbustes plantés (nombre)					
2012	2 457	-	1 200	483	-
Moyenne 3 ans	1 914	503	2 300	743	5 460
Surface plantée (m²)					
2012	4 748	-	350	425	-
Moyenne 3 ans	2 838	3 475	1 865	504	8 682
Linéaires de plantations (ml)					
2012	1 584	-	475	-	-
Moyenne 3 ans	1 073	992	1 275	150	3 490
Surfaces enherbées - temporaire et définitif (m²)					
2012	100 400	20 000	-	3 000	-
Moyenne 3 ans	101 246	34 667	2 200	4 367	142 479

Remodelage de zones humides

Inscrite dans le dossier de demande d'autorisation en tant que mesure compensatoire proposée par Sèché Environnement, une nouvelle mare Nord a été profilée au cours de l'été 2012 sur le site du Vigeant.

Des travaux ont également été menés pour remodeler les étangs de la zone Sud du site SVO. Ainsi une anse empierrée constituera une fois la végétation installée, un refuge pour les oiseaux paludicoles. Un îlot a été aménagé pour augmenter les propositions d'accueil pour la faune (oiseaux et amphibiens).



Site du Vigeant (86)

La faune

Odonates

Leur caractère bio-indicateur vient de leur écologie, un état larvaire aquatique et adulte aérien. Par leur présence, ils sont des témoins de la qualité générale d'un milieu (eau, ressources alimentaires, végétation...).

Ce bio-indicateur vient en complément du suivi historique des amphibiens. Le nombre de mares ainsi que leur diversité (taille et habitats) sur les différents sites induit un potentiel en odonates intéressant. Les comptages confirment la pertinence de la gestion différenciée des différents sites.

Bilan du comptage	Montech	La Bistade	Changé
Total espèces identifiées	14	6	29

Chiroptères

Exclusivement insectivores en France ils sont présents dans les différents milieux agricoles, zones urbanisées, milieux forestiers... Leur présence dans ces milieux atteste d'un bon cadre de vie (sensibilité aux produits phytosanitaires qui se retrouvent dans l'eau et les insectes, produits d'entretien des charpentes, fermeture des mares, pollution lumineuse, dégradation de l'habitat, ou hibernation réduite par les hausses de température).

Le nombre d'espèces identifiées pour l'instant est assez équivalent sur les différents sites entre 6 et 8. La démarche de suivi de ce mammifère volant est très récente (1^{ère} année au Vigeant) aussi convient-il d'attendre un certain historique pour analyser une tendance éventuelle.



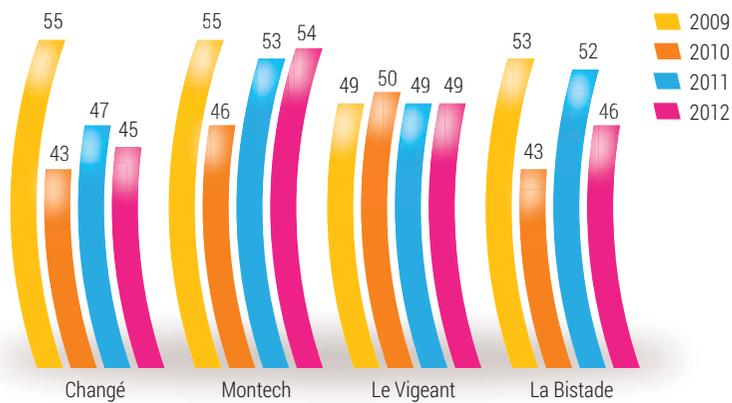
Site de Changé (53)



Site de Montech (82)



Bilan pluriannuel du comptage des oiseaux



Site de Montech (82)



Site de Changé (53)

Oiseaux

Etant pour la plupart en bout de chaîne alimentaire leur présence traduit un état de santé général de l'écosystème inventorié en termes de qualité d'habitat mais aussi de ressources alimentaires et de perturbation du milieu par l'homme.

En 6 années de suivi STOC, 75 espèces ont été recensées dont 54 en 2012. Sur le seul site de Montech, ont été recensées pour la première fois en 2012 :

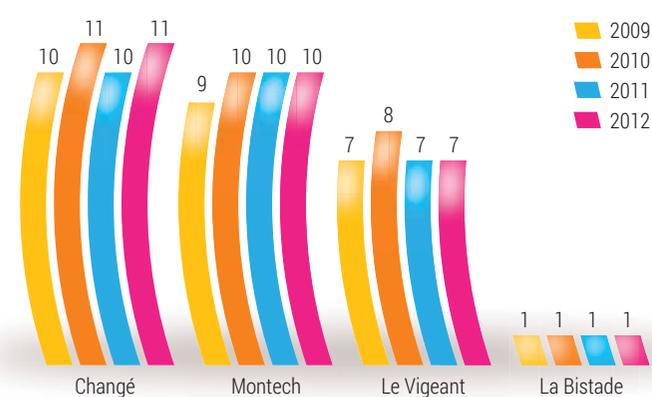
- Le bruant des roseaux et la foulque macroule oiseaux inféodés aux zones humides et nichant dans les roselières ou plantes palustres.
- Le martin pêcheur fréquentant les zones humides avec des berges escarpées et meubles pour créer son nid
- La caille des blés oiseau migrateur fréquent dans les plaines céréalières du sud-ouest
- La huppe fasciée fréquentant les jardins d'habitation et herbes rases afin de se nourrir aisément.

Amphibiens

Animaux bio-indicateurs des milieux humides mais aussi du bocage : De nombreuses études ont montré que les composés chimiques issus de l'activité humaine se retrouvant dans l'eau provoquent des malformations et la mort d'individus. Les amphibiens sont particulièrement sensibles aux pollutions chimiques car leur peau est fine et ne possède aucune protection (écailles, poils...), elle est donc perméable à ces substances.

La diversité d'espèces des amphibiens est stable sur l'ensemble des sites, bien que la surface occupée par les alvéoles de confinement s'accroisse régulièrement. Un travail d'entretien régulier des mares est mené en raison du phénomène d'atterrissement (comblement progressif naturel de la mare). Ces travaux sont réalisés en période hivernale (période terrestre des amphibiens) pour ne pas perturber le milieu. En 2012, une nouvelle mare de grande ampleur a été aménagée sur le site SVO au Vigeant.

Bilan pluriannuel du comptage des amphibiens



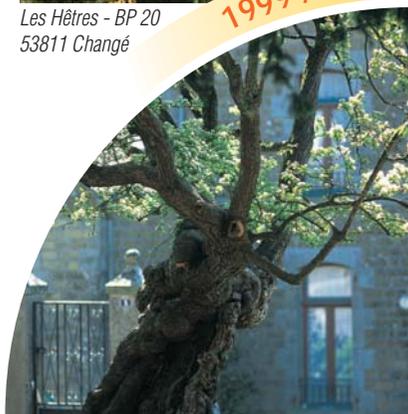
Séché Environnement, un groupe de tout temps attaché à l'arbre

- Son siège social : l'ancienne ferme dénommée « Les Hêtres »
- Son logo : une feuille de chêne



Les Hêtres - BP 20
53811 Changé

1999 / 2000



Mayenne
- Recensement des arbres remarquables
Partenaire : Mayenne Nature Environnement

2004

Mayenne
- Parution du livre « Arbres remarquables »
Partenaires : Conseil Général CAUE 53

2004 / 2005



Pas de Calais
Opale Environnement
- Plantation d'un arbre par chaque salarié
- Préservation de vieux saules remarquables
Partenaires : Salariés

2008

Pas de Calais
Opale Environnement
- Plantation d'un verger avec espèces locales anciennes (poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers)
Partenaires : Salariés



Mayenne
Séché Environnement
- Amorce d'un arboretum des arbres remarquables de la Mayenne (greffes et boutures)

2009

Vienne
SVO Eco-industries
- Plantation 2,5 km haies bocagères



Paris
Jardin des plantes
- Mécénat pour la restauration des grandes serres
Partenaire : Muséum National d'Histoire Naturelle

2010





2011

Mayenne
Séché Environnement
- Plan de gestion des haies bocagères, arbres isolés et boisement
- Taille de saules et frênes en arbres têtards



2011 / 2012

Pas de Calais
Opale Environnement
- Près de 20% des arbres et arbustes plantés dans l'année issus de bouturage
Partenaires : Saliés



2012

Mayenne
Séché Environnement
- Greffage sur 40 espèces d'arbres fruitiers (pommiers et poiriers) de variétés mayennaises anciennes
Partenaire : Association La Bolée de Concise



2012

Mayenne
Séché Environnement
- Candidature pour l'élection de l'arbre remarquable 2013 : le châtaignier de la vallée de la Morinière chez Séché Environnement représente les Pays de Loire.
Résultats juin 2013



2012

2011

Vienne
SVO Eco-industries
- Découverte d'un rare chêne porteur de gui
- Entretien d'un chêne de plus de 300 ans sur le site



2012

Tarn-et-Garonne
DRIMM à Montech
- Conservation de chênes sessiles proches des voiries
- Plan de gestion forestière en zone de ZNIEFF



Mayenne
Séché Environnement
- Recensement de la valeur écologique des haies
Partenaires : stage BTS GPN





Au-delà de l'enceinte des installations, l'action continue

Préserver la biodiversité en chantiers de réhabilitation

La nature se réapproprie rapidement les espaces abandonnés par l'homme, et colonise les friches industrielles. Il appartient alors à celui qui en effectue le démantèlement et la réhabilitation de mettre en œuvre les techniques permettant de préserver les espèces qui s'y sont établies. Tel est le cas des interventions faites par le Groupe.

Sauvetage de goélands

Lors des travaux de démontage d'une toiture d'un garage, 17 nids de goélands ont été déplacés, et 8 jeunes oisillons de goélands bruns et argentés dont un goéland marin ont été sauvés.

Cette opération de sauvetage a été rendue possible grâce au bénévole de la LPO s'occupant localement du sauvetage des goélands, et de leur transfert vers le centre de soin de la faune sauvage « Volée de Piafs » à Languidic.

Entraîner les nouveaux sites dans la dynamique

Dès la fin de ses travaux de modernisation, le centre nantais de valorisation énergétique ALCEA mettra sa surface disponible à disposition pour créer un espace dédié à la biodiversité. Il permettra de faire le lien avec la richesse des milieux naturels présents à proximité du site comme la zone Natura 2000 de la « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé » ou les ZNIEFF « Prairies des Mauves et zone humide de Malakoff ».

Le fil conducteur du projet sera la création d'un monde des insectes avec comme enjeu fort la prise de conscience de leur rôle dans le maintien de la vie notamment avec les insectes butineurs. Deux bassins d'eau seront aménagés avec un cortège de plantes à fleurs faisant le lien avec la vallée de la Loire. En complément, des bandes de prairies fleuries et des massifs d'arbustes à fleurs apporteront le « gîte et le couvert » aux insectes qui se verront proposer des « hôtels à insectes » pour leur développement.

Préservation de nids de cigognes



Avant le démantèlement de l'usine du Hode



Après le démantèlement de l'usine et pose de nichoirs





Volonté de partager connaissances et expériences

Collaborations avec des organismes scientifiques et de recherche

Dans le cadre de l'interface « sciences / société » Séché Environnement s'investit auprès des grands organismes selon le double axe des sciences collaboratives et du partage des connaissances.

Muséum National d'Histoire Naturelle

- intégration du programme STOC du MNHN
- mécénat pour la rénovation des grandes serres du Jardin des Plantes à Paris

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

- présence à son Conseil d'Orientation Stratégique (COS) et à son Conseil d'administration au titre des acteurs économiques des services à l'environnement.

Collaborations actives avec les associations nationales

La structuration des actions et les réflexions sur le long terme reposent sur des collaborations avec des associations naturalistes (FNE, Nord Nature, LPO...) ou de caractère sociétal (Entreprises pour l'Environnement, Orée).

Travaux de terrain avec des partenaires régionaux ou locaux

Réalisées localement ces actions collaboratives au service de la biodiversité prennent des formes très diverses.

- Préservation de l'espèce (chèvre des fossés avec le Conservatoire de la Charnie)
- Inventaires de l'avifaune avec des associations ornithologiques
- Publications d'inventaires d'arbres et amphibiens locaux (Mayenne Nature Environnement)
- Ouverture d'un sentier pédagogique (MNE)
- ... diverses problématiques locales (chiroptères à Montauban avec CRENE Midi-Pyrénées...)



Mécénat avec la Ligue de Protection des Oiseaux

Séché Environnement soutient les actions de la LPO en faveur de la biodiversité, et plus spécifiquement celles liées au centenaire de la LPO, son film en particulier. Séché Environnement partagera avec la LPO sa démarche de progrès en faveur de la biodiversité dans le cadre de son adhésion à la Stratégie Nationale de Biodiversité, et bénéficiera de son accompagnement et de son expertise.



Site de Changé (53)



Utilisation durable des ressources

Prise en compte des impacts

Responsabilité environnementale

Acteur majeur de la valorisation et du traitement des déchets en France, Séché Environnement offre une large palette de solutions pour une bonne gestion de l'environnement et des déchets. Grâce à sa maîtrise de toute la chaîne de traitement et son positionnement original en matière d'éco-services, le Groupe apporte une garantie forte au producteur de déchet, de la collecte de celui-ci jusqu'à son élimination finale.

Chacune des techniques mises en œuvre pour la valorisation (matière et énergie) et le traitement des déchets (incinération, stockage...) a ses propres impacts sur l'environnement que Séché Environnement se doit de maîtriser et de limiter, pour éviter tout effet potentiellement induit sur l'Homme et la nature.

Cet objectif passe par une limitation des prélèvements (consommation spécifique d'eau maîtrisée, des consommations de matières premières issues de valorisation de déchets), un contrôle continu des rejets dans le milieu naturel (systèmes de surveillance des flux, analyses des évolutions de la biosphère par bio-monitoring lichenique) et un grand respect de la biodiversité (gestion différenciée des espaces, intégration de l'immobilier industriel au paysage).

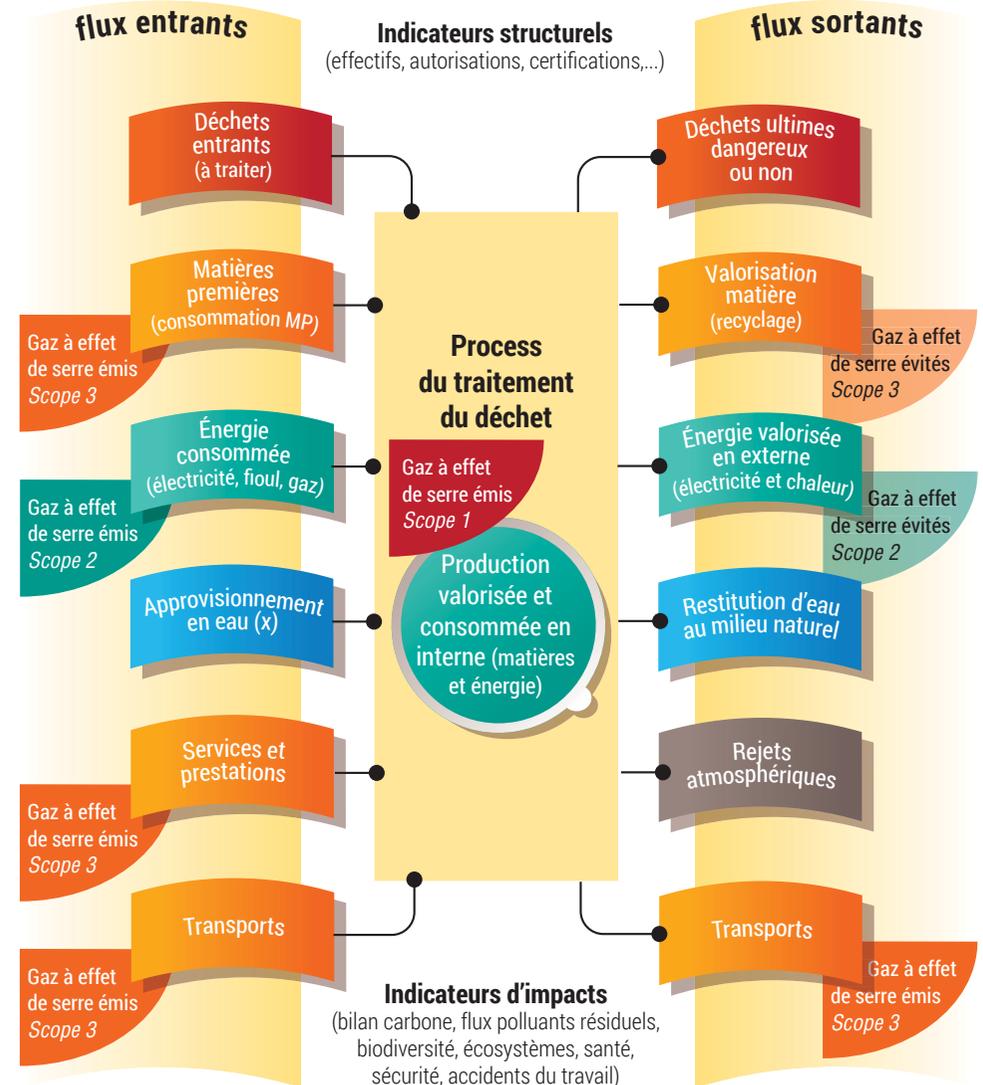
Tous les sites de traitement de Séché Environnement sont des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et respectent leur arrêté préfectoral d'autorisation qui fixe nature et volume des déchets à l'entrée, mais également fixe les limites des rejets aqueux et atmosphériques. La traçabilité

du déchet est sur toute la chaîne de valorisation/traitement des déchets, et le respect des normes environnementales est contrôlé par l'administration. Il est donc de l'essence même de Séché Environnement d'adapter son outil industriel pour diminuer son impact environnemental dès promulgation réglementaire de nouvelles valeurs limites. Les mesures en sont faites sous contrôle de l'administration (DREAL) avec un large panel de techniques de mesure, physico-chimiques ou biologiques.

Séché Environnement ne peut toutefois se fixer d'objectifs environnementaux chiffrés en valeur absolue (par exemple tonnages de mâchefers à la sortie). Le Groupe est tributaire pour ses propres déchets ou rejets, de la qualité et du mix des déchets (forme physique et nature chimique, typologie et taux de contamination) qu'il traite pour ses clients industriels en particulier où l'hétérogénéité est la plus importante. Pour l'exemple de production des mâchefers lors de l'incinération, un solvant ne générera pas de résidu solide en fin de traitement, alors qu'une terre à dépolluer ne diminuera pas de masse et se retrouvera intégralement en résidu ultime. C'est juste sa dangerosité qui aura été traitée, mais son volume reste inchangé.



Cartographie des indicateurs pour un site de traitement de déchets





Protection de l'environnement

Les dépenses environnementales sont définies comme étant des dépenses supplémentaires effectuées en vue de prévenir, réduire ou réparer les dommages que l'entreprise a occasionnés ou pourrait occasionner par ses activités, à l'environnement, dans cinq domaines.

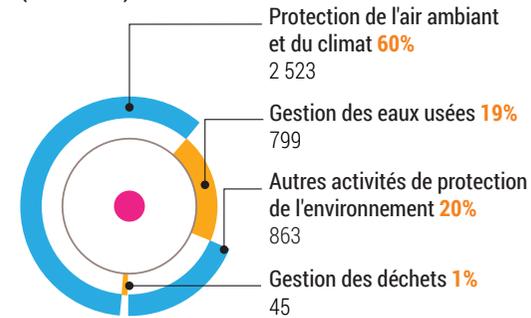


Seules les dépenses supplémentaires identifiables sont prises en compte. Par exemple, la construction d'une station d'épuration des eaux usées constitue une dépense environnementale, mais les dépenses d'entretien supportées au cours des exercices suivants perdent leur caractère environnemental ; en revanche, les dépenses supplémentaires qui augmenteraient les capacités de traitement des eaux usées par rapport aux performances initiales, correspondent à des dépenses environnementales.

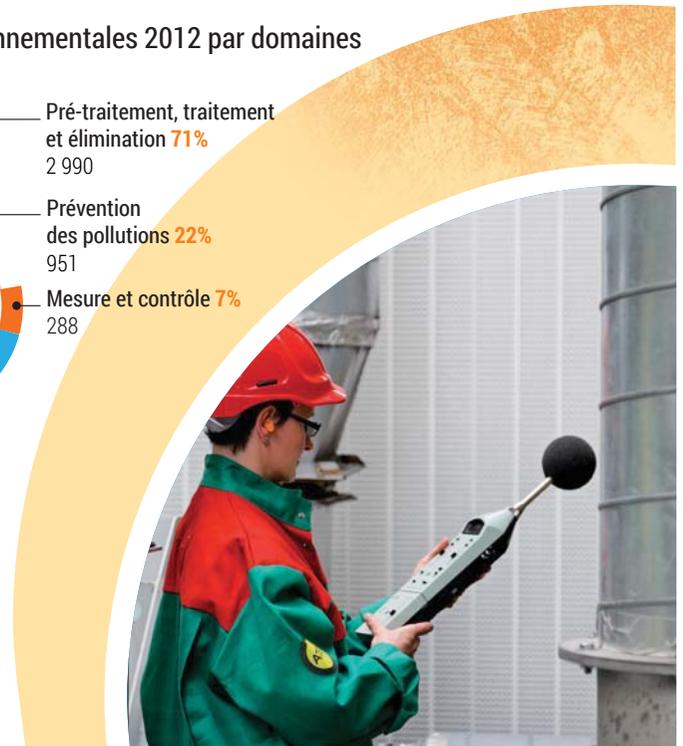
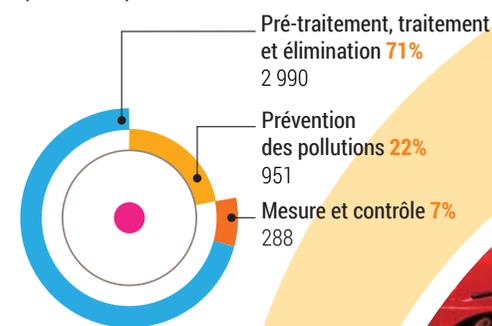
Sont exclues du champ :

- les amendes et pénalités ;
- les dépenses dont ce n'est pas l'objet principal que de veiller à la protection de l'environnement ;
- les dépenses pouvant influencer favorablement sur l'environnement, mais qui ont avant tout pour objet de satisfaire d'autres besoins comme améliorer la rentabilité, l'hygiène ou la sécurité sur les lieux de travail (par exemple les nouveaux centres de tri).

Dépenses environnementales 2012 par milieux (4 230 k€)



Dépenses environnementales 2012 par domaines (4 230 k€)





Utilisation durable des ressources : les matières

Consommation de matières premières

Plus des deux tiers des consommations de matières premières par le Groupe sont constitués de déchets valorisés en interne (mâchefers en construction routière, ou boucles de recyclage chimique dans les process comme pour le perchlorethylène par exemple).

Seconde vie pour les matières premières

L'évolution en cours du statut réglementaire des déchets pour une plus libre circulation des matières premières secondaires, la fiscalité environnementale, ou la mobilisation de ressources stratégiques présentes dans des déchets en fin de vie, sont autant de paramètres que le Groupe s'attache à intégrer dans son approche pour bâtir une offre industrielle de valorisation.

Cette politique implique une recherche / développement pour l'optimisation des procédés ou l'extraction de matériaux en vue de capter les ressources stratégiques complexes à séparer dans les flux concernés. Ces dernières sont nécessaires à des applications spécifiques dans les techniques de pointe (aéronautique, électronique...).

Le développement d'applications pour faciliter l'utilisation de matières premières secondaires recyclées est un défi industriel avec ses impératifs :

- **Une logistique industrielle** (voulu à faible émission de carbone) qui fait appel à des compétences diverses et multiples pour collecter et acheminer les déchets vers des sites de préparation et de production des matières premières secondaires ou des combustibles issus des déchets.
- **Une parfaite connaissance des marchés des matières premières d'origine**, des flux et des quantités utilisées dans chaque application. La pérennité et la viabilité d'une filière dépendent essentiellement de la qualité du déchet recyclé. Les évolutions technologiques rapides, l'éco conception, le prix des matières premières impactent les modèles techniques et économiques. Cela implique la réalisation en peu de temps de projets complexes nécessitant une parfaite maîtrise technique des procédés et une bonne connaissance des filières. Néanmoins, la volatilité des cours des matières premières peut bloquer des projets pourtant techniquement viables.
- **Des accords de partenariats industriels avec les utilisateurs** permettant de sécuriser dans le temps les projets au regard des durées de vie des investissements engagés.

Séché Environnement se positionne sur des projets de valorisation industrielle des déchets où il se donne pour objectif de privilégier la valorisation matière (cas par exemple pour des bains chromiques ou des boues contenant des métaux tels que nickel, zinc ou molybdène) puis énergétique.

Consommation en milliers de tonnes	2010	2011	2012
Ex valorisation interne de déchets	nd*	nd*	93
Achats externes	nd*	nd*	45
Total en kt	87	85	138
En proportion du tonnage traité	3,8%	3,5%	6,3%
Proportion issue de déchets	-	-	67,4%

En 2010 et 2011, ces données comportaient une erreur matérielle de reporting dans la conversion des volumes d'azote en tonnes. Elles surévaluaient respectivement à 250 et 263 kt les consommations totales. L'accroissement des consommations en 2012 à données corrigées est liée à l'utilisation de matériaux de construction d'infrastructures (alvéoles et aires de circulation) à Changé.

* non disponible





Combustible Solide de Récupération (CSR)

Séché Environnement a aussi inscrit sa réflexion dans le cadre plus vaste de la production de combustibles issus des déchets. Au-delà des déchets (dangereux) hydrocarburés et solvantés à haut pouvoir calorifique classiquement consommés par l'industrie, la ressource issue des déchets non dangereux est parfaitement identifiée qu'il s'agisse de biodéchets, de combustibles solides de récupération (CSR) ou de bois déchet (catégorie B).

La production de ces combustibles sur un marché naissant (CSR) ou en développement (bois énergie) répond à des critères de qualité stricte et exigeante. Le positionnement du Groupe est de garantir aux utilisateurs (externes et internes pour sa propre installation de valorisation thermique des CSR) une qualité optimum du combustible, constant en pouvoir calorifique, maîtrisant la présence de chlore, de métaux lourds, et avec des taux d'humidité réduits.

Valorisation des matières premières secondaires

Elle résultera principalement de la qualité du recyclage qui peut être opéré sur les déchets reçus de la clientèle. La qualité de tri chez le producteur est alors primordiale. Pour un tri optimisé, Séché Environnement a modernisé en 2011 et 2012 ses plateformes de tri de déchets non dangereux (emballages en particulier) pour les automatiser et les doter des technologies les plus modernes de tri optique, balistique...

Déchets de l'activité

Le métier de Séché Environnement étant le traitement des déchets, le Groupe a à son tour des déchets ultimes qui ne constituent que le reliquat de 2 200 kt de déchets réceptionnés des clients pour traitement. Ainsi Séché Environnement ne génère pas à proprement parler des déchets, mais au contraire les traite, assure leur meilleure valorisation, réduit leur volume et concentre leur dangerosité dans des déchets ultimes qu'il stocke en sécurité en les isolant de tout contact avec la biosphère.

Matières premières secondaires

Valorisation en milliers de tonnes	2010	2011	2012
En interne au Groupe	111	90	93
En externe	96	170	199
Total en kt	207	260	292
En proportion du tonnage traité	8,9%	10,8%	13,3%
En valorisation interne	53,6%	34,6%	31,8%

Déchets de l'activité

Production de déchets ultimes	2010	2011	2012
Déchets dangereux Total en kt	140	140	151
En proportion du tonnage traité	6,0%	5,8%	6,9%
Déchets non dangereux Total en kt	44	46	33
En proportion du tonnage traité	1,9%	1,3%	1,5%





Utilisation durable des ressources : l'énergie

Énergie

Consommation d'énergie

Total en GWh par an	2010	2011	2012
Publié antérieurement	212,7	307,7	-
Méthodologie 2012	206,7	301,7	295,7
kWh par tonne de déchets traités	89,2	125,8	127,6

Valorisation énergétique ex déchets

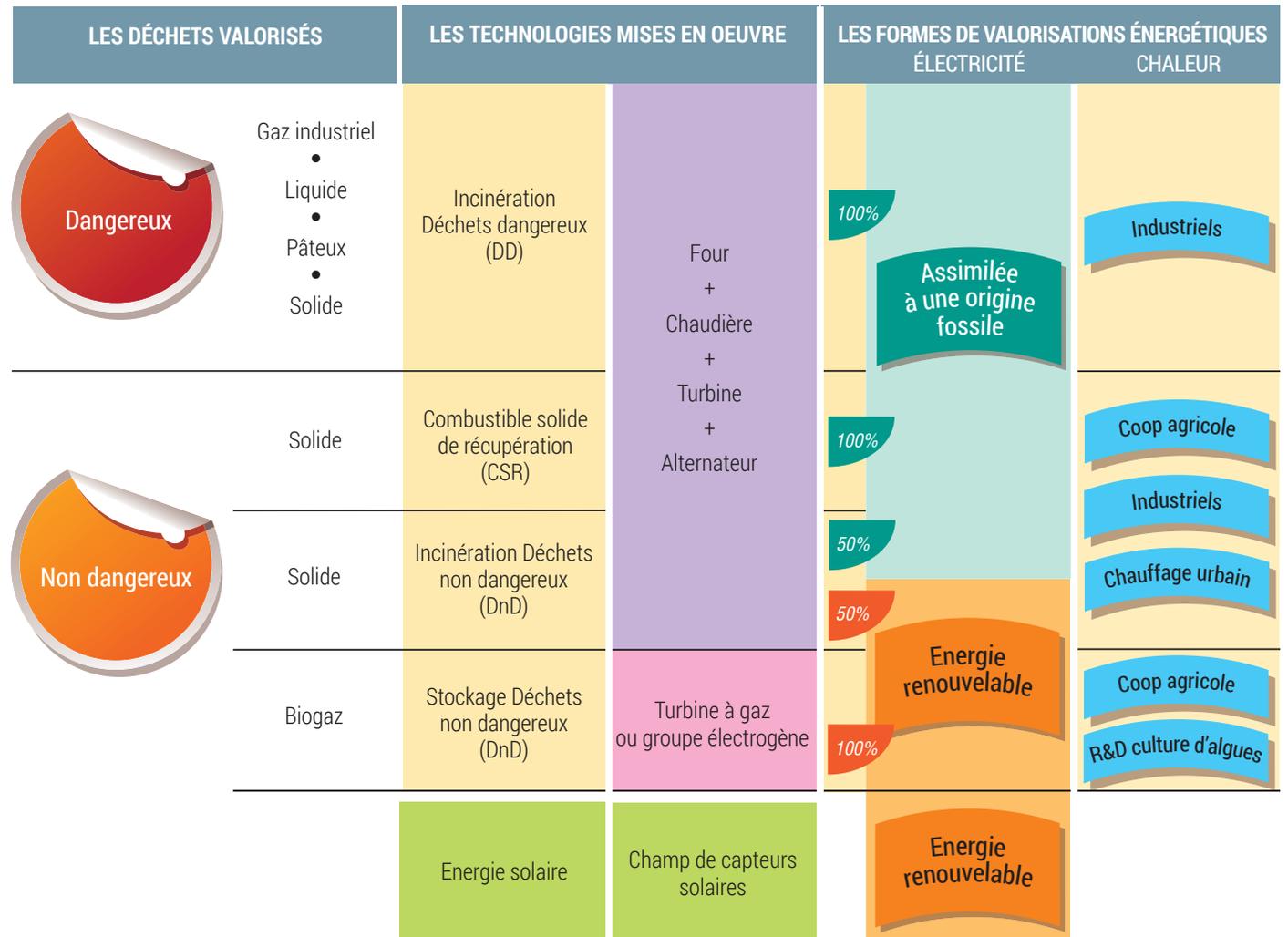
Total en GWh par an	2010	2011	2012
Publié antérieurement	256,3	644,4	-
Méthodologie 2012	256,3	644,4	659,2
kWh par tonne de déchets traités	110,6	267,0	284,5

Autosuffisance énergétique

Correction d'une erreur matérielle sur la vapeur consommée en 2010 et 2011 pour la régénération de solvants (estimation au vu des valeurs 2012 à 20 GWh/an en plus à Mourenx), et neutralisation du biogaz des installations de stockage des déchets non dangereux brûlé en torchères (environ 26 GWh/an en 2012), cette énergie n'étant pas consommée pour l'exploitation, est à considérer comme non valorisée.

Correction d'une erreur matérielle sur la vapeur vendue en 2010 et 2011 par l'incinérateur de Rouen (estimation au vu des valeurs 2012 à 45 GWh/an), et ajout du photovoltaïque du Vigeant en 2012 pour 4 GWh/an

Après le recyclage des matières, la valorisation énergétique prend le relais





Energie produite
correspond à la consommation électrique annuelle de plus de 700 000 habitants, soit presque une ville comme Marseille, seconde ville de France

Autonomie énergétique
Le Groupe produit plus du double d'énergie à partir des déchets qu'il ne lui en faut pour les traiter

Un Grand Prix Automobile... électrique !
Producteur d'électricité à partir des déchets ménagers de la ville, et soutien de toutes initiatives de développement durable dont la mobilité douce, Séché Environnement a participé avec enthousiasme au 2^{ème} Grand Prix Electrique de Pau en mai 2012.

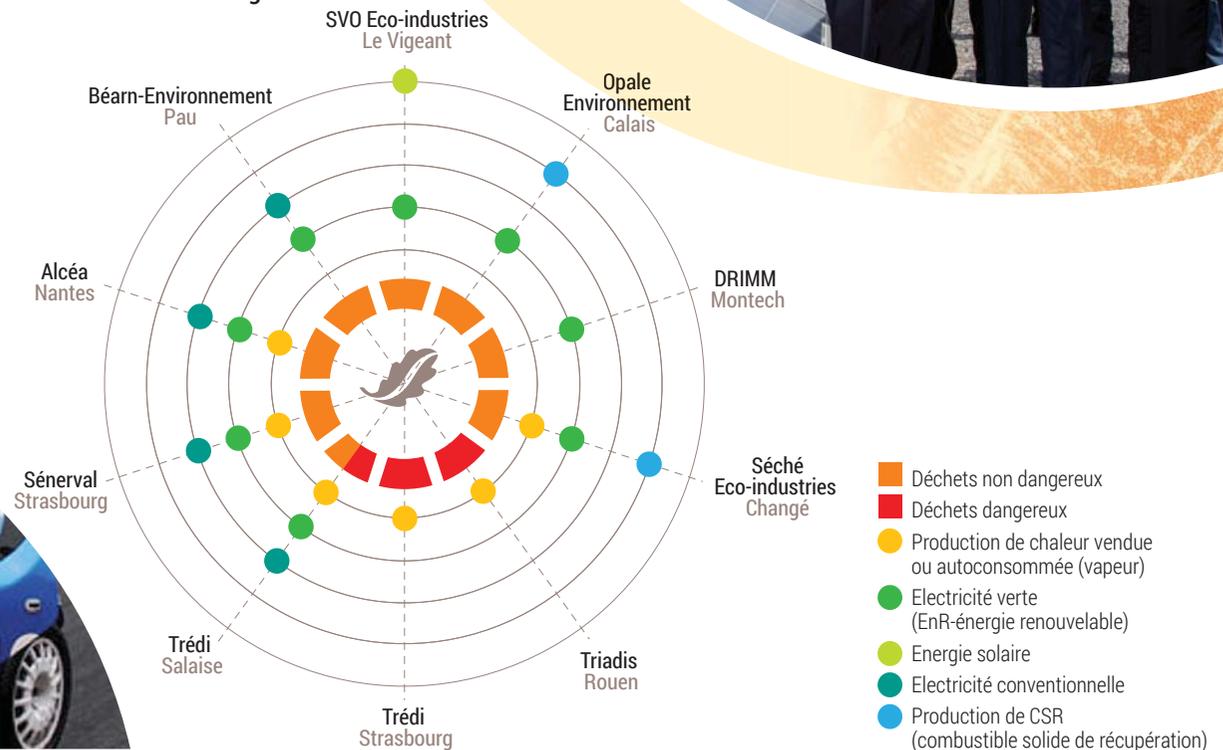


Autosuffisance énergétique

Taux d'autosuffisance	2010	2011	2012
Total	124%	214%	221%



Des sites et des énergies





Atténuation des changements climatiques et adaptation

Bilan Carbone® (Article 75 loi Grenelle)

L'Article 75 de la Loi 2010-788 du 12 juillet 2010, impose d'effectuer un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES). Depuis plusieurs années, Séch Environnement calculait ses émissions de GES. A compter de 2011, il applique la méthodologie du Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) Réglementaire appuyé sur le Bilan Carbone®. L'exercice de référence pour le premier bilan établi dans ce cadre est donc celui de 2011.

Conformément aux exigences de la réglementation, le périmètre opérationnel retenu est l'ensemble des postes d'émissions GES directes et indirectes associées à l'énergie, c'est-à-dire aux postes des Catégories ou Scopes 1 (émissions de GES dont la source, fixe ou mobile, est contrôlée par la personne morale) et 2 (émissions de GES provenant de la production de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur importée et consommée par la personne morale pour ses activités).

Le cycle du carbone est un cycle biogéochimique résultant d'échanges complexes entre l'atmosphère, les océans, les matières vivantes et minérales.

7,7 millions de t_{éq}CO₂ abattues par le traitement de gaz industriels

Le cycle de « court terme » de la biomasse

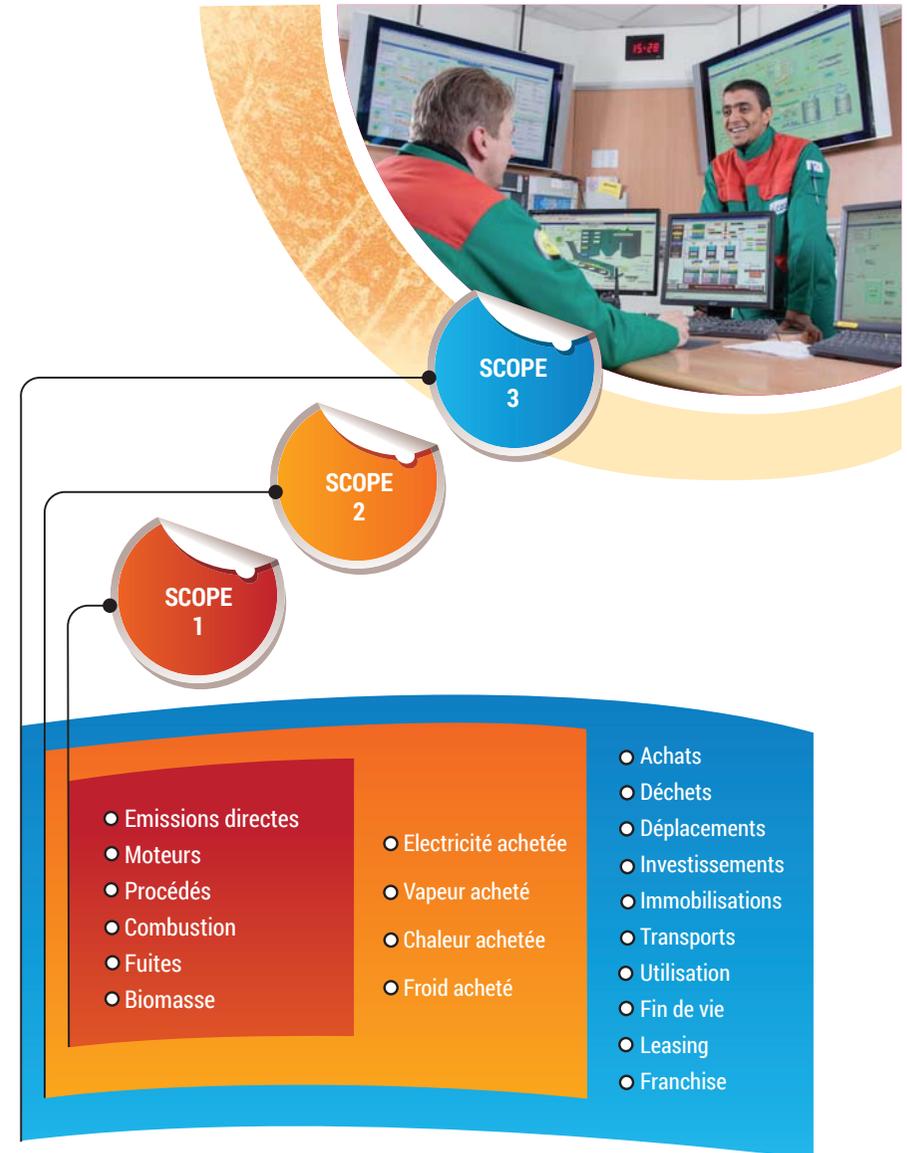
La biomasse assimile le carbone par photosynthèse lors de sa croissance. Sa dégradation naturelle par putréfaction sous forme CO₂ et CH₄, relargue naturellement le carbone préalablement stocké : c'est le cycle court du carbone, dit biogénique. Dans ce cycle naturel en équilibre, l'impact sur l'effet de serre du « CO₂ biogénique » est considéré quasi nul.

En conséquence, il est admis que le carbone d'origine biomasse (matériaux biodégradables, cartons, déchets ménagers organiques ...) réémis sous forme de CO₂ lors du traitement des déchets n'a pas ou peu d'impact sur l'effet de serre. Le CH₄, dont le PRG est beaucoup plus important et souvent attribuable à des activités humaines, par exemple le stockage partiellement anaérobie des déchets, doit, lui, être pris en compte.

Le cycle de « très long terme » du carbone fossile

Le carbone contenu dans les matières fossiles, a été piégé au cours de cycles de plusieurs millions d'années dans des « réservoirs géologiques » sans pratiquement plus aucun échange avec l'atmosphère depuis des millénaires. La combustion de carburants fossiles ou de matières dont le carbone est d'origine fossile (plastiques...) déséquilibre donc le cycle « naturel » du carbone en injectant dans l'atmosphère des quantités massives de CO₂ et de CH₄. C'est un ajout net de carbone à l'atmosphère sur une échelle de temps de l'ordre de 100 ans.

CO₂ : dioxyde de carbone
CH₄ : méthane
PRG : pouvoir de réchauffement global





Emissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions pour scopes 1 + 2 en kt éqCO ₂	2010	2011	2012
Ancienne méthodologie	631,4	883,1	-
Bilan Carbone Carbone fossile	-	682,0	611,5
Bilan Carbone Carbone biogénique	-	325,6	295,3
Bilan Carbone Carbone total	-	1 007,6	906,8
Incertitude de la mesure Bilan Carbone	-	367,3	-

Il y a bien recoupement entre les deux méthodologies du fait des incertitudes de la mesure.

Gaz à effet de serre évités

Principe

Les émissions atmosphériques dans le traitement de déchets dépendent du type de déchet et du process utilisé. Exemples :

- Stockage avec production de méthane : la réglementation ne prévoit que le brûlage à la torchère du méthane pour abattre son pouvoir de réchauffement global qui est 25 fois plus élevé que le gaz carbonique. Le Groupe valorise ce méthane en produisant électricité et vapeur : l'abattement est le même, mais le Groupe est à l'origine de gaz à effet de serre évités au titre de cette production d'énergie qui aurait nécessité la consommation d'une énergie fossile par ailleurs. S'agissant de carbone biogénique, dans la méthodologie Bilan

Carbone® ces émissions évitées ne seront plus comptabilisées comme telles.

- Incinération avec production d'énergie : avant toute chose, le Groupe dispose d'installations de traitement des fumées pour être conforme à la réglementation. La production d'énergie, est à l'origine de gaz à effet de serre évités. Des travaux de R&D ont permis par ailleurs d'abattre d'autres gaz à effet de serre (oxydes d'azote) par injection d'urée dans le traitement des fumées, et des solutions de captage du CO₂ dans les fumées par techniques membranaires ont donné lieu récemment à dépôt de brevets ;
- Traitement de gaz industriels : leur traitement permet d'abattre des quantités considérables de GES car s'appliquant à des gaz comme les CFC, SF₆... au pouvoir de réchauffement de 25000 à 29000 fois celui du CO₂.

Du fait de la valorisation énergétique

GES évités pour scopes 1 + 2 en kt éqCO ₂	2010	2011	2012
Ancienne méthodologie publiée	111,0	164,6	-
Bilan Carbone hors énergie autoconsommée	-	86,0	79,8

Il y a bien recoupement entre les deux méthodologies, celle du BEGES ne prenant comme émissions évitées que celles relatives aux énergies vendues.

Mesures d'adaptation

Transport des déchets

Séché Transports a obtenu dès décembre 2010 l'agrément « objectif CO₂ les transporteurs s'engagent », reconnaissance des efforts menés dans le cadre d'une démarche volontaire de réduction des émissions de CO₂. A partir de cet engagement initial de la filiale spécialisée en logistique, des formations « écoconduite » ont été étendues aux chauffeurs des différents sites de Séché Environnement, dont certaines menées en collaboration avec un pétrolier dans le cadre des certificats d'économie d'énergie. Conscient de l'impact du transport routier surtout dans des zones à forte densité de populations, Séché Environnement a en outre initié depuis quelques mois une solution alternative par voie fluviale pour des déchets inertes de la région parisienne destinés à être valorisés en reconstitution paysagère en zone Seine aval. Sur le port de Gennevilliers, le Groupe a ouvert une plateforme de 4.000 m² destinée à leur transit par voie fluviale, avec un objectif en rythme de croisière de 100 000 tonnes/an, soit l'équivalent de 5.000 rotations de camions évitées.

Déplacements professionnels métropolitains émetteurs de 2,0 kt éqCO₂ dont :

- avions 15% (2,0 millions de km)
- trains 1% (1,8 millions de km)
- voitures 84% (13 millions de km)





Bonne maîtrise des rejets atmosphériques

Mis à part les gaz à effet de serre, l'exploitation des usines d'incinération s'accompagne du rejet d'effluents gazeux et de poussières qui font l'objet de contrôles très précis. Sont en particulier analysés l'acide chlorhydrique (HCl), le dioxyde de soufre (SO₂), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO₂) et les dioxines. Grâce aux investissements d'épuration des fumées réalisés ces dernières années, ces rejets, exprimés à la tonne de déchets incinérée, sont en nette diminution.

Les autres techniques de traitement, dont le stockage de déchets non dangereux, sont également à l'origine de rejets atmosphériques à la sortie des turbines ou groupes électrogènes à gaz. En cas d'indisponibilité temporaire de ces unités de valorisation, les excédents de biogaz sont brûlés à la torchère comme le prévoit la réglementation.

Les rejets sont fonction non seulement du niveau d'activité (tonnages traités) mais aussi du mix des déchets reçus et de leur composition chimique, en particulier leur teneur en molécules d'halogènes, de soufre,... dont les teneurs résiduelles dans les flux à la cheminée après traitement des fumées est strictement encadrée par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

Emissions en tonnes par an	2010	2011	2012
Oxydes d'azote en t NO ₂	464	517	546
Dioxyde de soufre en t SO ₂	263	418	339
Acide chlorhydrique en t HCl	3,9	6,6	6,1
Poussières en t	8,2	9,9	13,9
Dioxines et furanes en grammes	0,093	0,082	0,092

Emissions en tonnes par an	2010	2011	2012
Composés Organiques Volatils (COV)	-	-	-
Incinération (sources canalisées)	3,7	5,5	11,4
Valorisation chimique	33,9	35,4	39,0
Stockage	2,4	1,5	33,9
Total	40	42,4	84,3





Gestion des eaux contrôlée

Politique

Du fait de sa vocation et de son organisation, Séché Environnement ne pratique aucun rejet volontaire de produits chimiques, huiles et carburants dans le milieu naturel. Les milieux aquatiques récepteurs sont, soit des stations d'épuration prévues à cet effet, soit des cours d'eau à fort débit. Il n'y a aucun rejet dans un milieu ou une zone sensible. Aucun rejet accidentel majeur de ce type n'est non plus à signaler.

Les sites de Séché Environnement sont équipés de piézomètres permettant d'analyser régulièrement l'état des nappes phréatiques afin de garantir la qualité des eaux souterraines.

Pour ce qui est de la gestion des eaux (de ruissellement et process), les aires de travail sont étanches et les eaux sont collectées et traitées sur site. Une large part des eaux traitées sera utilisée sur place soit dans des process (stabilisation), pour du lavage de camion, le nettoyage du site ou l'arrosage des espaces verts.

Consommation d'eau

Outre les eaux sanitaires et de nettoyage, les systèmes d'épuration associés aux traitements humides des gaz issus de l'incinération consomment des quantités significatives d'eau.

Le prélèvement dans les nappes phréatiques n'est pas significatif par rapport aux réserves que représentent ces dernières et ne risque aucunement de provoquer une baisse de leur niveau. Les principaux prélèvements sont effectués à Saint-Vulbas (01) et à Salaise (38) dans les importantes nappes alimentées par les eaux des Alpes.

Restitution d'eau au milieu naturel

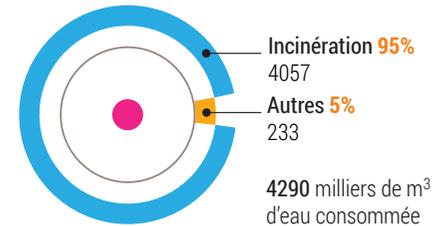
Une partie des rejets d'eau se fait sous forme de vapeur d'eau dans les processus thermiques, et n'est pas comptabilisée dans les volumes restitués à la nature (sous forme liquide). Les milieux aquatiques récepteurs sont, soit des stations d'épuration prévues à cet effet, soit des cours d'eau à fort débit (ex. le rejet de Salaise de 100 m³/heure dans le Rhône dont le débit moyen est de 3,7 millions de m³/heure). Il n'y a aucun rejet dans un milieu ou une zone sensible.

Qualité des eaux restituées au milieu naturel

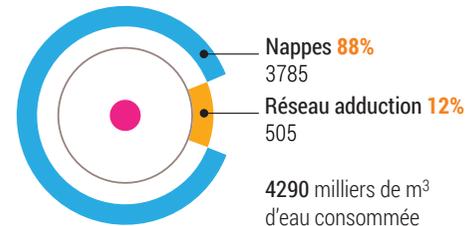
Les rejets (sous forme liquide) sont réalisés après épuration et contrôle précis des différentes substances chimiques contenues. Les paramètres pris en compte sont par exemple les métaux lourds (indice METOX), la demande chimique en oxygène (DCO), les matières en suspension (MES).

Contaminants en tonnes par an	2010	2011	2012
Sels solubles	4 837	5 114	5 132
DCO - Demande chimique en oxygène	1 205	782	759
MES - Matière en suspension	21,0	43,3	50,3
Métaux totaux	2,3	1,9	2,1
METOX -Indice	5,0	6,5	7,3
Azote total	16,3	19,6	17,3
AOX	3,1	0,6	0,9

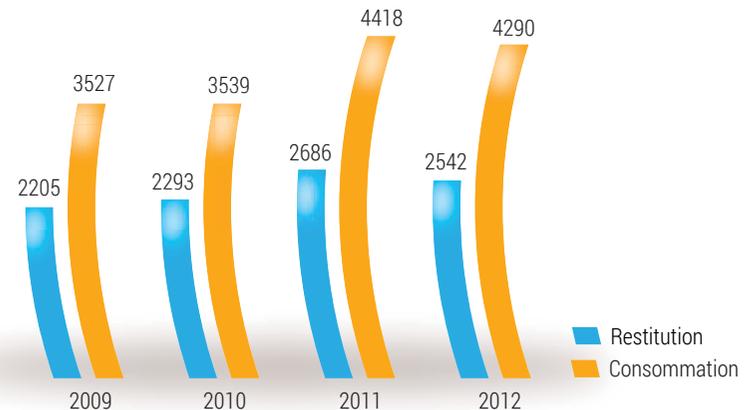
L'incinération est la technique de traitement la plus consommatrice d'eau (pour le traitement des fumées principalement)



L'eau provient principalement de nappes phréatiques



Le bilan des consommations nettes d'eau





Usage des sols et du paysage

Sensibilité des milieux d'implantation

Lors de l'aménagement du schéma directeur paysager de chaque site de stockage du Groupe, des zones naturelles typiques du paysage local ont été conservées. Ces zones de réserves naturelles ont été qualifiées en interne de zones écologiques sensibles (ZES). Elles permettent de maintenir un « vivier » de biodiversité endémique et garantissent ainsi la sauvegarde de l'identité paysagère locale.

Afin de rétablir un tissu d'échange entre les espèces, ces zones protégées (ZES) sont connectées avec les autres secteurs réhabilités et les territoires voisins. Ainsi sont créés de véritables corridors écologiques. Ces continuités permettent aux animaux de traverser le site et favorisent les échanges de populations (brassage génétique favorable au maintien de la biodiversité).

Respect du paysage

Mis en place sur l'ensemble des sites de stockage de Séché Environnement, le suivi du paysage a pour objectif de transcrire la notion subjective de l'impact visuel de l'activité. La méthodologie a été développée en interne comme un autocontrôle de nos pratiques, les résultats obtenus permettent d'apprécier la priorité des actions à mener.

Réalisé à partir d'un reportage photographique bisannuel, il permet d'appréhender différentes « fenêtres de visibilité » entre l'hiver et l'été. La notion d'esthétisme visuel étant très subjective, l'analyse se base sur la proportion visible par rapport à l'aspect total d'un site depuis un point donné, de cinq critères relatifs à l'activité des sites.

- la visibilité du déchet ;
- la visibilité de la zone d'exploitation ;
- la visibilité des terrassements et stocks de chantier ;
- l'absence d'aménagement final : engazonnement, plantation ;
- la déficience d'entretien : mauvaises herbes, stockage divers, traces de chantier...

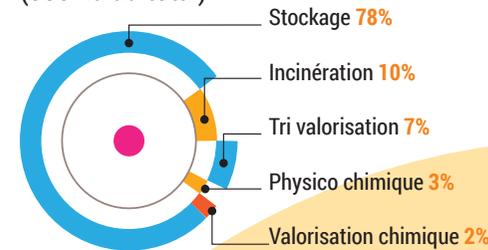
Pour être représentatif, ce suivi doit permettre d'évaluer l'ensemble des faces des sites de stockage et être représentatif de la vue qu'aurait une personne à pied ou en voiture en passant à côté du site.



Les zones déclarées «écologiquement sensibles»

Sites	Changé	Montech	Le Vigeant
Nombre	3	2	1
Superficies préservées	19 ha	40 ha	34 ha
Proportion / taille du site	11%	16%	19%

Surface utilisées (333 ha au total)



chartes
ENGAGEMENTS
CODES
ADHÉSIONS
POLITIQUE
adhésions adhésions
CHARTES CHARTES



chartes
codes codes
ENGAGEMENTS ENGAGEMENTS
TELECHARGEMENTS
DECLARATIONS
TELECHARGEMENTS
ADHÉSIONS
POLITIQUE
adhésions
CHARTES
CODES



chartes
CHARTES
engagements
POLITIQUE
chartes chartes
ADHÉSIONS
TELECHARGEMENTS
CHARTES CHARTES
ENGAGEMENTS
adhésions
POLITIQUE
codes codes codes
ENGAGEMENTS ENGAGEMENTS
DECLARATIONS DECLARATIONS DECLARATIONS
politique politique politique politique
DÉONTOLOGIE DÉONTOLOGIE
déclarations déclarations
chartes chartes chartes
téléchargements téléchargements
POLITIQUE
adhésions
chartes
CHARTES
engagements
DECLARATIONS
TELECHARGEMENTS
ADHÉSIONS
POLITIQUE
adhésions

Poursuite du dialogue

*Le déchet est une ressource
en attente d'utilisation*

Gérard Bertolini

Préparation de l'avenir



Stratégie de recherche

La politique d'innovation de Sécché Environnement vise à élaborer des solutions innovantes répondant aux attentes des collectivités et des industriels. Anticiper les besoins futurs, apporter des solutions technologiques toujours plus performantes et fiables, telles sont les missions des chercheurs du Groupe. Les techniques de recyclage et d'élimination des déchets offrent encore de nombreuses opportunités de développement qu'il convient de travailler tant au travers de l'optimisation des process existants, que de la recherche de moyens nouveaux de traitement.

Une forte culture de l'innovation permet au Groupe de renforcer ses performances mais également de répondre aux défis majeurs qui se posent dans le domaine de l'environnement.

Recherches collaboratives

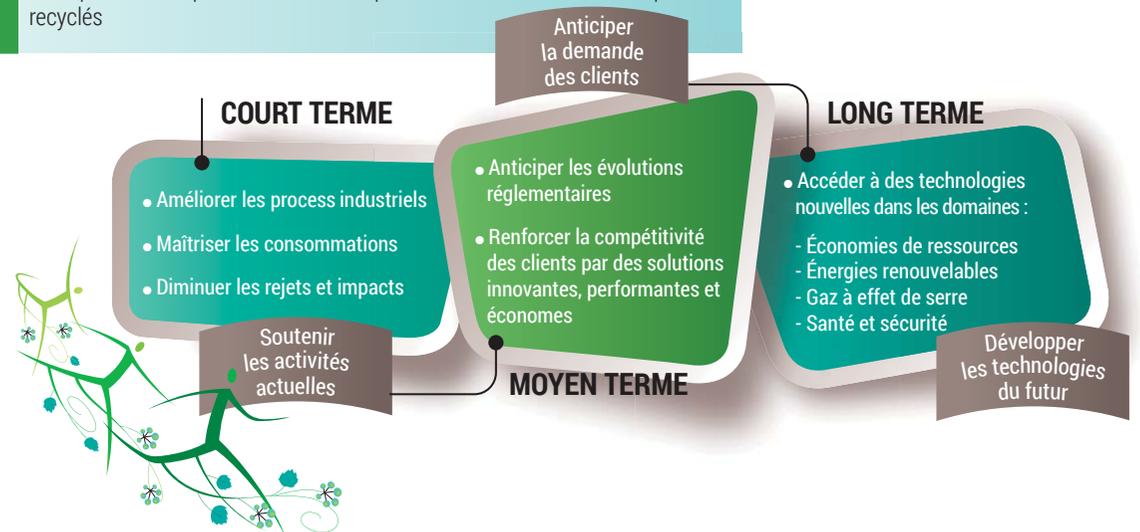
Mutualisation des potentiels de recherche



RECORD

Sécché Environnement est membre de RECORD, un réseau qui permet la réalisation de recherches dans le cadre d'une coopération tripartite tout-à-fait originale entre industries, organismes publics et chercheurs. Outre les programmes réalisés, cette coopération fait de RECORD un lieu privilégié d'échanges ainsi qu'un outil de veille technologique et scientifique.

Connaissance et caractérisation des déchets et des pollutions	Etude bibliographique des substances dangereuses associées à l'activité traitement et stockage des déchets
	Recherche des procédures et/ou techniques ... pour la caractérisation des déchets en vue de leur valorisation
	Collecte et transport des déchets dans une optique de logistique inverse
	Hiérarchie des modes de gestion des déchets dans la réglementation
Traitement et valorisation des déchets et des sols pollués	Valorisation énergétique des résidus de broyage des véhicules hors d'usage
	Procédés de capture du CO ₂ – Etat de l'art
	Filières de valorisation du CO ₂
	Mercure dans les déchets et son devenir en incinération
Evaluation des impacts sanitaires	Procédés de concentration des effluents aqueux – Etat de l'art
	Production et distribution de biogaz : santé et sécurité des opérateurs.
Développement et intégration des connaissances issues des sciences sociales	Perception et comportement des entreprises vis-à-vis des matières et produits recyclés





Communications scientifiques

Séché Environnement présente régulièrement ses avancées en matière de recherche et développement à différents congrès scientifiques.





Technologies de demain

PHApack plastiques bio-sourcés

Recherche de matériau nouveau

La filière des producteurs d'emballages plastiques est un secteur dynamique et innovant qui se trouve, aujourd'hui, étroitement liée à celle de l'agroalimentaire premier client et utilisateur d'emballages avec 65 % des débouchés en Europe.

La tendance actuelle est de développer des matériaux, issus de ressources renouvelables qui s'affranchissent de la pétrochimie et minimisent leur impact sur l'environnement.

Sélection de substrats en laboratoire

Le projet PHApack s'inscrit dans la continuité du programme BIOCUMBA et a pour objectif d'approfondir les connaissances et les compétences nécessaires au futur développement d'une gamme d'emballages aptes au contact alimentaire, sur la base d'un bioplastique.

Ce bioplastique est formulé à partir d'un bio polymère (nommé polyhydroxyalcanoate ou PHA) obtenu par synthèse microbienne en utilisant des bactéries marines isolées de différents mollusques (palourdes, coques, seiches,...) vivant au large des côtes. La biosynthèse des PHA est réalisée à l'intérieur des cellules, par des bactéries qui ont été préalablement sélectionnées pour leurs aptitudes à utiliser des substrats spécifiques. Ces substrats, principalement carbonés, sont renouvelables et issus de résidus/sous-produits des procédés des industries agro-alimentaires locales, comme par exemple dans la filière végétale de type fruits et légumes.

Le programme précédent BIOCUMBA a permis dans un premier temps d'isoler, puis de sélectionner, les souches bactériennes d'intérêt. Celles-ci sont capables, par leurs aptitudes métaboliques, de produire avec des rendements significatifs des PHA de puretés satisfaisantes à partir de différents substrats issus de résidus des industries agro-alimentaires locales.

Du plastique produit par des bactéries marines à partir de ressources renouvelables



Bioplastique fabriqué à partir de PHA synthétisé par voie bactérienne



Passage à l'échelle du pilote

Le programme PHApack constitue la seconde phase du projet. Elle vise à tester un panel élargi de substrats en relation avec les aptitudes métaboliques des souches disponibles, mais aussi, et surtout, à transposer la production microbienne de l'échelle laboratoire à une échelle pilote. Il s'agit ainsi de maîtriser la production en continu de ces PHA en réacteurs de 50 litres, pour anticiper la phase d'industrialisation et disposer, à la fin du projet, d'un protocole industrialisable intégrant les contraintes de procédés et la réglementation HSE (Hygiène Sécurité Environnement). Parallèlement à ce changement d'échelle de production, il conviendra aussi de valider une méthode d'éco-extraction des PHA contenus dans le compartiment intracellulaire en évaluant différentes techniques d'extraction « vertes ».

Approche par l'analyse de cycle de vie

Enfin, une analyse environnementale globale permettra d'évaluer l'impact sur l'environnement de ces bioplastiques, dès leur conception et jusqu'à leur fin de vie, en fonction des différentes options de production mais aussi des possibilités de fin de vie envisagées (compostage, recyclage ou méthanisation). Les résultats attendus sur l'optimisation du protocole de synthèse ainsi que sur la phase d'extraction permettront de développer et d'industrialiser un procédé durable et respectueux de l'environnement.

Partenaires pour une technologie verte éco-innovante

Le programme PHApack, animé par BREIZPACK, le réseau des industriels de l'emballage en Bretagne, est labellisé par le Pôle de Compétitivité VALORIAL. Il est cofinancé par les Régions Bretagne et Pays de Loire. Il associe trois partenaires académiques le LIMATB de L'Université Bretagne Sud, l'Ecole de Chimie de Rennes, l'Université de Rennes et le GEPEA de L'Université de Nantes. Il est soutenu par de nombreux industriels de l'Ouest de la France dont le Groupe Séché Environnement.

Par son implication dans ce programme collaboratif PHApack, Séché Environnement vise l'exploration de nouveaux axes d'éco-développement, en contribuant à la mise au point de technologies vertes éco-innovantes, même de rupture, aptes à répondre aux enjeux environnementaux d'envergure : recyclage et valorisation matière, production d'énergie, développement durable, et gestion des impacts industriels.





IPERD - optimisation des énergies renouvelables

Appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME pour des démonstrateurs

Le plan d'action en faveur des énergies renouvelables de la France prévoit de porter à au moins 23% la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie à l'horizon 2020, grâce à une augmentation de 20 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) de la production annuelle d'énergie renouvelable. L'objectif en matière de développement de l'électricité d'origine solaire a été fixé dans la programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité et prévoit que 5 400 MW soient raccordés en 2020. Afin de garantir le respect de ces objectifs, l'ADEME a ouvert un appel à manifestation d'intérêt pour des projets de démonstrateurs de recherche sur les réseaux intelligents intégrant des énergies renouvelables (smart grids).

Insertion de Productions et Equilibre des Réseaux de Distribution

Ces démonstrateurs visent à préparer les conditions d'insertion massive des productions décentralisées d'énergies renouvelables dans les réseaux électriques, en expérimentant les options de stockage à différents niveaux centralisés ou décentralisés des réseaux. Il s'agit aussi d'expérimenter les dispositifs intelligents permettant de reporter les demandes liées aux différents usages tout en améliorant l'efficacité énergétique globale de ces systèmes électriques (transport, distribution, consommation). C'est dans ce contexte que le projet IPERD (Insertion de Productions et Equilibre des Réseaux de Distribution) a lieu.

Il porte sur l'optimisation de l'usage des énergies renouvelables en situation de contrainte. Il se déroule sur 3 ans dans la Région Poitou-Charentes, dans le département de la Vienne (86). Les thèmes des trois démonstrateurs visent le pilotage de l'équilibre du réseau par des solutions nouvelles de flexibilité et de stockage facilitant la gestion des infrastructures de distribution de l'électricité.



Site de SVO Eco-Industries,
Le Vigeant.
Unité de méthanisation

Site de SVO Eco-Industries,
Le Vigeant.
Production solaire 3,2 MW





Test de trois solutions d'application rapide

Ce Projet servira à tester trois solutions d'application rapide (physiques et logicielle) qui devront permettre d'accueillir plus de production renouvelable sur le réseau de distribution par le lissage des pointes de production tout en minimisant les investissements sur l'adaptation des infrastructures de réseau. Le projet résulte également du rapprochement et de la complémentarité des compétences du CEA sur le stockage électrique, et de l'expérience conjointe de Sèche Environnement pour l'exploitation de ses productions décentralisées solaire photovoltaïque et biogaz, et du gestionnaire de réseau de distribution électrique SRD.

Les Partenaires SECHE, SRD et CEA expérimenteront sur le réseau HTA et BT opéré par SRD les solutions suivantes qui constituent trois démonstrateurs testés en parallèle pour les travaux de Recherche et Développement et dont les effets attendus seront cumulatifs pour les gains de flexibilité et d'optimisation d'injection des productions électriques :

- Gestion optimisée par batteries (50kW/150kWh) du réseau Basse Tension incluant une production solaire de 100KW ;
- Dialogue et régulation à distance entre le poste source et le producteur pour des productions solaires de 3,2 MW afin d'éviter la déconnexion totale de la production ;
- Mécanismes de gestion dynamique et différée des productions de cogénération grâce au stockage de biogaz permettant la modulation de l'injection de production électrique sur des unités de méthanisation de puissance moyenne (> 600 KW).

Bilans économiques et environnementaux

Un bilan économique des solutions développées sera réalisé : il concernera notamment l'apport de la batterie, la plus-value du stockage gaz pour assurer le lissage de production, ainsi que pour l'appui au pilotage du réseau en apportant de la flexibilité lors des chutes de production ou lors des pointes de consommation locale.

Il est aussi prévu un bilan environnemental de l'ensemble des solutions expérimentées, les effacements apportés par le stockage, et les évitements de déconnexion ayant une incidence favorable pour la réduction des impacts environnementaux.



Système de stockage par batterie CEA-INES



Applications clients et développement technologique

Pour relever les défis environnementaux d'aujourd'hui, Séché Environnement se positionne comme partenaire pour élaborer avec ses clients des solutions techniques innovantes pour la valorisation de leurs déchets.

Solvants - nouveau procédé de neutralisation purification

Valorisation des solvants, un travail à façon

Les déchets hydrocarburés sont depuis longtemps utilisés comme combustibles de substitution. Il peut s'agir d'effluents liquides, des mélanges d'eau et d'hydrocarbures. Aussi, avec la raréfaction des énergies fossiles et des matières premières, cette activité est en train d'évoluer : désormais, il importe de transformer les déchets en ressources destinées à des usages plus nobles ou plus larges. Certains effluents jusqu'alors utilisés comme combustibles sont donc recyclés ; c'est le cas des solvants.

Développement d'un procédé innovant et sécurisé

A ce titre, l'acétonitrile ou cyanure de méthyle, solvant utilisé dans l'industrie pharmaceutique ou comme intermédiaire de synthèse, a fait l'objet d'importants travaux de recherche et développement au sein de sa filiale Speichim Processing,

pour le compte d'un client international de la chimie de spécialité. La purification de ce solvant dans un milieu réactionnel issu de la synthèse chimique de l'acrylonitrile, matière première utilisée pour la fabrication des thermoplastiques rigides et légers, nécessite donc la mise au point d'une nouvelle voie de neutralisation car celui-ci contient des traces d'acrylonitrile et d'acide cyanhydrique, la distillation de l'acétonitrile étant connue et maîtrisée.

La phase de prétraitement-neutralisation a fait l'objet d'une unité dédiée pour la prise en charge de ce produit. Elle intègre dans son mode de fonctionnement des procédures santé-sécurité-environnement adaptées compte tenu des risques associés.

Expertise en accompagnement de la clientèle

Ce projet d'envergure, issu du développement international du Groupe, démontre aujourd'hui l'importance de son rôle de prescripteur, conseiller et co-acteur auprès de ses clients dans l'accompagnement de nouveaux projets. Ce nouveau procédé de neutralisation-purification de l'acétonitrile n'aurait pu se faire sans l'expertise technique que le Groupe a développée depuis plusieurs années dans la régénération des solvants.



Site de Speichim,
Saint-Vulbas.
Unité de neutralisation

Site de Speichim,
Saint-Vulbas.
Réacteur et échangeurs de
refroidissement



Piles primaires au lithium filère de valorisation

Objectifs européens de recyclage

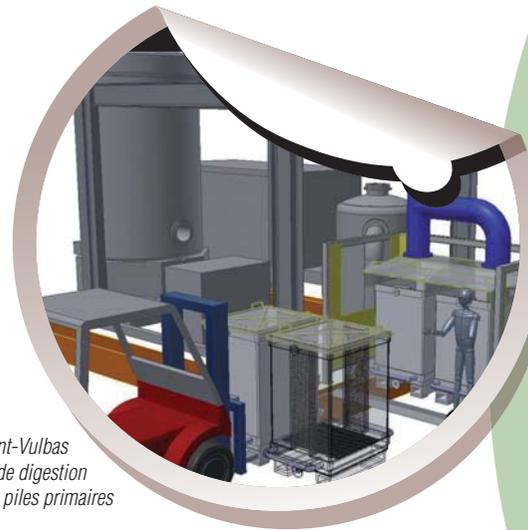
Environ 33 000 tonnes de piles et accumulateurs ont été mises sur le marché en France. Les piles primaires représentent 88 % des volumes vendus mais le chiffre est en baisse de 3 % quand les accumulateurs portables augmentent dans les mêmes proportions. Avec 11 600 tonnes récupérées, le taux de collecte est en croissance de 2 % en 2011, il s'établit à 36,3 %, au-delà de l'objectif européen de 25 % fixé pour 2012 mais encore éloigné de celui de 2016 (45 %), qui impose le maintien d'un taux de croissance de deux points sur quatre ans.

Il est à noter que la part de tonnage extrait des déchets électroniques en fin de vie est en constante augmentation depuis plusieurs années. Parmi ce gisement collecté, les piles primaires au lithium ou non rechargeables ne disposent pas de filière d'élimination en France. Ces piles d'usage courant dans les appareils électroniques équipent également la Défense Nationale qui les utilise pour ses moyens de transmission et de géolocalisation.

Unité industrielle de valorisation

Pour répondre à ce marché naissant, Séché Environnement, précurseur en matière de solutions de traitement des déchets, a été le premier industriel à proposer un procédé de traitement pour ces piles primaires au lithium.

Ainsi, après des essais en laboratoire, puis au stade pilote, Trédi sur son site de Saint-Vulbas a mis en œuvre le procédé au stade industriel. Il consiste en une fragilisation de l'enveloppe métallique des piles en bain acide pour éviter leur explosion au moment de leur traitement thermique. Conformément à la directive de 2008, les métaux contenus seront récupérés via le déferrailage des mâchefers pour être recyclés.



Site de Saint-Vulbas
Vue en 3D de l'unité de digestion
des piles primaires



Exemples
d'assemblage
de piles à traiter



Optimisation des traitements

Dans une perspective d'innovation durable, le développement des nanotechnologies doit analyser et considérer la sécurité sur l'ensemble des cycles de vie des produits contenant des nanomatériaux, de leur production au recyclage ou traitement.

Nanomatériaux et déchets

A ce titre, l'Ineris, en partenariat avec Trédi et l'Ecole des Mines de Nantes ont lancé le projet NanoFlueGas soutenu par l'Ademe pour une durée de trois ans (2011-2014). Il vise à :

- mieux comprendre les mécanismes de relargage éventuel de nanoparticules lors de la combustion de nano-déchets;
- évaluer l'efficacité des procédés existants pour aider si nécessaire à l'élaboration de recommandations techniques et/ou de procédures particulières pour la prise en charge de ces nouveaux déchets émergents.

Grâce à son expertise en matière d'incinération de déchets, Trédi a sélectionné parmi les gisements de nanomatériaux trois nano-déchets représentatifs. Le volet expérimental porte principalement sur la compréhension des mécanismes d'émission et la caractérisation des nanomatériaux présents dans les fumées lors d'essais réalisés à différentes échelles, du laboratoire à l'unité industrielle.



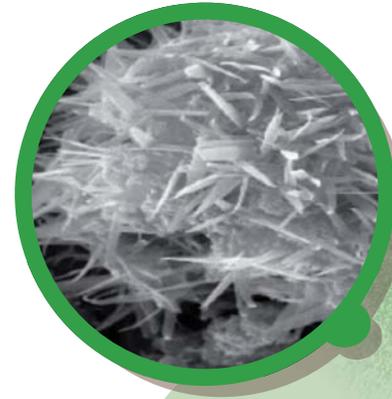
Nano sécurité

Cette partie prise en charge par l'Ecole des Mines et l'Ineris a permis, tout d'abord, la conception d'un dispositif d'incinération au laboratoire respectant le cahier des charges de nano-sécurité adopté pour le projet. Il est équipé des outils métrologiques appropriés pour la caractérisation des gaz et particules dans les fumées lors de l'incinération des trois nano-déchets retenus.

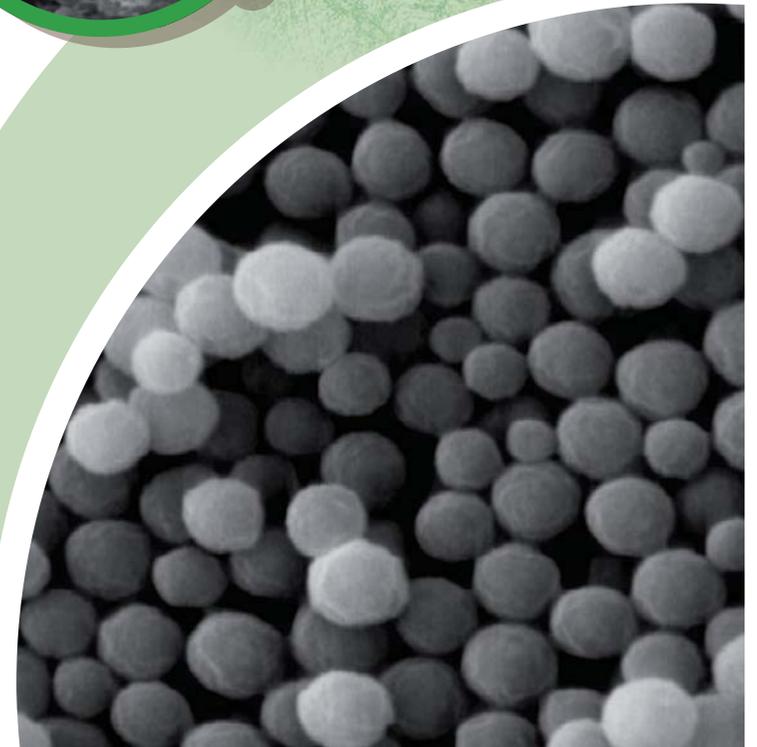
A terme, la faisabilité d'un procédé de traitement des fumées adapté aux nano-déchets sera étudiée grâce à la mise au point d'un prototype pilote ; son efficacité de filtration sera appréciée ainsi que sa viabilité économique.

Ce projet NanoFlueGas d'une durée de 34 mois est labellisé par le pôle de compétitivité EMC2.

Sécurisation de l'incinération des nano-déchets



Différents matériaux nano-composites



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Pour en savoir plus

Le traitement des déchets concourt à la préservation de la nature et de sa biodiversité, dont l'homme. La santé de ce dernier passe par une gestion rigoureuse qui isole et confine la toxicité des déchets, qui limite les impacts sur l'environnement de ses techniques et moyens mis en œuvre à cette fin, et qui concourt au développement du bien-être global.

Les équations auxquelles Séché Environnement est confronté sont du domaine environnemental (énergie, matière premières, eau, émissions polluantes) mais aussi humaines (travail, formation, innovation), financières (capital, moyens financiers) et sociétales (infrastructures, enseignement, intégration aux territoires).

Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué au onzième rapport de responsabilité sociétale, ou ont prêté leur image, s'en trouvent ici remerciés.

NOTA : Ce document n'est pas le document de référence 2012 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (voir sur www.groupe-seche.com), et ne saurait en tout état de cause être considéré comme exhaustif de l'engagement de Séché Environnement dans sa démarche de progrès qui s'exprime à travers sa Charte de Développement durable.

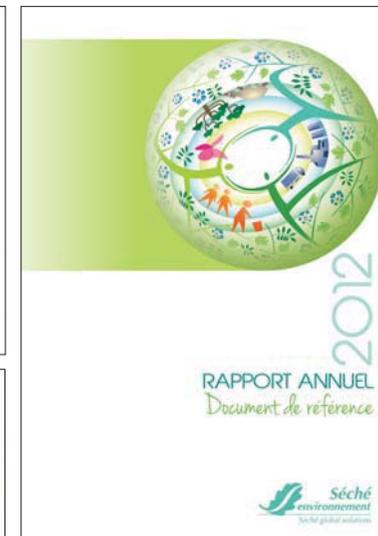
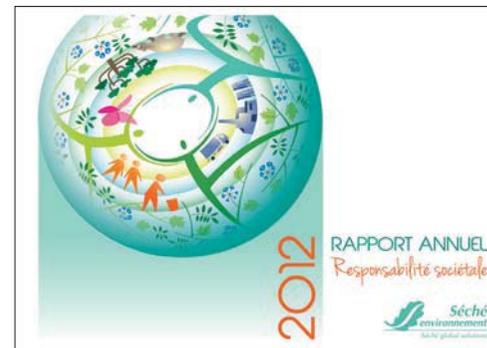
Votre aide nous est précieuse pour mieux prendre en considération vos préoccupations. Pour en savoir plus ou nous faire part de vos commentaires, contactez-nous.

● **Manuel Andersen**
 Directeur des Relations Investisseurs
 Tél. +33 (1) 53 21 53 60
 Email : actionnaires@groupe-seche.com

● **Daniel Baumgarten**
 Directeur Développement Durable
 Tél. +33 (1) 53 21 53 55
 Email : dd@groupe-seche.com

● **Henri Petitgand**
 Directeur des relations extérieures
 Tél. +33 (1) 53 21 53 56
 Email : communication@groupe-seche.com
www.groupe-seche.com

- **Forme juridique : société anonyme à Conseil d'administration**
- **Capital social : 1 726 974 euros**
- **Siège social : Les Hêtres BP 20 - Changé (53811)**
- **Code APE : 7010 Z**
- **Siren : 306.917.535 - Laval**
- **Cotation en Bourse depuis 1997**
- **Code ISIN : FR0000039109**



www.groupe-seche.com/rapport RSE2012/





Les Hêtres - BP 20 - 53811 Changé
Tél : +33 (2) 43 59 60 00 - Fax : +33 (2) 43 59 60 01

Tour Maine Montparnasse - BP 125
33 avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15
Tél : +33 (1) 53 21 53 53 - Fax : +33 (1) 53 21 53 54

www.groupe-seche.com
Contact : dd@groupe-seche.com

Retrouvez l'intégralité du Rapport Annuel Responsabilité Sociétale 2012 sur :
www.groupe-seche.com/rapportRSE2012/